

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

60 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARRAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction



Ces sacs, des tonnes de marijuana. (bélino AP)

Etrange découverte aux Bahamas Une montagne de drogue

S'il l'avait pu, il aurait planté un drapeau au sommet, a déclaré un douanier américain à propos du pilote d'hélicoptère qui a découvert dans une île écartée de l'archipel des Bahamas une véritable montagne de marijuana, dont la valeur est estimée entre 22 et 44 millions de dollars (94.600.000 et 189.200.000 ff.).

« Le pilote, a déclaré le douanier a escaladé le tas. Au sommet, il se trouvait à 2 m. 50 du sol et il y avait de la marijuana sur trois mètres, tout autour de lui ».

En fait, on ne connaît l'importance exacte du stock, qui se trouvait dans un îlot situé à 25 km. environ de Freeport, que lorsqu'il aura été transporté et pesé à Miami. Pour l'instant, on l'estime entre 40 et 80 tonnes. Ce pourrait être la plus im-

portante prise jamais faite — encore que l'année dernière 42 tonnes d'« herbe » aient été découvertes au Mexique.

La découverte a été faite au cours de recherches entreprises pour retrouver un hélicoptère disparu.

L'épave de l'appareil ayant été repérée, sous cinq mètres d'eau, le pilote d'un hélicoptère qui participait aux opérations se posa sur une île voisine et découvrit la drogue.

Le gouvernement des Bahamas a été immédiatement informé et a demandé aux autorités américaines de l'aider à liquider le stock.

La marijuana, de haute qualité, était compressée en briquettes, ce qui, d'après les experts, indiquerait une provenance colombienne. (ap)

Portugal: ultimatum des militaires «modérés»

Les militaires « modérés » ont donné une semaine au président Francisco da Costa Gomes pour écarter le premier ministre Vasco Gonçalves, sinon ils prendront eux-mêmes le

pouvoir pour chasser le chef du gouvernement, annonçait-on hier dans les milieux proches des militaires.

De mêmes sources, on indiquait que les « modérés », avec à leur tête notamment le major Melo Antunes et affirment représenter 85 pour cent de l'armée, ont déclaré au président qu'ils étaient prêts à employer la force si cela était nécessaire.

Les exigences des « modérés » ont été présentées au président Costa Gomes au cours d'une réunion qui a eu lieu hier matin dans la résidence du premier magistrat portugais.

Le général Otelo de Carvalho, qui est membre avec le président et le premier ministre du triumvirat, a accompagné le major Antunes et cinq autres officiers supérieurs pour remettre cet ultimatum, assurait-on dans les mêmes milieux.

► Suite en dernière page

Chronique de la famille horlogère

— par Gil BAILLOD —

Fabriquer des montres et les vendre est une spécialité industrielle et commerciale qui nécessite une somme de connaissances particulières. C'est pourquoi les hommes de cette spécialité, à partir d'un certain niveau hiérarchique ne quittent plus ce monde clos. Ils entrent « dans » l'horlogerie, et après un noviciat de quelques années, sans prononcer de vœux, ils entrent « en » horlogerie.

Monde clos, oui, qui à travers le capital et les hommes tisse un réseau de liens de toutes natures, lequel échappe à toute codification mais qu'il importe de bien connaître si l'on veut comprendre quelque chose à l'organisation de cet univers.

► Suite en page 5

Catastrophe aérienne en Syrie

125 morts 3 rescapés

Un Ilyouchine-62 quadricopteur tchécoslovaque, transportant 128 personnes, s'est écrasé hier matin à 1 h. 15 contre une dune et a pris feu, alors qu'il allait se poser à Damas.

D'après les autorités, dans cet accident, qui est le plus grave des annales syriennes, il n'y a que trois survivants, deux enfants et un homme.

L'avion, qui venait de Prague, s'appretait à se poser lorsqu'il a heurté la dune, à une vingtaine de kilomètres au sud de la capitale syrienne, a déclaré un fonctionnaire de la tour de contrôle.

« A l'impact, l'appareil a rebondi a explosé, puis est retombé. Les personnes qui n'ont pas été tuées par l'explosion ont trouvé la mort dans l'incendie ».

Très rapidement, des camions de lutte contre l'incendie appartenant à l'aérodrome se sont portés sur les lieux. Mais en arrivant, les sauveteurs n'ont trouvé d'abord que deux survivants — un homme et un enfant. En fouillant parmi les corps éjectés ici et là, ils devaient découvrir ultérieurement un autre rescapé, un jeune garçon qui a été transporté à l'hôpital avec des blessures graves.

Selon les autorités, les premiers renseignements recueillis donnent à penser que la plupart des passagers étaient syriens, irakiens et iraniens, avec quelques Tchécoslovaques.

Parmi les victimes figure également le cinéaste polonais Konrad Swinarski.

Le plus grave accident qui avait eu lieu précédemment en Syrie était celui d'un avion jordanien qui, en 1962, avait coûté la vie à 54 touristes européens. (ap)

Fiançailles pour les amoureux du Golan



Un ancien « casque bleu » autrichien et une ancienne auxiliaire israélienne (notre bétino AP), tous deux exclus de leur armée respective pour avoir fait une escapade amoureuse de 48 heures dans la zone tampon du Golan, en Syrie, vont se marier. La jeune fille attend un bébé.

L'Autrichien, Ernst Steinbauer, 28 ans, est revenu à Tibériade pour épouser son amie, Jeannette Faraj, 19 ans. Auparavant, il lui faudra se convertir au judaïsme, ce qui, reconnaît-il lui-même, demandera un certain temps.

(ap)

► Suite en dernière page

Les Arabes d'Israël s'identifient à la société israélienne

De notre correspondant à Jérusalem :
Lucien LAZARE

La population arabe d'Israël à l'intérieur de la ligne verte, c'est-à-dire dans les limites d'avant 1967, compte près d'un demi-million d'âmes. Elle conserve un degré d'autonomie que protège

la loi israélienne. Et sur laquelle cette population veille jalousement. Administration communale, écoles primaires et secondaires, presse, liberté du culte sont les attributs majeurs de cette autonomie. Vices-ministres, députés à la Knesseth et membres des cabinets mi-

nistériels représentent les Arabes au sein des grands corps de l'Etat.

Ces structures favorisent un certain conservatisme rural. Mais n'empêchent pas un processus d'israélisation qui étonne parfois les observateurs. Le village arabe a certes conservé sa personnalité et son authenticité, malgré l'irruption du progrès technique. Mais dans les campus universitaires et parmi la main-d'œuvre industrielle, on ne distingue plus guère entre jeunes juifs et arabes. « Pour la jeunesse arabe d'Israël, la culture israélienne incarne tout ce qui est moderne, progressiste et générateur d'émulation positive ». Telle est l'une des conclusions publiées par une sociologue américaine, le professeur Rita Simon, qui a réalisé une étude sur les normes socio-culturelles au sein de quelques mini-groupes en Israël.

Le professeur Simon s'est notamment intéressé à la population arabe et à celle des quartiers ultra-orthodoxes du secteur juif. Quoi de commun entre ces deux groupes ? Leur conservatisme, leur marginalité, le fanatisme religieux chez la plupart, l'emploi d'une langue véhiculaire distincte de celle de la masse : arabe pour les uns, yiddish chez les autres.

► Suite en dernière page

OPINION

Une Métropole aux abois

Rassurez-vous, il ne s'agit pas de la Métropole horlogère, mais bel et bien de New York, dont les embarras financiers aboutiront prochainement à une impasse, sinon une faillite.

Déjà nous avons signalé les grèves des services publics de la voirie et de la police, créant une situation sanitaire et une absence de protection et de sécurité inquiétantes. A la suite de concessions partielles consenties par le gouvernement de l'Etat, les rues où s'entassaient les ordures avaient pu être débarrassées et rendues à leur destination première. New York ne ressemblait plus à un immense dépotoir, dont l'odeur et la saleté constituaient un danger permanent pour la santé et l'hygiène les plus élémentaires.

Mais les restrictions financières imposées à la suite de la récession n'avaient pu être partiellement atténuées pour la police dont de nombreux représentants avaient été licenciés ou ne touchaient plus que partiellement leur salaire. Subissant comme l'instruction publique, les transports, l'administration et divers départements de l'Etat, les coupes sombres et le régime d'économies draconien que l'on sait (500.000 emplois supprimés en deux ans), les défenseurs de la loi ont fini par témoigner d'une irritation progressive, aujourd'hui muée en opposition ouverte. Si on ne leur donne pas satisfaction, proclament-ils, ils organiseront la grève perlée ou de massifs abandons de poste. Or jamais la pègre ne s'est montrée plus hardie et virulente. Jamais le taux des délits n'a augmenté si rapidement. En dépit des propos optimistes tenus par certains

administrateurs, cette spectaculaire aggravation de la criminalité n'exclut pas une crise grave, qui rendrait la vie impossible dans certains quartiers populaires, particulièrement à Harlem et lieux circonvoisins.

Il faudra donc bien, si l'on veut maintenir l'ordre, trouver les fonds permettant l'entretien d'une force publique normale, voire la possibilité de rassurer les citoyens et les entreprises, qui devant l'état de choses actuel ont tendance à quitter New York pour aller s'établir ailleurs.

Or demander des crédits est facile. Mais comment en obtenir, alors qu'on a déjà épuisé tous les recours possibles et tous les appuis ? Cette fois-ci c'est Wall Street qui est intervenu pour dénoncer les dépenses excessives et l'administration coûteuse de la Municipalité et pour exiger des coupes budgétaires permettant d'éviter la banqueroute. Pour redonner confiance aux investisseurs et permettre le lancement d'emprunts, c'est à une véritable dictature de financiers, de PDG et de grandes compagnies, nommés par le gouverneur de l'Etat, que les pouvoirs publics seront soumis. Et cette fois, si l'on n'aboutit pas c'est que la plus grande ville du monde aura fait la preuve de son incapacité à survivre et à durer dans l'état actuel de la société. Seule une austérité durable, dit-on, permettra de redonner à la prodigieuse New York du passé son rôle de Métropole vivante, prospère et animée.

Paul BOURQUIN

► Suite en dernière page

Journée de violence hier, en Thaïlande

Un vent de violence a soufflé hier sur la Thaïlande où des policiers ivres ont mis à sac la maison du premier ministre Kukrit Pramoj, des élèves de l'enseignement technique et professionnel ont occupé un cam-

pus universitaire et des gardes travaillant sur des bases américaines ont attaqué des employés du ministère du travail pour réclamer des meilleurs salaires.

► Suite en dernière page



Violences à l'Université de Bangkok. (bélino AP)

Notes D'UN PASSANT

Il n'y a que le provisoire qui dure, affirme un dicton.

Le fait est qu'il s'est souvent vérifié, soit pour des choses agréables, soit pour d'autres qui le sont moins. Ainsi il existe des mesures occasionnelles prises sous l'empire de la nécessité et qui durent encore, un demi-siècle après l'instauration. Témoin un impôt qui après avoir changé de nom deux ou trois fois est entré dans les mœurs et n'en sortira plus.

En revanche ce qu'il faut souhaiter qu'on n'abroge pas de sitôt c'est l'obligation légale d'afficher les prix de vente au détail, qui devrait disparaître à la fin de cette année, en même temps que l'arrêté sur la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices. Bien entendu on a souvent parlé de la « valse des étiquettes » pour démontrer que lorsque l'inflation règne rien n'empêche la montée des prix.

Mais au moins l'acheteur sait-il à quoi s'en tenir sur ce qu'il doit payer, et le vendeur est-il plus tranquille puisqu'on ne peut plus l'accuser de faire le prix sur la tête du client !

Avantage donc pour chacun. Personne au surplus ne se réjouirait à l'idée de voir les achats redevenir une succession d'énigmes et une matière incontestée à contestations...

C'est la raison pour laquelle les autorités seront sans doute bien inspirées de prendre les mesures utiles pour prolonger l'obligation existante, qui équivaut à la sagesse et aux nécessités du temps.

D'autant plus qu'on peut espérer tout de même qu'un jour pas trop lointain les prix cesseront de prendre des échasses et que le provisoire ne signifiera plus l'éternité...

Le père Piquerez



Un sourire...

ENTRE COMÉDIENS

Il croise un copain devant l'entrée des artistes.

- Comment ça va ?
- Pas mal. Et toi ? Le travail ?
- J'ai enfin trouvé une situation fixe.
- Où ?
- Dans un théâtre ambulante.

Pensée

C'est un lâche, celui qui tremble en relevant l'ancre alors qu'il lui faut gagner le large.

Bogaers

La perle

Le 18 juillet, à midi tente-cinq, un commentateur de la Radio romande, parlant de la conférence d'Helsinki annoncée pour la fin du même mois, nous disait que « quelques points ne sont encore pas réglés »...

Noch nicht !

En français... ne sont pas encore réglés.

Le Plongeur

TROIS CENTES SAVANTS PARLENT DE LA PLUIE ET DU BEAU TEMPS

Le monde se réchauffe-t-il ou se refroidit-il ? C'est la question à laquelle 300 des plus éminents météorologues de 23 pays tentent de répondre.

Ces spécialistes ne sont pas du tout d'accord entre eux. Quelques-uns comme le professeur Hubert Lam, président du Comité d'organisation, estiment que le monde entre dans une « mini-ère glaciaire » du fait que depuis 1950 la température moyenne dans l'hémisphère nord a baissé de trois degrés. Mais d'autres ont un avis différent et présentent des preuves d'une augmentation de la température moyenne dans l'hémisphère sud.

Une autre question qui va être examinée au cours de la semaine est celle des répercussions, sur les conditions climatiques, de l'utilisation des bombes aérosols, sujet qui préoccupe particulièrement les Etats-Unis.

Le professeur Lamb, directeur de la Section de recherches climatiques de l'Université East Anglia de Norwich est l'homme qui il y a trois ans, a surpris le monde en prédisant que la terre entrerait dans une nouvelle ère glaciaire pour les 10.000 années à venir. « Je m'en tiens à cette théorie, a-t-il affirmé et cela malgré la récente vague de chaleur. Globalement et dans la plupart des pays de l'hémisphère nord, dit-il, la température est en baisse. En outre, il y a un changement dans le comportement de la circulation globale des vents. Les vents ne suivent plus de directions prévi-

Archéologie

La plus ancienne écriture du monde éclaire l'antique civilisation de Sumer

Il y a bien longtemps que l'antiquité gréco-romaine n'a pas livré un texte inconnu à la curiosité des archéologues. On peut espérer encore des découvertes dues au hasard, nous apportant quelques très anciens papyrus ou quelques inscriptions surgies des ruines exhumées du sol.

Par contre, on retrouve encore de nombreux spécimens de documents écrits de ce qui fut la première écriture du monde, le cunéiforme utilisé vers la fin du 4e millénaire avant J.-C. dans le pays de Sumer, c'est-à-dire dans la région qui s'étend aujourd'hui dans le sud de l'Irak. Les caractères inscrits sur les tablettes découvertes par les archéologues se composent d'éléments en forme de coin ; ces documents se lisent de gauche à droite et le système d'écriture a présenté d'importantes transformations depuis les origines où les idéogrammes s'apparentaient à des hiéroglyphes (c'est-à-dire des dessins simplifiés) jusqu'à une époque plus récente où chaque signe correspondait à une lettre comme dans les alphabets modernes.

Sur les territoires de la Syrie et de l'Irak, plusieurs missions de fouilles archéologiques dirigées par la France ont permis d'exhumer depuis dix ans, nombre de documents écrits. Ainsi, en 1965, M. André Parrot, conservateur en chef des antiquités orientales, mettait au jour, sur le site antique de Mari (Syrie), une jarre datant de trente siècles avant J.-C. et contenant un trésor admirablement conservé. Il s'agissait du cadeau d'un roi d'Ur en Chaldée au souverain régnant à cette époque sur Mari. Outre de magnifiques bijoux et statuettes, la jarre contenait une douzaine de cylindres gravés et

une inscription de huit lignes indiquant notamment le nom du donateur.

Plus récemment, une mission archéologique française a découvert, sur le site du temple du soleil, à Larsa (Irak), plus de 150 tablettes couvertes d'inscriptions cunéiformes et donnant de précieux renseignements sur la comptabilité de ce temple du dieu Soleil, au 18e siècle avant notre ère, qui fut celui du célèbre Hammourabi. Ces tablettes présentent l'inventaire minutieux des entrées et sorties des magasins du temple et notamment du bétail. Grâce à ces tablettes ou à ces fragments, on peut se faire aujourd'hui une idée plus précise d'une civilisation qui fut brillante et dont on ignorait encore l'existence au milieu du siècle dernier.

150.000 TABLETTES AU BRITISH MUSEUM

Le British Museum où fut transporté la bibliothèque d'Assourbanipal, roi d'Assyrie (668-627 avant J.-C.) possède la plus importante collection du monde de tablettes cunéiformes, avant le musée du Louvre.

Cent cinquante mille tablettes permettent d'étudier la langue de Sumer et l'évolution du style depuis le début du troisième millénaire avant J.-C. jusqu'au 1er siècle de notre ère.

Le système d'écriture sumérienne, le premier dans l'histoire de l'humanité, qui permit d'abord de transcrire des noms de personnes et des phrases simples sur les stèles, évolua vers un système complet de communication relatant les spéculations des théologiens, les exploits des rois, les vers des poètes, bref, tous les aspects de la vie humaine.

Il fut adopté par d'autres peuples, notamment leurs voisins d'Akkad. Ces derniers parlaient pourtant une langue différente, un dialecte sémitique apparenté à l'arabe et à l'hébreu. Vers la moitié du deuxième millénaire avant J.-C., la langue akkadienne, écrite en cunéiformes, était devenue la langue diplomatique de tout le Proche-Orient, de l'Egypte à l'Anatolie. En Mésopotamie, bien après les Sumériens, on continuait longtemps à utiliser cette langue parlée pour les sciences, la littérature et la religion, puis elle disparut et fut oubliée, enfouie pendant des siècles sous les monuments en ruines de l'Irak.

RICHE LITTÉRATURE

Ce fut l'Allemand Rotefend qui perça le premier le mystère de l'écriture cunéiforme ; l'Anglais Rawlinson déchiffra, vers 1845 les premiers textes gravés en trois langues par le roi perse Darius Abéhastou.

Traditions

CONTROVERSE SUR LA PASSION D'OBERRAMMERSGAU

Oberrammersgau, en RFA, va consacrer 500.000 francs au cours des deux prochaines années à la préparation de la prochaine représentation de sa célèbre Passion, qu'interprètent, tous les dix ans, les habitants de cette petite ville de Bavière.

Cependant, a déclaré le bourgmestre, M. Ernest Zwink, ce n'est qu'en 1977 que le Conseil municipal se prononcera soit pour l'utilisation du texte traditionnel, accusé par certains d'antisémitisme, soit pour son remplacement par un texte moins controversé.

Même les traditionnalistes, d'après le bourgmestre, reconnaissent que le

texte traditionnel, écrit il y a cent ans par un prêtre, le père Alois Daisenberger, doit être revu dans une certaine mesure mais, a-t-il dit, aucune décision n'a encore été prise quant à la proposition tendant à supprimer du texte l'accusation d'après laquelle les Juifs sont collectivement responsables de la mort du Christ.

Selon M. Zwink, certains réformateurs réclament le remplacement du texte du Père Daisenberger par un texte rédigé par un moine bénédictin du pays, le Père Ferdinand Rosner, qui impute la crucifixion à un complot de Lucifer et, ainsi, absout les Juifs d'une responsabilité directe.

« La question reste en suspens, a-t-il ajouté. Nous voulons donner leur chance aux deux propositions. »

BOYCOTTAGE INUTILE

Auparavant, des organisations juives avaient lancé un appel au boycottage, en accusant le texte de la Passion d'antisémitisme, mais les cent représentations eurent lieu à guichet fermé.

M. Hans Schwaighofer, directeur de l'école locale de sculpture sur bois, a été désigné pour la mise en scène des représentations de 1980.

« Il est favorable au texte Rosner, mais il restera probablement en fonction même si la municipalité se prononce contre le nouveau texte », a déclaré le bourgmestre.

En ce qui le concerne, M. Zwink est favorable à l'utilisation du texte traditionnel révisé qui, dit-il, simplifierait les choses.

« Nous sommes habitués au texte Daisenberger et des changements de dialogue pourraient être apportés en cours de répétition. »

Bien que les prochaines représentations ne doivent avoir lieu que dans cinq ans, les demandes de billets arrivent déjà d'un peu partout dans le monde.

La représentation de la passion date d'un vœu que firent en 1643 les habitants d'Oberrammersgau. La peste sévissait alors dans la région et la population promit d'interpréter, tous les dix ans, la mort du Christ si elle en réchappait. Elle fut épargnée. (ap)

Préparation d'eau potable

Lors de tremblements de terre ou d'autres catastrophes naturelles, les services d'alimentation en eau de la région sont très souvent détruits. Il faut alors traiter l'eau des rivières et des lacs dont on a besoin, en raison du danger d'épidémie.

Une entreprise de Winterthur a mis au point, pour ces territoires sinistrés, une nouvelle installation mobile pour la préparation d'eau potable à partir d'eaux souterraines et d'eaux de surface polluées (capacité maximale 4000 l-h.). L'installation de traitement, logée dans un container, comprend des groupes pour la pré-oxydation, la flocculation, la filtration multicouche, l'absorption et la stérilisation. Elle comporte en outre un réservoir pour la conservation de l'eau traitée et les réserves d'eau de lavage.

L'installation est alimentée en énergie soit par une source de courant extérieure, soit par un groupe de secours incorporé. Afin que l'eau traitée puisse être distribuée de manière hygiénique, l'installation est offerte avec une machine à emballer. L'eau est introduite directement dans des sachets en plastique, ou mélangée avec du lait en poudre avant le remplissage et livrée ainsi sous forme de lait. Ce qui permet d'approvisionner rapidement en eau potable ou en lait de qualité impeccable la population de régions sinistrées. A. S.

Le chemin de fer a cent cinquante ans

Les passagers du premier train de voyageurs qui s'est ébranlé tant bien que mal, soufflant et fumant dans le ciel de septembre 1825, avaient-ils le sentiment de vivre un moment historique ? Qui aurait pu alors deviner le fabuleux avenir de cette étrange machine qui relia ce jour-là Stockton à Darlington à la vitesse moyenne de 24 kmh. ? C'est ce que l'on peut lire dans le bulletin de l'Union internationale des chemins de fer (UIC).

Les Chemins de fer britanniques célèbrent donc le 150e anniversaire de l'invention de George Stephenson et du premier voyage de sa fameuse locomotive sur les 32 km de la ligne minière reliant Stockton à Darlington, dans le nord-est du Royaume-Uni, non loin de Newcastle. Ils ont prévu pour le fêter diverses manifestations dont la plus marquante sera le 27 septembre l'inauguration du Musée national des chemins de fer à York. Les British Railways font circuler, en outre, un train-

exposition dans toute l'Angleterre jusqu'à la fin de l'année afin de présenter au public les principaux développements du rail depuis 1825. En se rendant de Londres à Glasgow, ce train roulera sur une ligne nouvellement électrifiée et qui permet de relier la capitale britannique à celle de l'Ecosse en cinq heures, à une vitesse moyenne de 128 kmh et est remorqué par des machines électriques de 5000 CV.

Le 30 août, les British Railways montreront au public installé sur des tribunes le long de la voie quarante machines à vapeur dont celle de George Stephenson qui a été reconstruite par des élèves-ingénieurs de l'Université de Durham auxquels il a fallu deux ans de recherches et de travail pour obtenir un modèle aussi vrai que possible.

Enfin, en septembre et en octobre des trains spéciaux à vapeur rouleront dans tout le pays. (ats)

TOURISME À LA CARTE

Le crépuscule depuis le Jungfraujoch

Le coucher de soleil depuis les hautes Alpes est à la portée des touristes, par beau temps, tous les mardis jusqu'à fin septembre sur le Jungfraujoch, à 3454 mètres d'altitude. Ce petit univers « sur le toit de l'Europe » propose d'autres attractions : un palais de glace, une vue plongeante sur le glacier d'Aletsch à vous couper le souffle (c'est la plus vaste mer de glace des Alpes), une exposition de la station de recherches alpines et un restaurant self-service. Le dernier train redescend en direction d'Interlaken à 21 h. 25. Des prix réduits sont consentis pour les voyageurs du soir.

Patrimoine architectural : nouvelles publications de l'ONST

Comme contribution à l'Année européenne du patrimoine architectural 1975, l'Office national suisse du tourisme a édité un guide illustré des « Châteaux et forteresses en Suisse ». Cet ouvrage donne au lecteur un aperçu clair et précis du patrimoine fortifié de Suisse. En annexe, une carte et de petits croquis montrent comment on parvient à pied ou avec les transports publics jusqu'à 90 des 3000 châteaux et forteresses du pays. La seconde des nouvelles publications vous invite à suivre les sentiers culinaires de l'Helvétie. Son titre : « Auberges historiques et châteaux-hôtels en Suisse ». Cette brochure donne des informations sur l'histoire et l'aménagement de 76 établissements renommés, ainsi que sur les possibilités d'excursion et de sport dans les environs. Les spécialités culinaires, des plus raffinées aux plus simples, sont également mentionnées. Les deux publications existent en français, allemand et anglais.

Nouvel itinéraire d'excursions montagnardes au Tessin

Un nouvel itinéraire d'excursions pour les mordus de la montagne, qui vous mène dans des massifs de plus de 2000 mètres d'altitude, a été tracé au Tessin. Le point de départ se trouve à la station de San Bernardino. Les étapes principales sont

les suivantes : Campo Blenio, Passo del Sole, Airolo, Crissalino, Fusio, col de Redorta, Sonogno dans le val Versasca, enfin les auteurs de Cardada avant de plonger sur Locarno. Pour l'ensemble du circuit, il faut prévoir une bonne semaine. En été, il faut compter 65 heures de marche, les skieurs chevronnés le feront en 50 heures durant l'hiver. Des possibilités d'hébergement existent dans les différentes localités, ainsi que dans les refuges CAS de l'Adula (30 places) proche du Rheinwaldhorn et de Crissalino (80 places).

La descente de l'alpage : une coutume traditionnelle de la Suisse

A la fin de l'été se déroulent en Suisse les traditionnelles descentes de l'alpage, souvent combinées avec la répartition des fromages. Cette ancienne coutume donne lieu à de grandes festivités en Gruyère. En Valais, le samedi qui suit la Saint-Barthélémy, cette année le 30 août, les bergers des onze alpages descendent à Vissoie, chef-lieu du val d'Anniviers, et apportent au curé des fromages en échange de la bénédiction des Alpes. Lors d'une des dernières semaines de septembre, une joyeuse cohorte de touristes et d'autochtones remontent le Justistal en direction de l'alpage pour y célébrer la traditionnelle répartition des fromages. Avant le retour des bergers dans la vallée, une fête populaire donne à chacun l'occasion de bien s'amuser.

A travers le pays appenzellois

Les collines verdoyantes d'Appenzell, en Suisse orientale, sont une région de villégiature pour les vacanciers désireux d'échapper au rythme forcené de la vie quotidienne et, surtout, pour les marcheurs convaincus. Ainsi, les chemins de fer appenzellois organisent des excursions accompagnées pour divers lieux et sommets : Hoher Kasten, Ebenalp, Kronberg et Gäbris, tandis qu'un tour à cheval conduit les amateurs à Urnäsch. La semaine de marche du 14 au 20 septembre, à raison de 3 à 5 heures de promenade par jour, vous fera connaître tout l'Appenzell et vous conduira jusqu'aux hauteurs des Préalpes.

LES SYMBOLES

Les arbres et les plantes : le chêne

Le chêne n'est guère répandu dans la région jurassienne, et s'il parvient à s'acclimater, il n'atteint pas la taille imposante qui a frappé l'imagination des peuples où un climat clément lui a permis de s'épanouir. Le même mot sert à désigner en latin le chêne et la force, « robur ». Le symbolisme du chêne gravite autour de la force, de la puissance, de la grandeur ; le chêne, c'est l'image de l'arbre adulte, de tout ce qui atteint la plénitude de la force, tant physique que morale.

Si l'on associe le chêne, la chênaille au druidisme, la religion des Celtes, c'est que les anciens grecs avaient fait le rapprochement entre le terme « drus » qui, dans leur langue, signifiait « chêne », et le prêtre de la religion celtique, le « druide », l'homme de chêne, cet arbre jouant un rôle dans la célébration du culte druidique. De plus, le druide était censé détenir la sagesse et la force.

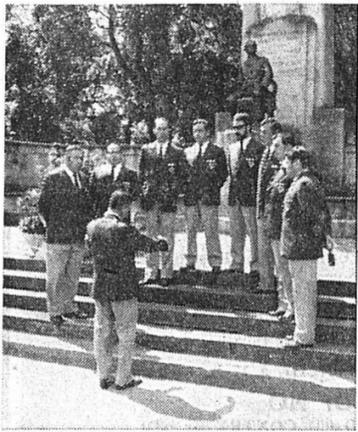
Ce n'est donc pas sans raison que la massue d'Hercule est de

chêne, car aucun bois n'évoque autant que celui-là la solidité, la puissance et ses attributs : la longévité et la hauteur. D'où son rôle d'arbre sacré, d'intermédiaire entre les dieux et la terre, parce qu'il attire la foudre, la « voix de l'Eternel » selon l'expression hébraïque. Le chêne a sa place dans l'Ancien Testament. C'est auprès de cet arbre que Dieu se révéla à Abraham, tant à Sichem qu'à Hébron. Dans la Grèce antique, on peut noter de nombreuses références au chêne, de même qu'à Rome et dans la mythologie slave.

« Le feuillage divin du grand chêne de Zeus » possédait des pouvoirs divinatoires. C'est pourquoi, selon l'Odyssée, Ulysse le consultait ; d'autre part, rappelons que la Toison d'or, gardée par le dragon, était suspendue à un chêne. Cet arbre majestueux était assimilable à un temple, et l'abri qu'offrait ses branches jouait un rôle protecteur.

A. C.

Richesse du folklore basque par l'ensemble «Elai-Alai»



Les chanteurs et danseurs basques de l'ensemble «Elai-Alai» ont fait leurs adieux à La Chaux-de-Fonds hier matin sur la place de la Gare, applaudis par un public nombreux. (photos dn)

Suscitée par le Centre de Culture ABC et organisée par l'ADC - Office du Tourisme et Musica-Théâtre, la soirée de mardi à la Salle de Musique, grâce aux artistes de l'ensemble «Elai-Alai», nous a permis de pénétrer les richesses ancestrales du folklore basque. Car enfin ce peuple basque qui

vit à l'extrémité occidentale des Pyrénées vivifie encore aujourd'hui un folklore dont les origines remontent dans la nuit des temps. Telles ses danses rituelles des épées et des bâtons qui appartiennent aux rites mégalithiques.

Dix garçons, dix filles dansent les mascarades du Carnaval de Biscaye, leur capitale, dans un mouvement exalté et frénétique entrecoupé de cris et de sifflets, qui subitement devient grave, lent et solennel, puis s'élançant à nouveau en tourbillons dans le chatoement des couleurs vives des costumes. Puis les danses d'origine guerrière, héroïques où les danseurs élèvent plus haut leurs bras et leurs jambes, la tête altière et continuellement dressée. Les mollets garnis de grelots ponctuent le rythme. Vêtus d'habits de pêcheurs, de bergers, les danseurs et danseuses illustrent les scènes campagnardes de la Navarre. Enfin les danses religieuses toutes de mystère et de sérénité.

La musique d'accompagnement n'est pas moins caractéristique que les danses. Jouées sur des instruments très anciens comme la silboa (flûte à bec à trois trous tenue de la main gauche) ou la dulzaina (sorte de hautbois rustique aux sons stridents) les mélodies toutes soutenues par un ou plusieurs petits tambours se plaisent à combiner des mesures de rythmes asymétriques de tonalité modale.

La plupart de ces danses et musiques d'avant l'ère chrétienne, elles ont néanmoins gardé, notamment par l'ensemble «Elai-Alai» une vie, une authenticité d'une inestimable valeur.

Enfin, la chorale : neuf hommes, leur chef M. Cobo, des voix où s'allient les timbres profonds comme ceux des slaves à la puissance et la clarté des voix latines. Ils chantent à 4, 5, 6 voix. Mélodies accompagnées (chaque chanteur est soliste), chants polyphoniques, tout un répertoire où texte et musique se mêlent étroitement, la raison pour laquelle les chants basques se distinguent par une exceptionnelle valeur artistique. Des interprétations nuancées rythmées, précises, distinguées, bien dignes d'un prix que remporta cet ensemble vocal en 1971 au concours international de chorales à Arrezzo.

Venant d'Autriche, et avant de regagner le Pays basque, les quarante-six interprètes du groupe «Elai-Alai» ont présenté un spectacle de grande qualité et du plus haut intérêt auquel le très nombreux public ne fut pas insensible. E. de C.

Epilogue d'un accident mortel au Tribunal de police

Ouvrier tué... patron condamné

Le procureur réclamait mille francs d'amende pour A. P., R. D., et S. S. pour homicide par négligence. L'avocat de la partie plaignante trouvant la peine beaucoup trop légère demandait l'emprisonnement. Quant à l'avocat de la défense, il plaidait la libération des trois accusés. Finalement, le président du tribunal trancha en libérant S. S., mais en condamnant A. P. à 1000 francs d'amende et 250 francs de frais, et R. D., à 800 francs d'amende et 250 francs de frais. Par ailleurs, ils verseront à la partie plaignante une indemnité de 400 francs de frais de procédure.

C'est un accident mortel de travail qui occupait hier le Tribunal de police présidé par M. Pierre-André Rognon, assisté de M. Gino Canonica, fonctionnaire comme greffier.

Le 24 octobre dernier, au début de l'après-midi, M. Serafino Alavarez, âgé de 24 ans, faisait une chute d'une hauteur de 5 m. 50, alors qu'il travaillait au lambrissage du toit d'une villa du quartier du Cerisier. Transporté à l'hôpital de la ville puis à l'Hôpital cantonal de Genève, il devait décéder trois jours plus tard, des suites de ses blessures.

Il s'agit de déterminer des responsabilités bien qu'elles soient déjà établies en partie si l'on tient compte de l'Ordonnance fédérale concernant les travaux de toitures et les travaux exécutés sur les toits, qui précise que tout ouvrier travaillant à plus de 3 mètres au-dessus du vide doit avoir une protection. Or, la victime n'était ni attachée, ni assurée et aucun échafaudage n'avait été dressé.

On entendra trois témoins. L'agent de police qui a fait le constat de l'accident, un inspecteur cantonal du travail et l'ingénieur de la maison suédoise qui livre par camions ces villas préfabriquées et qui sont montées, une fois les fondements terminés, en un jour et demi. C'est une méthode de construction nouvelle. Aucun échafaudage ne peut être dressé avant de terminer la pose des fermes et le lambrissage du toit. L'ingénieur suédois dira qu'il a déjà construit plus de mille villas de ce genre en Suède et une trentaine en Suisse. Il n'y a jamais eu d'accident avant celui évoqué hier devant le tribunal. A La Chaux-de-Fonds, dans le quartier du Cerisier, 21 villas ont été construites. La dernière a coûté la vie à un ouvrier.

Pour les trois accusés, ce chantier ne devait pas poser de problèmes de sécurité. Seul le mauvais temps a peut-être joué un vilain tour. Il avait neigé le jour précédent et les ouvriers étaient obligés de porter des bottes pour travailler. Y a-t-il eu glissade ou malaise ? Personne ne pourra le dire.

Pendant pour deux témoins, l'agent qui effectua le constat et l'inspecteur

cantonal du travail, aucune mesure de sécurité n'a été prise, mise à part une latte de 2 cm. d'épaisseur placée en bordure du toit ! Et l'inspecteur cantonal de rappeler toute la cascade de mesures qui doivent être prises pour la sécurité des ouvriers sur les chantiers. « Si on ne pouvait pas installer un échafaudage, dit-il, il y avait d'autres possibilités de sécurité : un garde-corps par exemple qui aurait évité la chute ou encore des filets ».

La plupart des explications données par l'inspecteur cantonal du travail sont d'ailleurs reprises par l'avocat de la partie plaignante. Il s'étonne aussi du réquisitoire. « On a économisé beaucoup plus que mille francs en ne prenant pas les précautions nécessaires à la sécurité de l'ouvrier. Ce dernier entretenait complètement sa mère et celle-ci ne touche maintenant plus qu'une modeste rente versée par la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents ». Il mettra un terme à sa

plaidoirie en demandant une peine d'emprisonnement.

De son côté, l'avocat de la défense s'est efforcé de démontrer que l'installation d'un échafaudage était impossible avant d'avoir lambrissé le toit. La carcasse n'est pas stable si le toit n'est pas posé. « C'est une manière de construire que nous ne connaissions pas, dit-il. Il n'existe aucun travail où les risques d'accident ne peuvent être évités ». Il terminera en constatant que personne au cours de l'audience n'a pu se prononcer d'une manière évidente sur les mesures qui auraient pu être prises. Il demandera la libération des trois accusés.

Ce n'est pas l'avis du président qui regrette d'ailleurs que dans certains milieux intéressés on travaille d'une certaine façon, sans mesure de sécurité et, parce qu'il n'y a pas eu d'accident, il ne doit pas y en avoir. « Si la construction n'était pas solide, dit-il, on ne voit pas pourquoi on laissait travailler des ouvriers ».

Et le président du tribunal de terminer en reprochant ce manque de mesures de sécurité, même pour un travail qui ne durait qu'une demi-journée. Si l'échafaudage était impossible, il y avait encore l'encordage de l'ouvrier. Il libéra le chef de chantier, mais condamna le patron et le directeur.

R. D.

A la Société de musique...

Fidèle à une heureuse tradition, le comité de la Société de musique, pour sa 83e saison, présente au public de la région son programme qui vient de sortir de presse. Une saison musicale, établie selon une structure traditionnelle marquant un attachement à une politique bien définie, une saison dont par ailleurs le contenu marque une certaine évolution, où nous retrouvons douze concerts d'abonnement auxquels viendront s'ajouter par la suite deux concerts d'orgue gratuits.

Par la diversité des manifestations, par la réputation des artistes engagés, le programme de la nouvelle saison ne le cède en rien à celui de la précédente pourtant riche de souvenirs.

C'est ainsi que quatre concerts symphoniques (Philharmonie d'Osaka, Philharmonie de Dresde, Orchestre de la Suisse romande, Société d'Orchestre de Bâle), deux concerts d'orchestres de chambre (Ensemble de cordes baroque de Zurich, Orchestre de chambre de Vienne) le Quatuor de Cracovie, le Trio Pro Arte, des récitals consacrés au piano, au violon et au violoncelle constituent l'essentiel du programme.

Entouré de quelques membres de son bureau, M. René Mattioli, distingué président de la Société de musique, conviait hier en fin d'après-midi les représentants de la presse. Dans une prochaine édition, nous aurons l'occasion de rendre compte de cet entretien et de présenter aux lecteurs le détail de ce riche programme.

E. de C.

sociétés locales

Centre culturel espérantiste. — Pratique de l'espéranto, enfants : lundi 25, 16 h. 45 - 17 h. 45 ; mardi 26, 15 h. 45 - 16 h. 45 et 16 h. 45 - 17 h. 45. Conférence pour le public espérantophone organisée avec la Société d'espéranto, mercredi 27, 20 h. 30, salle de lecture de la Bibliothèque de la ville. Conférencier : M. Isaj Dratwer, prof. de Biologie, Bat-Jam, Israël. Sujet : Les impasses de la science.

Chœur d'hommes «La Pensée». — Vendredi 22, 19 h. 30, basses et barrytons ; 20 h. 15, ensemble, au local (Ancien Stand).

Club alpin suisse. — Chalets Joux-du-Plâne, Mont-d'Amin ouverts, 23-24 août, Dom - Salbitschin (varappe), réunions des participants, ce soir, 18 h. 15, au local. 30-31 août, Nadelhorn (mixte et CSA), inscr. R. Parel. 31 août, Dent-de-Lys (famille), inscr. Fr. Messmer.

Contemporains 1939. — Torréa familiale annuelle au Gurnigel, 24 août ; rendez-vous poste principale, 10 h., par n'importe quel temps.

La Jurassienne (section de courses des UCJG). — Gymnastique : Reprise des séances jeudi 21 août, aux heures habituelles. Séances : Visite de la STEP (nouvelle station d'épuration), visite mixte, rendez-vous des participants, 14 h., devant la station (au bas du Chemin Blanc). Rappel : Votre questionnaire est-il rempli et renvoyé... ?

La Mouette. — Samedi 23, nettoyage de la Vallée de La Brévine. Rendez-vous des aides devant le monument place de la Gare, à La Tchaux, 6 h. 45.

Musique des Cadets. — Répétitions générales, mardi et jeudi, 19 h. 30.

Société canine. — Tous les mardis, 18 h. 30 à 20 h., cours d'éducation de chiens, chalet de La Sombaille, au-dessous de l'Essuie-mains.

Samaritains. — Lundi 25 août, 19 h. 45, au local : exercice et préparation du service sanitaire de la Braderie, les 5, 6 et 7 septembre.

Comptes de l'hôpital Déficit moins important que prévu

Le compte de pertes et profits de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds pour l'exercice comptable 1974 laisse apparaître un déficit de 1 million 383.270,44 francs. Ce déficit est toutefois moins important que celui qui avait été budgété, soit 2 millions 440.215 francs. A noter qu'en 1973, le déficit s'élevait à 1 million 736.931 francs 76. Le chiffre de 1974 marque donc une «amélioration» d'une part sur les prévisions budgétaires, d'autre part sur le compte de 1973.

Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

PUBLI-REPORTAGE

Denner-Discount s'installe place de la Gare



Denner-Discount s'est ouvert hier soir, place de la Gare. C'est le cent-vingt-septième magasin de la chaîne installé dans notre pays, le deuxième dans le canton de Neuchâtel. A cette occasion, M. Thomas Fehr, directeur général des produits alimentaires, présentait le nouveau magasin qui sera dirigé par M. Jean-Claude Musy. C'est une surface totale de 950 mètres carrés, dont 585 mètres carrés sont considérés comme surface de vente propre et 365 mètres carrés de dépôt de la marchandise. Celle-ci est placée sur 140 mètres de rayons et sur une vingtaine de palettes.

Pas de luxe, peu de personnel (quatre personnes), mais mille articles de nécessité journalière. Pour cette première chaux-de-fonnière, les autorités étaient représentées par les conseillers communaux Ramseyer et Robert. Tout en souhaitant la bienvenue à ses invités, M. Thomas Fehr présentait la Maison Denner. Elle représente pour 1974 un chiffre d'affaires de 643,4 millions, soit une augmentation de 87,4 millions de francs par rapport à 1973. C'est elle qui, dès 1967, introduisit cette forme de vente discount dans notre pays.

Il avait introduit de la drogue à la prison

Incorrigible ce garçon de 22 ans qui comparait hier devant le tribunal de police, prévenu notamment de vols, recel et infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants. Calme, s'exprimant bien, poli, F. G. donne les apparences d'un garçon tranquille et sans histoires. Ce qui est loin d'être le cas. Déjà condamné par deux fois à des peines de cinq jours pour l'une, cinq mois pour l'autre, avec sursis, il n'en a pas tiré les leçons. Dans le milieu de la drogue plus que dans tout autre, on retombe bien vite dans les travers, la justice en sait quelque chose.

F. G., que l'on décrit comme un individu instable, faible de caractère, hébergeait à la bonne franquette deux camarades. L'un vola à l'autre deux kilos de haschich pour les négocier à La Chaux-de-Fonds, Bienne et Delémont. Par deux fois, ces ventes s'effectuèrent en présence de F. G. qui est donc soupçonné de complicité dans ce trafic, ce dont il se défend. Une perquisition a permis de retrouver à son domicile, outre des doses de drogue provenant de la marchandise volée, des seringues hypodermiques et des aiguilles. Il reconnaît s'être piqué deux fois, mais nie avoir eu connaissance de la présence de haschich chez lui. Au cours de leurs randonnées, G. et son copain ont aussi commis d'autres menus délits. A Glovelier, ils se sont emparés de deux casques et de paires de gants qui se trouvaient posés sur une motocyclette. De plus, G. a reconnu avoir piloté une voiture alors qu'il était sous le coup d'une mesure administrative qui lui avait retiré son permis de conduire et avoir dépassé la vitesse de 50 km/h. à l'entrée du Landeron ! Arrêté, G. est libéré provisoirement le 27 juin. Sans plus attendre, il va commettre une faute qui lui vaudra de retrouver sa cellule quelques jours plus tard. Un dimanche soir, F. G. met quelques grammes de haschich et un peu de poudre de champignon hallucinogène dans un petit sac qu'il va lancer par-dessus le mur d'enceinte des prisons de La Chaux-de-Fonds, à l'intention d'un jeune détenu. Avec une splendide naïveté, G. complétait son envoi d'une lettre manuscrite qui signait pratiquement le coup. Grâce à ce mot, les enquêteurs purent rapidement identifier le coupable et le remettre sous les verrous où il se trouve depuis le premier juillet.

Le tribunal retient les infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants et le recel. Il condamne F. G. à trois mois de prison ferme, dont à déduire 70 jours de préventive, et à une amende de 100 francs pour l'infraction LCR. Il met en outre les frais de la cause à sa charge par 600 francs, institue un patronnage et ordonne la destruction de la drogue saisie. Par contre, le tribunal ne révoque pas le sursis de la précédente peine de cinq mois. Il prolonge toutefois la durée du délai d'épreuve de deux ans. (L)

AUTRES CONDAMNATIONS

Le tribunal a prononcé en outre les condamnations suivantes :

P.-A. R. à 20 jours d'emprisonnement, 400 francs d'amende et 220 francs de frais pour ivresse au volant, circulation sans permis de conduire, infr. LCR et OCE ;

P.-A. F. à 40 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et 125 francs de frais pour vol, tentative de vol, abus de confiance, dommages à la propriété ;

J. P. à 20 jours d'emprisonnement et 230 francs de frais pour ivresse au volant ;

M. C. à 3 mois d'emprisonnement et 90 francs de frais, sursis accordé le 5 juin 1974 révoqué, pour violation d'une obligation d'entretien et escroquerie ;

S. F. à 3 mois d'emprisonnement sous déduction de 13 jours de détention préventive subie et 210 francs de frais pour tentative de vol ;

A. G. à 7 jours d'arrêt et 30 francs de frais pour infr. à la LF sur la taxe d'exemption du service militaire.

état civil

MERCREDI 20 AOUT

Naissance

Granchelli Mauro, fils de Mario, mécanicien et de Dina Tomassina, née Di Meo.

Promesses de mariage

Aubry Gérard Wilhelm Marie, aide infirmier et Lebet Isabelle Nicole. — Martin Jean-Claude, mécanicien et Ranzoni Maryse Thérèse.

mémento

Club des loisirs : «Groupe promenade» : course de vendredi, La Ferme-Modèle - Les Brenets, rendez-vous, 9 h. 30, kiosque du Bois-du-Petit-Château, chacun emporte son pique-nique.

Bibliothèque de la ville : Prêt : 10 h. à 12 h. - 14 h. à 21 h.

Musée paysan : 14 h. 30 à 17 h. 30.

Musée international d'horlogerie : 10 h. à 12 h., 14 à 17 h.

Musée des Beaux-Arts : 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h., exposition Léon Gischia.

Musée d'histoire naturelle : de 14 à 17 h., exposition faune marine.

Vivarium : 10 à 12 h., 14 à 17 h.

Cabaret 55 : Attractions internationales. Cabaret Rodéo : Dancing-attractions.

Le Scotch : Bar-dancing.

Le Domino : Cabaret-Attractions.

La Boule d'Or : Bar-dancing.

ADC : Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.

Baby-Sitting Croix-Rouge : 10 à 12 h., 17 à 19 h., tél. 23 42 92.

Vestiaire Croix-Rouge : Paix 73, 14 à 18 h.

Service d'aide familiale : tél. 23 88 38. En cas de non-réponse, tél. 23 20 16.

Alcooliques anonymes AA : Tél. 23 86 65 ou 23 85 24 ; case postale 99.

SOS alcoolisme : tél. 23 39 22 ou Croix-Bleue, tél. 23 51 35.

La Main tendue : tél. (032) 25 45 55.

Armée du Salut : Poste de secours, tél. 22 44 37.

Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Versoix, Industrie 1.

Ensuite le No 111 renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire : tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)

Service médical de soins à domicile : tél. 23 41 26.

Centre d'information et de planning familial : tél. 23 56 56.

Service de consultations conjugales : tél. (038) 24 76 80.

Drop-in (consultations et informations), tél. 23 52 42.

Police secours : tél. No 117.

Feu : tél. No 118.

Pour les cinémas, voir page 21.

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Hôpital du Locle

Tous ceux qui s'intéressent à notre CENTRE HOSPITALIER sont invités à visiter les nouvelles installations

Journée "PORTES OUVERTES"

le samedi 23 août de 9 h. à 11 h. - de 14 h. à 16 h.

Le Conseil d'administration

AMARILLO DISCOUNT

Pâtes 3-oeufs Businger

Cornettes et spaghetti

-95

Tomates pelées

d'Italie, 240 g

-70

Haricots Hero

moyens, 460 g

1.70

Biscuits au beurre De Beukelaer

125 g

1.60

-80

Comfort Jumbo

4,7 kg,

16.25

8.90

Matzinger

flocons spéciaux pour chiens

1 kg

3.85

2.45

DE NOTRE

BOUCHERIE LOBSIGER

SEMAINE DU 25 AU 30 AOÛT

LAPIN FRAIS	100 gr.	1.-
RAGOÛT DE BŒUF	100 gr.	1.30
TRIPES	100 gr.	-.70
SAUCISSES À RÔTIR PAYSANNES	100 gr.	-.95

Fraicheur — Amabilité — Qualité

Le Locle, Centre Piazza, Rue Bournot 31

CINÉMA CASINO LE LOCLE

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE à 20 h. 30 - 16 ans

Yves Montand et Katharine Ross dans

LE HASARD ET LA VIOLENCE

Aimer - Etre aimé, nous avons tous besoin d'amour...

SAMEDI et DIMANCHE à 17 h. - 12 ans

Dr NO

(JAMES BOND 007 CONTRE Dr NO)

r. berger

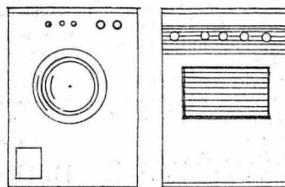
C'est: INSTALLATION, APPAREILS MENAGERS machines à laver, cuisinières chauffage électrique, lustrerie SERVICE DEPANNAGE ETUDE, DEVIS

NOTRE MAGASIN EST TRANSFERE RUE DANIEL - JEANRICHARD 25

C'EST DONC

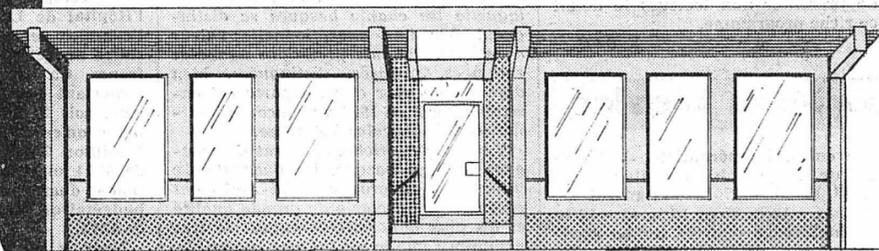
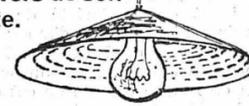
VIS-A-VIS

POUR MIEUX VOUS SERVIR !



que tout a été entrepris pour pouvoir vous accueillir dès à présent de la façon la plus agréable.

Le magasin de vente tout fraîchement aménagé, vous permettra de faire votre choix sur place au travers de son exposition permanente.



ELECTRICITE berger

tél. 31.30.66

un magasin spécialisé au service de tous Daniel JeanRichard 25



AUBERGE DU PRÉVOUX

s/Le Locle

CETTE SEMAINE :

MOUSSELINE DE TRUITES DU LAC

ÉCREVISSES BORDELAISE

FILETS MIGNONS AUX MORILLES

H. Large, chef de cuisine Téléphone (039) 31 48 70

CARTES DE NAISSANCE En toute saison, en vente à l'Imprimerie COURVOISIER

Pendules - Horlogerie - Bijouterie

Eric JOSSI

D.-JeanRichard 1 LE LOCLE Tél. 039/31 14 89

L'IMPARTIAL

votre source d'informations

Société de tir CARABINIERS DU STAND LE LOCLE

TIRS MILITAIRES

SAMEDI 23 AOÛT 1975 de 13 h. 30 à 17 h. 30

DERNIÈRE SÉANCE

Livrets de tir et de service indispensables

Ouverture des bureaux à 13 h.

Voiture de service à vendre

OPEL KADETT 1200 Spéciale

4 portes - 11 000 km. Modèle 1975

GARAGE DU RALLYE - A. DUMONT Distributeur OPEL Tél. (039) 31 33 33 - Le Locle

Pilotes en herbe, à vos marques pour le huitième Grand Prix des caisses à savon à La Combe-Girard



Dernière touche aux bolides avant le départ. (photo archives)

Comme chaque année à pareille époque, les commerçants loclois du CID, animateurs du traditionnel Grand Prix des caisses à savon, convient tous les pilotes en herbe, constructeurs de leurs bolides à une manifestation qui attire les foules et suscite l'enthousiasme des participants.

Dimanche, ce ne sont donc pas moins de 50 à 60 coureurs de 9 à 15 ans qui prendront le départ du huitième prix loclois, sur la route de La Combe-Girard.

Il est à croire qu'une nouvelle fois, le public saura encourager les jeunes conducteurs de ces bolides aussi différents qu'originaux, et souvent construits avec des moyens fort simples, en se rendant en masse sur le circuit désormais traditionnel.

Les pilotes et leurs engins seront

une nouvelle fois classés selon trois catégories :

- Catégorie A, voitures améliorées, avec pneus gonflables,
- Catégorie B, Grand Prix avec roues standard, fournies par une marque de voitures,
- Catégorie C, véritables caisses à savon.

CHAMPIONNAT SUISSE

Précisons qu'au Locle, toutes les voitures munies de roues standard participeront au classement de la catégorie B, les temps étant déterminants. Dans cette même catégorie B, seules les voitures construites selon le règlement établi pour la participation au championnat suisse pourront prétendre à un classement comptant sur le plan national.

Cambriolages, la série continue

Décidément les vacances sont également terminées pour les cambrioleurs nocturnes qui, après avoir sévi à plusieurs reprises ces derniers temps dans la région, s'en sont pris dans la nuit de dimanche à lundi (probablement) à un magasin d'optique de la rue Marie-Anne-Calame, au Locle.

Un travail au domicile très « propre », comme devait nous l'indiquer la victime de ce vol, puisqu'aucune trace apparente ne permit de déceler la visite impromptue, si ce n'est le premier coup d'oeil jeté à la caisse du magasin ce lundi après-midi.

Après déduction logique, on constata que le ou les malfaiteurs s'étaient introduits à l'intérieur de la boutique après avoir escaladé une façade, dans la cour intérieure, et s'être faufiletés par une fenêtre de toilettes restée entrouverte. Le montant des valeurs en espèces volées atteint quelques milliers de francs en monnaie et billets suisses et français.

La police, qui n'a pas transmis de communiqué officiel à ce sujet, enquête. (ar)

Chronique de la famille horlogère

► Suite de la 1re page

Il est vrai que beaucoup de choses évoluent vite et que la « famille horlogère » commence à intégrer des « cousins par alliance... » ou par nécessité, venus d'autres secteurs économiques pour le plus grand bien de la régénérescence du sang horloger, tant il est vrai que la consanguinité professionnelle engendre, elle aussi, des tares !

Intégrés, les « cousins venus d'ailleurs » prennent rang au fur et à mesure qu'ils accumulent les connaissances nécessaires. Instruits, formés, l'horlogerie ne les lâchera plus pour autant qu'ils la servent utilement.

C'est ainsi que l'on peut observer, presque cycliquement, une ronde curieuse qui ressemble un peu à ce jeu de société qui veut que chacun trouve un siège lorsque cesse la musique. Parfois il y a un siège de trop, d'autres fois un siège manque.

Ainsi voit-on le directeur d'une entreprise devenir « manager » d'une autre, un directeur technique « passer à l'ennemi », c'est-à-dire, franchir la porte d'à côté.

C'est dans le clan de la vente de la tribu commerciale de la nation horlogère que les mouvements sont les plus nombreux, peut-être parce que les guerriers connaissent bien le terrain de chasse de l'Univers horloger, les points d'eau, les herbages gras, les déserts et l'heure où les acheteurs vont boire...

INDIVIDUEL OU COLLECTIF

Le va-et-vient peut être individuel ou collectif. « Je passe de la SSIH à l'ASUAG, de GWC à Synchron, de Zénith à GWC, de SSIH à Zénith... ».

Toutes les combinaisons et raccords sont possibles et ces derniers mois le saut à la perche a vu quelques prouesses.

Au tableau d'affichage du stade horloger, Zénith Time, du Locle, fait preuve d'une effervescence particulière à la tête du radeau des ventes. Ex-SSIH, M. Laumann, de Zénith, est passé chez Longines ; lui a succédé M. Pasquali, lui-même ex-Tissot. Puis le radeau a flotté quelque temps dans l'attente d'un capitaine.

Il arrive. Il prendra la barre cet automne. Il s'agit de M. Michael John Pannett qui termine ses oeuvres chez SSIH avant de monter au Locle.

M. Panett était un homme du clan Waltz, lequel clan a vu son chef entreprendre une traversée du désert.

M. Panett est un homme de la vente, un homme de « marketing » pour rester dans le jargon. Il s'occupera donc chez Zénith de la vente et plus particulièrement de l'élaboration du programme de lancement, en 1976, d'une montre électronique dont on ne sait rien sinon qu'elle sera probablement « made by Zénith » et qu'elle cumulera plusieurs fonctions.

Ce qui est plus intéressant à considérer dans le communiqué de Zénith, annonçant l'arrivée de M. Pannett, c'est qu'il « entre chez Zénith Time comme directeur général adjoint » et le communiqué de s'empresse de préciser que les fonctions de M. Charles J. Sindelar, actuel administrateur-délégué et directeur général, restent inchangées !

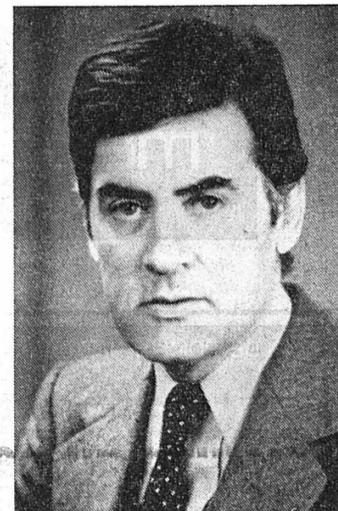
PAS PU OU PAS SU

Les Américains, propriétaires de Zénith Time cherchent depuis longtemps un homme de la « famille horlogère ». Ils n'ont pas pu ou pas su en dégager un parmi les cadres de l'entreprise. Il est vrai que les rivalités entre deux camps, à l'intérieur de la direction de Zénith étaient trop fortes pour qu'un homme du sérail puisse valablement s'imposer, c'est-à-dire être admis par les autres ! Par sa compétence, nul doute que M. Pannett fera autorité. Sa venue en qualité de directeur général adjoint permet de penser qu'il ne restera pas forcément adjoint...

Les Américains de Chicago ont placé au Locle un excellent connaisseur de l'horlogerie, mais aussi un homme à poigne ! Et plus encore, habile à la manœuvre...

Gil BAILLOD

M. M. Pannett

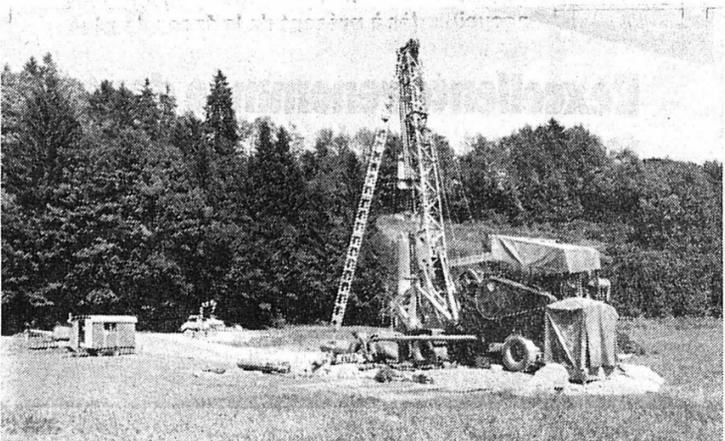


Titulaire d'une licence de l'Université de Cambridge en Angleterre, M. Michael Pannett a 18 années d'expérience dans le domaine des ventes et du marketing de produits de consommation de renom ainsi que dans celui du management.

Après avoir occupé des postes de responsabilités dans le domaine du marketing auprès de Nestlé, Vevey, tant en Suisse qu'à l'étranger, M. Pannett a été partenaire d'une société de conseil d'entreprise établie à Genève et spécialisée dans les problèmes de marketing et de management pour les activités européennes de sociétés multinationales. Puis il fut directeur des ventes chez SSIH. M. Pannett et sa famille vivent à Neuchâtel.

Les Brenets

Pas de pétrole aux Goudebas !



L'imposante machine pour l'installation de laquelle il a fallu construire une petite route.

L'important derrick qui se dresse depuis vendredi dans les Goudebas donne à ces lieux tranquilles un petit air insolite. On ne se trouve naturellement pas dans un champ pétrolifère et le forage qui est entrepris par une maison spécialisée du canton de Berne concerne la recherche d'eau. On se souvient qu'un crédit d'une trentaine de milliers de francs avait été octroyé au Conseil communal pour effectuer ces recherches du très précieux liquide.

Un énorme engin a donc été amené sur place et il a fallu faire quelques aménagements du terrain avant qu'il

puisse être installé. Le forage a maintenant commencé et atteint une dizaine de mètres. Il faudra toutefois forer jusqu'à 60 mètres pour atteindre la nappe révélée par les sondages électroniques. Pour une telle entreprise, certains s'étonnent du montant relativement bas de la somme demandée et souhaitent qu'il n'y ait pas d'amère surprise.

Le sous-sol brenessien contient-il suffisamment d'eau pour résoudre ce lancinant problème ? D'ici quelques jours, on sera fixé.

(texte et photos dn)



Un nouveau tube est fixé. On va poursuivre le forage.

Entre Monts et Communal

Préscolarité « moins deux » Rien d'officiel

A la suite de l'article que nous avons consacré à la reprise scolaire au Locle et notamment à l'information qui nous avait été transmise par la direction des Jardins d'enfants, selon laquelle certains enfants de quatre ans avaient été admis dans les classes de préscolarité obligatoire, quelques précisions s'imposent. Tout d'abord, ainsi que nous l'évoquons succinctement, cette entrée en classe de préscolaires « moins deux » a été envisagée pour certains enfants avancés (nés généralement en septembre, octobre, voire novembre 1970, qui ont ainsi presque cinq ans) et uniquement dans des cas exceptionnels.

Il ne s'agit donc en fait pas d'une innovation émanant d'une décision officielle de la Commission de l'Ecole, mais plutôt d'arrangements convenus de cas en cas entre les parents et l'école. Précisons encore qu'ils ne concernent qu'une douzaine d'enfants répartis dans trois classes fréquentées par ailleurs par des petits élèves de cinq ans. Cette manière de faire a d'autre part permis de maintenir un effectif normal dans les classes de Jardins d'enfants existantes.

En ce qui concerne, enfin, l'entrée officielle en Jardins d'enfants dès quatre ans, la Commission poursuit l'examen de la question. (ar)

Exercice de valeur pour les samaritains loclois Trente blessés à sauver dans une voiture CFF

Une trentaine de samaritains de la section du Locle ont participé mardi soir à leur exercice annuel en plein air.

Sous la conduite de M. Verdon, assisté des deux autres moniteurs de la section, MM. Guye et Favre, la phalange de secouristes loclois sont intervenus à la gare du Col-des-Roches où un acci-

dent de chemin de fer avait été simulé.

Le but de cet exercice pratique riche en enseignement consistait en un sauvetage d'une douzaine de blessés, parmi lesquels de très gravement atteints, qui étaient restés coincés dans une voiture CFF démolie. Le médecin des samaritains participa à l'exercice, au cours duquel fut également engagé en renfort du matériel de la Protection civile.

Un nid de blessés avait été installé à proximité du dépôt grande-vitesse, d'où les blessés, dûment pansés et assistés par les équipes spécialisées étaient ensuite dirigés par ordre d'urgence sur les hôpitaux de la région.

A l'issue de l'exercice auquel assistait également M. Perrenoud, président de la section locloise, une critique permit aux moniteurs de compléter de façon très constructive l'apport éducatif de l'exercice. (r)

mémento

Le Locle

- Casino : 20 h. 30, Le hasard de la violence.
- Le Grand-Cachot-de-Vent: 15 h. à 21 h., exposition Charles Robert.
- Château des Monts : 14 h. à 17 h.
- Le Dragon d'or : bar-dancing.
- Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 21 heures. Ensuite le No 117 renseignera.
- Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
- Permanence dentaire : tél. No 117 renseignera.
- Centre d'information et de planning familial : tél. 23 56 56.
- Service de consultations conjugales : tél. (038) 24 76 80.

LES BRENETS

La Lucarne : exposition Guinand l'Opticien, de 20 h. à 22 h

communiqués

Cinéma Casino : Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, 20 h. 30 : « Le hasard et la violence », un film d'amour, de tendresse et de violence, mais surtout d'amour où nous découvrons une fois de plus l'extraordinaire talent d'Yves Montand, à qui Katharine Ross donne une réplique éblouissante. Samedi et dimanche à 17 h. ; Dr No (James Bond 007 contre Dr No).

expo ouverte

Choix inouï Prix super-avantageux

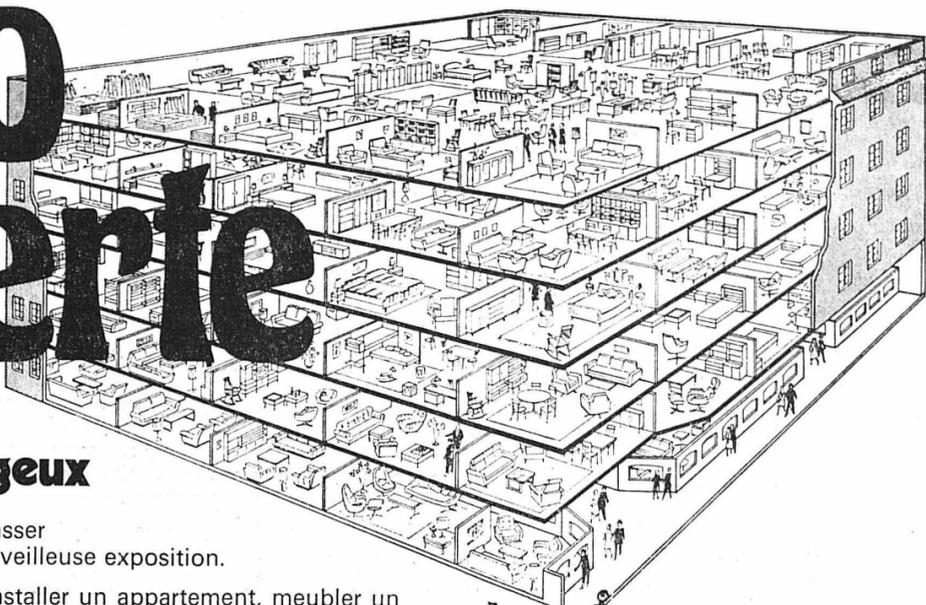
Profitez de vos vacances pour passer une belle journée dans notre merveilleuse exposition.

Pour renouveler votre intérieur, installer un appartement, meubler un studio, venez choisir chez nous dans une ambiance décontractée.

A propos, nous reprenons vos anciens meubles. Nous livrons gratuitement dans toute la Suisse. Sur désir, larges facilités de paiement.

Pas de problème de parcage. Places à proximité ou au bord du lac (Jeunes-Rives), à 5 min. de notre exposition.

Heures d'ouverture :
de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Fermé le lundi matin.



meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05

A louer IMMÉDIATEMENT ou date à convenir, dans immeubles modernes, tout confort, divers quartiers de la ville :

STUDIOS non meublés

Loyers mensuels: de Fr. 250.- à Fr. 292.50
charges comprises

APPARTEMENTS de 2 pièces

Loyers mensuels: de Fr. 315.50 à Fr. 392.-
charges comprises

APPARTEMENTS de 3 pièces

Loyers mensuels: de Fr. 420.- à Fr. 468.-
charges comprises

APPARTEMENTS de 4 pièces

Loyers mensuels: de Fr. 498.- à Fr. 573.50

S'adresser à GERANCIA S.A., Avenue Léopold-Robert 102, tél. (039) 23 54 33.

A VENDRE pour cause de départ à l'étranger :

UNE CHAMBRE À COUCHER UN SALON AVEC DIVAN-COUCH

Bas prix.
S'adresser à R. Béguin, 2063 Vilars, tél. (038) 36 14 77.

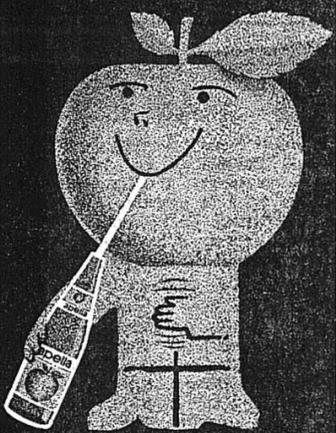
A VENDRE

CITROEN 2 CV 6

modèle 1974, expertisée
GARAGE INTER AUTO
Avenue Charles-Naine 33
Tél. (039) 26 88 44 ou (038) 41 37 03 privé

Particulier offre à vendre, faut de place,
traîneau ancien
deux bancs à deux places, ainsi que
bahut rustique
bernois, 1813.
Téléphoner de 8 h. à 10 h., 039/55 12 90.

JUS DE POMME NATUREL



apella

« L'IMPARTIAL » est là partout et par tous

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 ct. le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce
commerciale ou ayant
une certaine importance

Chambres à louer

INDÉPENDANTE, meublée, chauffée, cabinet de toilette. Tél. (039) 23 46 20.

MEUBLÉES, confort, avec bains. Tél. (039) 22 61 36.

A vendre

CHATS siamois, 2 mois. Tél. 038/53 35 94.

CHAMBRE À COUCHER comprenant 1 lit avec sommier métallique (sans literie), 1 petite coiffeuse, 1 table de nuit, le tout en bon état. S'adresser : J. Jobin, Grenier 20, 2300 La Chaux-de-Fonds, dès 18 heures.

CANICHE, taille moyenne, avec pedigree. Tél. (039) 23 65 28.

BERGER allemand, 3 mois. Tél. (039) 22 63 59.

SAINT-BERNARD, superbe chienne, court poil, une année, très douce avec les enfants. Tél. (039) 22 65 08.

Demandes à acheter

BATTERIE D'ORCHESTRE d'occasion. En bon état. Tél. (039) 61 12 51.

BERNINA, machine à coudre récente serait achetée. — Téléphoner au (039) 22 15 92.

actuel

Cette semaine
une spécialité Bell

Rôti haché
aux morilles



COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES
cherche à louer au centre de La Chaux-de-Fonds,

une pièce

dans bureau de gérances, fiduciaire ou notaire.
Participation aux frais généraux.

Ecrire sous chiffres 87 - 50298 Annonces Suisses S. A.
ASSA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Employée de bureau

Etude A. Nardin cherche employée si possible au courant des gérances d'immeubles. Travail à la demi-journée. 20 h. par semaine.
Entrée en service immédiate ou à convenir.
Téléphone (039) 22 48 73.

Le Café-Restaurant
du CASINO de
MORGES
cherche

un cuisinier
une fille de buffet
une serveuse

pour tout de suite
ou 1er septembre.
Prendre rendez-vous,
tél. (021) 71 22 30.

CHARLES BERSET
Pour un appartement, des bureaux,
des locaux, des garages
Consultez nos vitrines
Rue Jardinière 87
Avenue Léopold-Robert 22
Collège 1

ON CHERCHE
À VENDRE

armes
anciennes

ET À ACHETER

fusils

silex neuchâtelois.
Tél. (039) 22 69 24.

JE CHERCHE

équipier

pour voyage Suisse-
Niger, en voiture,
seulement aller.

Départ : 31 août.
Tél. (039) 23 98 28.

Mélanges

SOMMELIER

cherche place pour
les samedis et di-
manches. Tél. (038)
53 11 50.

Appartements
à louer

À LOUER joli studio
tout confort,
Fiaz 38. Fr. 276.—,
charges comprises.
Libre dès le 1er oc-
tobre. Un mois de
loyer gratuit. Tél.
(039) 26 89 12, dès
18 h. 30.

À LOUER apparte-
ment de 2 pièces,
tout confort, 10e
étage. Crétets 143.
Tél. (039) 26 96 91.

A vendre
d'occasion

À VENDRE bois de
feu, sec, foyard et
rondins. Tél. (039)
61 12 51.

Votre
journal: L'Impartial

médiateur
Téléviseurs, HiFi, radios, phonos, recorders

Comptoir Suisse
13-28 septembre 1975
halle 18, stand 1832

L'excellente renommée dont
jouissent nos téléviseurs
incite bien des gens à choisir
nos ensembles HiFi.

médiateur
... la marque des connaisseurs

Radio — TV — Hi-Fi

V.A.C.

René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
2300 La Chaux-de-Fonds
039 / 21 11 21

brügger
00

TOUT LE PROGRAMME MÉDIATOR
chez votre fournisseur de confiance
Léopold-Robert 23-25, tél. 23 12 12
La Chaux-de-Fonds

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée im-
médiate ou date à convenir :

un polisseur-lapideur
une visiteuse
personnel féminin

SOLINOX S.A. - Rue du Crêt 1
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 85 85

ON CHERCHE

sommelière

tout de suite ou date à convenir.
Débutante acceptée.

Café du Nord, 1400 Yverdon, tél. (024)
21 22 08.

DEMANDES D'EMPLOIS

Employé de commerce

9 ans de pratique. Langues : fran-
çais et allemand, **cherche place**
stable à responsabilités.

Ecrire sous chiffres 14 - 460343 à
Publicitas S.A., 2610 Saint-Imier.

2 SOMMELIÈRES

cherchent à faire

EXTRAS

pour la Braderie.
Ecrire sous chiffre AD 14923 au bureau
de L'Impartial.

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Le village des Geneveys-sur-Coffrane entretient ses bâtiments et ses routes

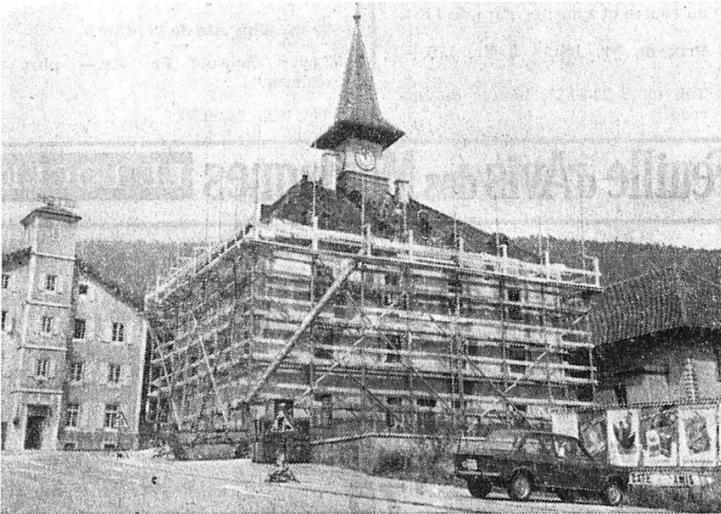


Le 26 août, le Conseil général des Geneveys-sur-Coffrane, que préside M. René Colomb, devra se prononcer au sujet d'une demande de crédit de 50.000 francs pour la réfection et l'éclairage de la rue des Pâques et l'installation de l'éclairage public. Cette voie, au sud-est du village, est

très fréquentée depuis la construction de grands immeubles locatifs et son aménagement est indispensable.

Actuellement, des ouvriers procèdent à la réfection de la Maison communale. Un crédit avait été adopté pour donner une seconde jeunesse à ce bâtiment centenaire, qui fut primitivement la maison d'école. Le toit ainsi que les façades subissent une restauration qui durera plusieurs mois. L'intérieur du bâtiment, occupé par les bureaux communaux, exigera lui aussi des réparations. Plusieurs locaux sont régulièrement occupés par les sociétés du village.

Nos photographies montrent la rue des Pâques qui, même en fort mauvais état, est appréciée par de très jeunes cyclistes, et la maison communale revêtue d'échafaudages. (rws)



Tribunal de police du Val-de-Ruz

«Légère» amende pour un camion trop lourd

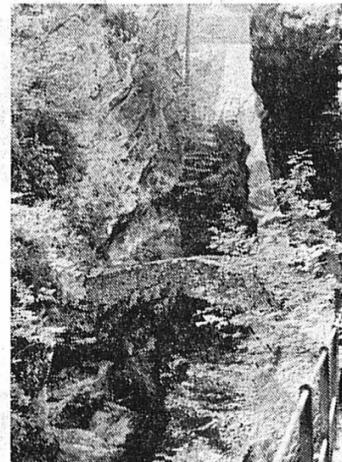
Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé mardi matin à l'Hôtel de Ville de Cernier, sous la présidence de M. François Buschini, suppléant, assisté de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

D. B. a circulé avec un camion chargé de tout-venant dont le poids total dépassait de 3700 kg. celui autorisé. Le prévenu reconnaît les faits. Il explique qu'il connaît bien la capacité du camion qu'il conduit habituellement. Celui-ci étant tombé en panne, il s'en est vu confier un autre et ne s'est pas rendu compte qu'il était surchargé. Le tribunal tient compte de ces explications et réduit à 100 fr. l'amende de 500 fr. proposée par le procureur général. Trente francs de frais sont mis à la charge de D. B.

Ph. C. descendait la route de la Vuedes-Alpes au volant de son automobile. Peu après Valangin, il perdit la maîtrise de son véhicule qui heurta le rocher. Il discutait avec son épouse, dit-il, lorsque soudain il a eu un « blanc ». Il est condamné à 80 fr. d'amende et 50 fr. de frais.

Noiraigue: deux parcours pour la marche des gorges de l'Areuse

La 7e édition de la marche populaire des gorges de l'Areuse organisée par le Hockey-Club Noiraigue et patronnée par « L'Impartial » aura lieu les samedi et dimanche 30 et 31 août prochains. Pour la première fois deux parcours sont prévus, en effet, le traditionnel parcours aura dix kilomètres et le nouveau tracé aura 17 kilomètres. En plus du parcours de dix kilomètres, la grande boucle empruntera depuis la Ferme des Oeillons, le très bon chemin qui conduit dans un joli hameau du village de Travers, sur « Le Vau » de la long de l'Areuse les marcheurs regagneront le village du Pied de la Clusette. Parmi les cinq cents inscriptions déjà reçues la majorité demandent à faire le nouveau périple. Un rappel, soit une branche de sapin, sera remis



Les pittoresques gorges de l'Areuse.

en plus de la médaille aux personnes accomplissant les 17 kilomètres.

LE CONSEIL FÉDÉRAL AU COMPLET

Tout au long des parcours de nombreuses places de pique-nique sont prévues, des points de ravitaillement sont organisés et la soupe aux pois sera offerte. Après avoir parcouru les pittoresques gorges, les marcheurs se retrouveront à La Ferme-Robert, au pied du cirque du Creux-du-Van, que le Conseil fédéral incorpore à la visite organisée lors de sa course annuelle. Des Oeillons, il y aura la possibilité de descendre directement sur Noiraigue pour les uns ou par sur « Le Vau » pour ceux qui auront choisi le long trajet. Le temps accordé, départ dès 7 h. et rentrée jusqu'à 18 heures permettra de faire en famille une magnifique excursion. La médaille originale en relief qui sera remise, représente le temple de Couvet avec les armoiries, c'est-à-dire les trois Covets. Dans la ronde des villages, l'année prochaine le village de Môtiers sera à l'honneur. En participant à la marche des gorges vous cheminerez dans de merveilleuses forêts en passant dans la Réserve du Creux-du-Van qui s'étend sur 10 km. 200. Renseignements et programmes, HC Noiraigue, 2103 Noiraigue. (sp)

Pour avoir omis d'annoncer à l'Office vétérinaire cantonal la naissance de deux veaux, ceci bien qu'il ait déjà reçu un avertissement du dit office, R. P. est condamné à 20 fr. d'amende et 40 fr. de frais.

Au cours d'une discussion avec son voisin, O. W. a injurié et giflé ce dernier. Il admet qu'il s'est emporté mais invoque la provocation. Il est condamné à 100 fr. d'amende et 35 fr. de frais. O. W. paiera en outre 80 fr. de dépens au plaignant pour frais d'intervention de son mandataire.

B. B., propriétaire d'un camion, a introduit dans le tachygraphe de son véhicule un disque ne correspondant pas à la marque de l'appareil, ce qui rendait ainsi tout contrôle impossible. Au vu des explications du prévenu, le tribunal admet qu'il s'agit d'une négligence de peu de gravité et exempte B. B. de toute peine. Les frais, fixés à 30 fr., sont mis à sa charge. (mo)

Voir autres informations neuchâtelaises en page 23

Votre boucher vous recommande cette semaine :

Une variation pour vos repas
Gigot et côtelettes d'agneau à Fr. 1.40 les 100 gr.

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS
La Chaux-de-Fonds — Le Locle
Les Brenets — Les Ponts-de-Martel
La Sagne — La Brévine

Livraisons à domicile — Vous nous rendez service en passant les commandes la veille ou avant 8 h. Merci d'avance.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants.
Agence générale
W. Hildbrand
La Chaux-de-Fonds
Av. Ld-Robert 34 Tél. 039/22 69 95

Gouttières
toutes les dimensions et accessoires!
prêtes à monter - rendues posées - prix choc!
● Visitez notre exposition ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus!
Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

GRESSIER (NE)
A vendre
villa moderne

5 1/2 pièces, terrasse couverte, jardin aménagé, garage. Situation tranquille, à 5 min. du centre. Financement réglé. Ecrire sous chiffre 09-9610, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A vendre
Points SILVA
Mondo - Avanti. Prix avantageux. Ecrire à case postale 433 1401 Yverdon

Poste de
CONCIERGERIE
à SAINT-IMIER

est à repourvoir dès le 1er octobre, dans un immeuble moderne de 24 appartements et garages collectifs. Bel appartement de 4 1/2 pièces à disposition. Demander les conditions par écrit à Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds.

ANTIQUITÉS
Choix important meubles et objets anciens garantis. Magasin ouvert tous les après-midi ou sur rendez-vous, téléphone (039) 26 52 49, R. Steudler, bd des Endroits 2 (au-dessus du nouveau Gymnase), La Chaux-de-Fonds.



Pour vos prochaines lunettes une seule adresse!

novoptic

J. Held, opticien
Avenue Léopold-Robert 51
Tél. (039) 23 39 55
La Chaux-de-Fonds

Aujourd'hui, dans bouquet Le terrible secret d'une vedette et le grand amour d'une autre...

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 57

AMBITIEUSE CHARLOTTE

Roman par
IGOR VON PERCHA

Droits réservés Editions de Trévise et Opéra Mundi, Paris

— Ce voyage terrible ne finira donc jamais ! s'écria-t-elle, tandis que l'automobile passait sur un trou profond. Il va faire nuit. Est-ce encore loin, Henri ?

Elle prononçait Henri comme « Hènnri », ce qui avait d'abord amusé le prince de Dommes-Barrach... il n'y a pas encore si longtemps, surtout la nuit : il avait trouvé cela joli et tendre. Mais il en avait maintenant assez de ce « Hènnri » : il l'entendait trop souvent, le plus souvent sur un ton blâme ou d'accusation. Même la nuit. Car Lucia avait du tempérament, elle était affamée d'amour, et elle n'avait que faire de tendresses occasionnelles bien tempérées... Avec ce volcan italien !

— Hènnri, m'as-tu entendue ?
— Comment diable veux-tu que je le sache ? bougonna le Prince. Je ne suis encore jamais venu ici.

Le comte Cortona, un homme élané, de belle prestance, proche de la quarantaine, moustache fine et noire, les yeux noirs ironiques, observait le couple avec amusement. Une femme comme Lucia pour ce prince allemand un peu simple, bien inoffensif, gentil et légèrement ennuyeux ! Chat sauvage, elle avait besoin d'un dompteur et non d'un homme qui tressaillait douloureusement à chaque parole prononcée d'une voix un peu forte.

Le pauvre « Hènnri » ! Marié depuis quelques mois seulement, il avait déjà l'air sérieusement malmené !

— Ne peux-tu pas demander au chauffeur, Hènnri ? cria Lucia, vraiment en colère maintenant.

— Un instant, ma chère, dit le comte Cortona ; il fit coulisser la vitre de séparation, tapota l'épaule du chauffeur et lui demanda dans un anglais chantant et correct à quelle distance se trouvait le château de Weymore.

— Encore une bonne heure, Sir, répondit le chauffeur.

— Tu as entendu, Lucia, dit le comte Cortona en remettant la vitre en place.

— Madonna Mia ! Une heure ! s'écria la malheureuse princesse.

Lord Sawnsam savait ce qu'il devait au palais délicat de son hôte royal. A l'occasion de

la visite du Roi dans sa propriété, il avait fait venir de Paris un cuisinier qu'Edouard VII appréciait particulièrement : le chef Lelouche — c'était le nom de ce petit homme plein de tempérament, à la grosse moustache retroussée — était venu avec son saucier et deux aides-cuisiniers. Les menus furent composés en conséquence, préparés sous sa direction dans l'immense cuisine du château.

Le maître s'était attaché avec un soin spécial à la préparation de ce souper du Roi avec Charlotte (que de soupers de ce genre Lelouche n'avait-il pas cuisinés pour le Roi !). Après un consommé royal — servi avec du porto — il y eut du saumon à la sauce Prince-Edouard, que Lelouche avait inventée pour le Roi en une autre occasion. On but un vin de la Mousse léger et pétillant, qui scintillait dans les verres de cristal comme de l'or pâle liquide. On but ensuite du bordeaux qui accompagnait des bécasses farcies, garniture au choix du Roi. Comme dessert, biscuit Lisette et fromage de campagne français, avec du champagne.

Charlotte avait perdu peu à peu sa timidité. Elle était très jolie dans sa longue robe de soirée en velours bleu nuit, fermée au cou, laissant découverts ses bras et ses épaules qui luisaient comme un ivoire mat à la lueur des chandeliers. Ses cheveux relevés étaient ornés d'un diadème précieux serti de saphirs, un cadeau de la baronne de Winthorst. Les

vins et le champagne — Moët et Chandon 1898 — avaient rosé ses joues, ses yeux brillaient. Elle avait peut-être bu plus qu'il ne convenait ; ce fut tout d'abord pour surmonter son angoisse, puis ce fut simplement parce que cela lui plaisait.

Edouard VII était un hôte brillant, surtout avec les femmes. Il réussit très vite à créer une atmosphère de familiarité intime. Charlotte l'y aida assurément. Sa gaieté naturelle le ravissait. Il n'y avait rien d'artificiel sur elle et elle semblait ne rien calculer, contrairement à la plupart des femmes qu'il avait rencontrées. Sa bonne humeur ne venait pas de ce qu'elle soupait avec le Roi, mais de ce que le souper lui procurait beaucoup de plaisir. Son appétit était étonnant. Elle mangeait avec une joie insouciance et, en la voyant ainsi, le Roi se souvenait avec mélancolie de sa jeunesse, quand il mangeait avec ce même appétit sans penser aux difficultés qui surgissent, l'âge venant, après un repas copieux. Le maniement des différents couverts lui causait de temps à autres quelques difficultés ; dans le pensionnat suisse où elle avait été élevée, on semblait n'avoir accordé que peu d'attention à cette question. Bizarre ! Mais... Etait-ce vraiment si important ? Elle avait de belles mains fortes. Plus larges et plus puissantes qu'il n'est habituel chez les dames de l'aristocratie.

(A suivre)

au printemps

Calculatrice de poche

**avec
mémoire**



En vente également à l'INNOVATION, Le Locle.

- mémoire
- 8 positions
- 4 opérations de base
- pour-cent automatique
- constante
- virgule flottante
- fonctionne sur batteries 1,5 V
- étui
- garantie 1 année

21.8 Imp. **Bon** pour un examen gratuit

Oui, cette calculatrice électronique très bon marché m'intéresse beaucoup. Veuillez me l'envoyer à l'examen pour 3 jours, gratuitement.

Si votre offre me convient, je vous règle le montant de la facture (Fr. 39.90 + 1.80 port et emballage) à la fin du mois courant. Sinon je vous retourne la calculatrice dans son emballage d'origine avec le bulletin de livraison.

Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____
 No postal _____ Localité _____

A remplir aujourd'hui encore, à découper et à envoyer à **Jelmoli** Vente p.c., 8021 Zürich



A LOUER à La Chaux-de-Fonds ATELIER

avec bureau et cave. Surface : 130 m² au rez-de-chaussée. Bien centré. Prix modéré. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. (039) 22 29 44, heures de bureau.

A LOUER Serre 95

logement de deux chambres, cuisine, dépendances; fourneau à mazout. Libre dès le 1er octobre.

Loyer : fr. 136.- par mois. S'adresser à la Société de Banque Suisse, Léopold-Robert 10, tél. (039) 21 11 75, interne 23.

URGENT Cause départ, A LOUER

appartement 4 1/2 pièces

Quartier de l'Est. Tél. entre 17 et 20 h. (039) 22 10 06.

A VENDRE terrain à bâtir à Boudevilliers

zone villas, services publics sur place, dégagement, zone de verdure.

S'adresser à Gilbert Pivaz, 2205 Montmollin, tél. (038) 31 70 87.

A LOUER appartement

de 3 pièces, toilettes extérieures. Fr. 164.- par mois. Libre dès le 1er décembre.

S'adresser: F. Wittwer, Numa-Droz 53 Tél. (039) 22 29 23, entre 12 et 13 h.

A LOUER magnifique appartement

4 pièces, tout confort. Prix Fr. 534.- par mois, charges comprises.

A proximité du centre. Tél. (039) 22 45 71.

Jeune fille

CHERCHE TRAVAIL, tous genres, pour 2 mois.

Tél. (039) 26 06 36, heures repas.

A VENDRE

Mini 1000

expertisée, 49 000 km., rouge, parfait état. Prix intéressant.

Tél. (039) 23 91 21

droz

droguerie
herboristerie
santé
diététique
parfumerie

dans ses nouveaux locaux

PLACE DE LA GARE

offrira à ses clients **UN CADEAU** lors de leur visite **JEUDI 21 AOÛT**

A LOUER plusieurs

chambres meublées

chauffées, installations sanitaires, au centre et quartier gare de l'Est.

Prix de Fr. 150.- à Fr. 170.-
Tél. (039) 23 34 27, heures de bureau.

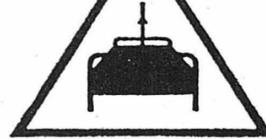
A LOUER A NEUCHÂTEL, immédiatement ou pour date à convenir.

splendide appartement de 2 1/2 pièces

70 m² dans site de verdure. Loyer mensuel Fr. 430.- plus charges. Tél. (038) 24 59 59.

Feuille d'Avis des Montagnes **LE LOCLE**

LIT-HOP



'75

30 lits pour l'hôpital du Locle : une action de générosité de toute la population du district du Locle

Les 29, 30 et 31 août 1975

au Manège du Quartier-sur-Le Locle

GRANDES KERMESSES

De nombreuses productions, de la danse

Le « Maillot jaune » de la chanson et de la musique

Un grand marché de fruits, légumes et produits du district

Une journée paysanne

Une démonstration de parachutisme

Le programme détaillé des manifestations sera distribué dans tous les ménages du district

Entreprise de la place cherche

secrétaire

ayant notions de comptabilité.

Age idéal : 30 à 40 ans. Prestations sociales.

Faire offres sous chiffre RX 14780, au bureau de L'Impartial.

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES FONDÉE EN 1800

2301 La Chaux-de-Fonds

Les bureaux de l'administration sont ouverts du lundi au vendredi de 7 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Prix MIGROS

toujours plus appréciés



Offre spéciale

Langue de bœuf

fraîche ou salée les 100 g. (au lieu de -.90) **-.75**

Entrecôte, les 100 g. à partir de **2.60**

Dès vendredi 22, dans tous nos magasins, au rayon traiteur

Ragoût de bœuf cuit, les 100g. **1.40**

au printemps ouvrier

cherche pour Innovation Le Locle

VENDEUSE AUXILIAIRE

pour ses rayons d'accessoires mode.

Horaires :
Lundi : 14 h. 30 - 18 h. 30
Samedi : 8 - 12 h., 14 - 17 h.
Le reste de la semaine : 8.30 - 12 h., 14.30 - 18 h. 30
Congé : lundi matin + un après-midi.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

Pas de publicité = pas de clientèle

ON CHERCHE UN BON

de scierie, robuste et travailleur. — Se présenter Scierie des Enfers, 2400 Le Locle.

A VENDRE cause double emploi

VW 1500

bleue, non expertisée, modèle 1968, 95 000 km., toit ouvrant, porte-bagages, porte-skis, pare-soleil. Prix Fr. 2000.-. Pneus neige. Tél. (039) 31 61 51.

A VENDRE

Citroën 2 CV 6

modèle 1974, 20 000 km., bon état.

Garage Froidevaux Saint-Brais Tél. (066) 58 46 76.

Gain accessoire

Entreprise de vente cherche **JEUNES GENS** dynamiques, de bonne présentation, ayant de la facilité à s'exprimer. Horaire de travail de 18 h. à 20 h. 30.

Tél. (038) 31 55 74.

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Office d'orientation scolaire et professionnelle du Jura-Sud

Un nouveau bureau à Saint-Imier

Hier en fin d'après-midi, l'Office d'orientation scolaire et professionnelle du Jura-Sud est entré en possession d'un nouveau bureau, mis à sa disposition par la municipalité et se trouvant dans le Centre professionnel de Saint-Imier au 2^e étage. M. Daniel Cétlin, directeur du secrétariat permanent de Tavannes, son collaborateur M. Yvan Vecchi et M. Maurice Barraud de Renan, président de la Commission de surveillance de l'orientation professionnelle ont reçu quelques invités à la cérémonie d'inauguration parmi les-

quels MM. Francis Loetscher et Meinrad Friedli, respectivement maires de Saint-Imier et Villeret, M. John Buchs, conseiller municipal responsable du département des écoles, M. Jean-Pierre Méroz, directeur des Ecoles secondaires et de commerce, M. Paul-Emile Muller, directeur du Technicum cantonal et M. Pierre Baumgartner, conseiller municipal, représentant la commune de Villeret.

Après les souhaits de bienvenue présentés par M. Barraud, il appartient à M. Cétlin d'expliquer les buts de ce

nouveau bureau; celui-ci est destiné principalement au service de la population du Vallon avec laquelle les collaborateurs de l'Office pourront plus facilement dénouer certains problèmes, notamment ceux du choix d'une profession pour les enfants quittant l'école.

UNE PERMANENCE

Pour commencer, les consultations auront lieu le mercredi après-midi de chaque semaine sur rendez-vous à fixer au secrétariat permanent de Tavannes. Le dernier mercredi du mois, les conseillers-psychologues resteront à la disposition de la population sans qu'un rendez-vous préalable soit fixé. Il s'agira d'une permanence: les personnes intéressées pourront établir un premier



M. Maurice Barraud (à gauche), président de la Commission de surveillance de l'orientation professionnelle, a présenté les souhaits de bienvenue; à sa droite, MM. Cétlin, Baumgartner et Loetscher. (photo Impar - rj)

Formation des sapeurs-pompiers jurassiens
Un cours d'officiers et chefs d'engins



Les sapeurs-pompiers participent consciencieusement à l'instruction; ici la section de M. Hostettler. (photos Impar - rj)

Depuis mardi et durant quatre jours, un important cours de sapeurs-pompiers se déroule à Saint-Imier. Il est dirigé par le major Werner Geiser de La Ferrière et est destiné à la formation d'officiers et chefs d'engins. 45 pompiers provenant de la vallée de Tavannes, La Courtine, le vallon de Saint-Imier et de Bienne participent à l'instruction pratique donnée par le major Monnat (Renan) ainsi que les capitaines Graber (Bienne), Boillat (Saint-Imier) Hofer, (Renan) et Hostettler (Tavannes). M. Geiser s'occupe quant à lui des cours théoriques et de la bonne marche de ce grand rassemblement au service de la collectivité.

Un exercice d'ensemble clôturera vendredi en début d'après-midi ce cours d'instruction, tous les pompiers étant braqués sur un grand sinistre fictif. Il ne fait aucun doute que ce dernier rendez-vous sera suivi par une grande partie de la population qui pourra ainsi se rendre compte du travail consciencieux effectué par les participants au cours. Après ce dernier exercice, le Jura possèdera donc 45 nouveaux officiers et chefs d'engins, capables de diriger une manœuvre en cas d'incendie, inondations ou autres incidents de tous genres.



Un exercice effectué avec échelle; toujours très spectaculaire.

Le crime de Vigneules
L'enquête progresse

Le juge d'instruction de Nidau et le commandement de la gendarmerie bernoise indiquent que grâce aux renseignements fournis par la population, on est parvenu à établir l'emploi du temps de la victime du crime de Vigneules, Catherine Wisard, durant la nuit du crime.

On sait maintenant que Catherine Wisard, une enfant de Saint-Imier, a été prise en charge par un automobiliste à Moutier, lundi matin, et déposée à la gare de Bienne, vers trois heures. On l'a ensuite vue en compagnie d'un homme répondant au signalement suivant: 20 à 30 ans, environ 1 m. 80, cheveux bruns, mi-longs, soignés, vêtements de tweed gris, pantalon beige.

On ne sait pas où elle s'est ensuite rendue, avant d'être étranglée et découverte vers 7 heures, le même matin, à Vigneules.

Les éventuels témoins sont invités à se mettre en contact avec la gendarmerie. (ats)

Meeting d'athlétisme

La SFG Saint-Imier organise samedi après-midi sur son terrain situé au sud de la manufacture des montres Longines son 4^e Meeting d'athlétisme. Cette manifestation est ouverte aux athlètes de toutes les catégories, ceux-ci se disputant les six challenges masculins et féminins dans les courses, lancers et sauts, les meilleurs résultats sur trois meetings étant pris en considération. Quelques-uns des athlètes les plus en vue du canton de Neuchâtel, certainement J.-P. Egger, champion suisse du lancer du poids et du disque; du Jura et de Bienne participeront à ces joutes appelées à rencontrer un grand succès. Chacun reverra donc avec plaisir les athlètes locaux ainsi que ceux du CA Courtelary et de l'Olympic La Chaux-de-Fonds qui se sont beaucoup distingués au cours de l'actuelle saison. (rj)

Du chronométrage au football

M. J. S. Blatter qui dirige depuis plus de 7 ans le chronométrage sportif et les Relations Publiques de la Compagnie des Montres Longines, va quitter prochainement Saint-Imier. Il a été appelé par la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) au poste de directeur technique.

Toutefois, un accord a pu être trouvé entre la FIFA et Longines, permettant à M. Blatter de remplir ses fonctions dans le cadre de la participation de Longines et de Swiss Timing aux Jeux olympiques 1976.

La section des samaritains en pays neuchâtelois

La section des samaritains de Saint-Imier s'est rendue samedi dernier au Pâquier et a mis sur pied un exercice de campagne avec les enfants du village neuchâtelois. Ce dernier s'est déroulé sous la surveillance du Dr Waisenker (Renan) et des monitrices et moniteurs, Mmes Droz et Staudenmann, MM. Rufener, président de la section et Barraud (Renan). Cette rencontre sympathique a eu lieu dans les locaux et sur les terrains de M. Roger Tschanz, maire du village. (rj)

Une page se tourne au Hockey-Club Tramelan

Les responsables du Hockey-Club Tramelan qui chaque année font des efforts sérieux en vue de maintenir leur équipe fanion en première ligue auront été bien mal récompensés. En effet, alors que les membres de la société consentaient à de grands sacrifices, aidés par une population généreuse, voilà que sans raisons accablantes pour le club local, les délégués des clubs lors de l'assemblée générale de la LSHG qui se tenait à Davos il y a quelques temps, ont décidé tout simplement que les clubs de première ligue devront à l'avenir disputer tous leurs matchs sur des pistes artificielles. Il y avait pourtant jusqu'à ce jour des exceptions à cette règle, soit Tramelan et Saas-Grund. Le premier nommé est en somme le club qui fait les frais de l'opération car c'est plus précisément Saas-Grund que certains clubs visaient. Cependant, les responsables du club de Tramelan ont déjà tout mis en œuvre afin de protester contre cette décision.

Questionné à ce sujet le président Claude Gagnebin regrette amèrement cette décision, car jamais le club local n'a perturbé le championnat de première ligue et ne prenait aucun risque pour organiser un match à Tramelan sur sa patinoire naturelle. La saison dernière par exemple, aucun match n'a été disputé à Tramelan alors qu'il y a deux ans une seule rencontre avait lieu sur cette magnifique patinoire, où chaque fois il régnait une ambiance extraordinaire.

Ce coup dur arrive vraiment à un bien mauvais moment, car Tramelan avait dernièrement construit une magnifique buvette avec des vestiaires

selon les exigences de la LSHG et avait ainsi consenti à de grands sacrifices financiers. Cependant le président Claude Gagnebin souhaite que les nombreux supporters du club continueront de manifester leur soutien. De plus il

nous affirme que de toute façon une équipe confectionnera de la glace à la patinoire en vue du championnat pour la deuxième garniture et les juniors d'une part, pour le public d'autre part. (texte et photo vu)



La nouvelle buvette avec vestiaires, construite spécialement selon les exigences de la LSHG n'aura pas servi longtemps pour les rencontres de première ligue.

Succès du tournoi de football du FC Villeret



Les « Invertébrés » de Courtelary ont remporté le challenge des juniors.

Un nombre public s'est déplacé samedi et dimanche au traditionnel tournoi annuel du FC Villeret qui a ainsi obtenu un beau succès. Dix équipes seniors et cinq juniors provenant de tout le Vallon se sont disputés les deux challenges principaux et les autres prix mis en jeu. Comme aux Jeux d'Erguel à Saint-Imier et continuant sur sa lancée de succès réalisés en 1975, l'équipe de la Banque Cantonale de Berne de Saint-Imier s'est imposée chez les aînés. Quant au tournoi des jeunes, disputé par rencontres

directes entre chaque équipes, il est revenu aux « Invertébrés » de Courtelary. Voici les classements:

Seniors: 1. BCB St-Imier; 2. HC Corgémont; 3. Cortéboy Cortébert; 4. Pastèques Courtelary; 5. Poste St-Imier; 6. Poste La Chaux-de-Fonds; 7. Les Malgaches Villeret; 8. Les Soqueurs Villeret; 9. Les S-Colleagues Villeret; 10. Technos Cormoret.

Juniors: 1. Les Invertébrés Courtelary; 2. Croque-Mort Corgémont; 3. Villeret; 4. Ztercotets St-Imier; 5. Les Fumistes Villeret. (rj)

Importante assemblée de Force démocratique section de district
Un nouveau président

Les responsables de Force démocratique du district de Courtelary et de ses mouvements affiliés, le GFFD et le groupe Sangliers, se sont réunis en début de semaine à Saint-Imier sous la présidence de M. Jean Wille. 125 personnes participaient à la séance au cours de laquelle il a été notamment discuté du 3^e plébiscite jurassien, de diverses questions pratiques, ainsi que de l'organisation future du mouvement. Un nouveau président de la fédération a été nommé en la personne de M. Jean-Pierre Eichenberger, instituteur, de Corgémont, qui remplace M. Jean Wille, démissionnaire pour raisons de santé. Enfin l'assemblée a été mise au courant du déroulement du traditionnel congrès annuel qui a lieu en cette fin de semaine à Courtelary et dans le cadre duquel sera baptisée la nouvelle place du 16 Mars à Saint-Imier. (rj)

mémento

- SAINT-IMIER**
Administration municipale: tél. (039) 41 20 46; du lundi au vendredi de 7 h. à 12 h. et 13 h. 40 à 17 h. 15.
Service du feu: tél. (039) 41 34 03 ou 41 19 50.
Service technique: tél. (039) 41 43 45 ou 41 43 46.
Police cantonale: tél. (039) 41 25 66.
Police municipale: tél. (039) 41 20 46.
Bureau officiel des renseignements: tél. (039) 41 26 53.
Sœur garde-malade: tél. (039) 41 42 81.
Hôpital: tél. (039) 41 27 73 ou 41 48 88.
Chambre commune: mardi, jeudi, samedi et dimanche de 13 h. 30 à 15 h.; tous les jours de 18 h. 30 à 19 h. Chambre privée et mi-privée, tous les jours de 13 h. 30 à 16 h. et de 18 h. 30 à 19 h.
Ambulance: tél. (039) 42 27 73 ou 41 48 88.
Service d'aide familiale: tél. (039) 41 32 47 ou 41 33 95.
A.A. (alcooliques anonymes): tél. (039) 41 12 18.
Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil: tél. (039) 41 25 53.
- COURTELARY**
Administration communale: tél. (039) 44 16 01.
Police cantonale: tél. (039) 44 14 27.
Service du feu: tél. (039) 44 12 29 ou No 118.
Préfecture: tél. (039) 41 11 04.
Sœur visitante: tél. (039) 44 11 68.
Aérodrome du Jura-Sud: tél. (039) 44 12 80 ou (032) 91 27 14.
Médecin: M. B. Chopov, tél. (039) 44 11 42 - MM. B. Barich (032) 97 17 66 et E. Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.
- TRAMELAN**
Bureau de L'Impartial, Grand-Rue 147, tél. (032) 97 58 58.
- Administration municipale: (032) 97 51 41.
Services techniques: (032) 97 58 96.
Services Industriels: (032) 97 41 30.
Service du Feu: (032) 97 40 69; cdt des sapeurs-pompiers 97 46 69 et durant les heures de bureau 97 49 71.
Police cantonale: (032) 97 40 69; en cas de non réponse (039) 44 17 27.
Police Municipale: (032) 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr A. Haemmig (032) 97 40 16.
Dr G. Farrat (032) 97 61 13.
Dr M. Rossel (032) 97 40 28.
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48
J. von der Weid (032) 97 40 30.
Aide familiale: (032) 97 54 84.
- SAIGNELÉGIER**
Halle-cantine, jeudi, 26^e Marché-Exposition de bétail bovin.
Police cantonale: tél. (039) 51 11 07.
Préfecture: tél. (039) 51 11 81.
Hôpital et maternité: tél. (039) 51 13 01.
Ambulance Nufer, Le Noirmont: tél. (039) 53 11 87.
Médecins: Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. (039) 53 11 65.
Dr Bloudanis, Saignelégier, tél. (039) 51 12 84.
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 13 03.
Service du feu: tél. (039) 51 11 45 (professionnel); 51 17 32 (privé) ou 51 16 55 (professionnel), de nuit 51 15 58 (privé).
Service d'aide familiale: tél. (039) 51 11 04.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Bureau régional de renseignements du Syndicat d'initiative et de Pro Jura, (039) 51 21 51.

Voir autres informations jurassiennes en page 22

Prix MIGROS!

Offre spéciale

MIGROS data L'emballage spécial offre la garantie d'un arôme total environ 14 jours au-delà de MIGROS-data.

Paquet de 250g

Fraîchement torréfié chaque jour!

Café Zaun **2.-**

sans caféine
à l'arôme corsé.

au lieu de 2.60

Multipack

Bocal de 400g (poids égoutté 225g) 1.35

2 bocaux

Salade de haricots **2.-**

au jus vinaigré aromatisé, avec carottes et oignons.

Eg. (100g = -44,4)

au lieu de 2.70

Multipack

Gobelet de 180g -50

MIGROS data Notre garantie de fraîcheur

2 gobelets

Yogourt **-80**

au lait partiellement écrémé.
Moka, caramel et citron

(100g = -22,2)

au lieu de 1.-

Multipack

Boîte de 430g (poids égoutté 250g) 1.10

2 boîtes

Petites pommes de terre toutes prêtes **180**

pour préparer en un clin d'œil des pommes de terre rôties, de la salade de pommes de terre, etc.

Eg. (100g = -36,0)

au lieu de 2.20

Offre spéciale

MIGROS data Notre garantie de fraîcheur

Les 100g

Pour les repas froids d'été: de la charcuterie MIGROS!

Charcuterie assortie **-95**

En emballage Vac ou au détail.

au lieu de 1.10

Baisses de prix

sur les eaux minérales Aproz

	Nouveau prix MIGROS
Citron	1 litre -80
Cola	1 litre -90
Grapefruit	1 litre -90
Orange douce	1 litre -90
Bitter orange	1 litre -90
Bitter lemon	1 litre -90
Grapefruit Minical	1 litre -90
Citron Minical	1 litre -90

Comparez!

Multipack

Paquet de 10 cubes, 100g (1 cube = 5 dl de potage clair) 1.40

2 paquets

Potage clair **220**

pour une entrée légère.

au lieu de 2.80

MIGROS data

vous garantit qu'après votre achat vous disposez chez vous des denrées alimentaires les plus fraîches de Suisse...

... parce que la MIGROS a le plus bref délai de vente.

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

Séance hebdomadaire du Conseil fédéral

Voulez-vous rénover votre logement ?

— De notre correspondant à Berne, Denis BARRELET —

Dès le 1er septembre, l'aide à la construction et à la propriété de logements pourra démarrer. On attendait une ordonnance d'exécution pour que la nouvelle loi en la matière puisse exercer ses effets. Cette ordonnance est prête et entrera en vigueur à cette date précisément. Une autre ordonnance l'accompagne, qui concerne la rénovation de logements. Là, il s'agit de traduire dans les faits non seulement la loi, mais un des quatre arrêtés anti-chômage votés en juin par les Chambres. A part cela, le Conseil fédéral, hier, a parlé avions de combat, centrales nucléaires, blés, explosifs. Il s'est également penché sur les résolutions votées à Berne par le quatrième congrès des femmes suisses.

Les sommes mises à disposition par la Confédération pour la construction de logements (quelque 900 millions, dont 201 à fonds perdus) devraient permettre de subventionner quelque 10.000 logements jusqu'à fin 1976. A cela s'ajoutent 54 millions (dont 30 millions à fonds perdus pour la rénovation dont devraient bénéficier, d'ici la fin de l'année, quelque 4000 logements.

Les détails seront fournis prochainement, au cours d'une conférence de presse présidée par le conseiller fédéral Brugger. Pour l'instant, bornons-nous à signaler que, parmi le train de mesures prévues par la première ordonnance, la priorité est accordée à la construction de logements pour personnes âgées et invalides, aux facilités données pour l'accès à la propriété de logements et à l'encouragement aux maîtres d'ouvrages et organisations s'occupant de la construction de logements d'utilité publique.

Quant à l'aide pour la rénovation de logements, mesure destinée à venir en aide principalement à l'industrie du bâtiment, elle sera accordée sans être forcément liée à l'obligation d'abaisser les loyers. Si l'on souhaite faire usage de versements non remboursables sur les intérêts du capital, les loyers devront être abaissés d'un cinquième en moyenne la première année après la

rénovation. Les détails, donc, dans quelques jours.

AVION DE COMBAT : DÉCISION PRATIQUÉMENT PRISE

Le Département militaire a mis la dernière main au projet de message relatif à l'acquisition d'un nouvel avion de combat. Hier, le gouvernement fédéral a eu un dernier entretien au sujet de ce marché du siècle (1,3 milliard, c'est un record pour notre pays !). Mercredi prochain, le message aux Chambres sera adopté dans sa version définitive.

Centrales nucléaires : M. Ritschard a informé ses collègues de la manière dont se sont engagés les travaux de révision concernant la loi de 1959 sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Une liste de toutes les questions qui se posent a été dressée. Deux motions, l'une socialiste, l'autre indépendante, demandent la révision de

cette loi. Avant même qu'elles n'aient été votées par les Chambres, le département de M. Ritschard s'est donc mis au travail.

BLÉ, FEMMES, EXPLOSIFS

En outre, le Conseil fédéral a :

● décidé de publier dans la feuille fédérale l'acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et d'en faire établir des tirés à part ;

● décidé de proposer au Parlement une modification de la loi de 1959 sur l'approvisionnement du pays en blé, qui autorisera l'exécutif à allouer des subsides à la surface pour les régions où les conditions d'exploitation sont difficiles en ce qui concerne la culture du blé panifiable (jusqu'ici, de telles primes n'existaient que pour les céréales fourragères) ;

● pris connaissance des résolutions adoptées par le 4e Congrès des femmes suisses. Il appartiendra à l'Office des affaires culturelles d'examiner s'il convient de créer un organe fédéral pour les questions féminines. Les Départements de la justice et de l'économie publique étudieront les problèmes de l'égalité de traitement entre l'homme et la femme. Dans le prochain rapport de gestion, tous les départements devront mentionner expressément les mesures relevant de leur compétence et touchant la situation particulière de la femme ;

● approuvé un message et un projet de loi sur les substances explosives.

Fribourg : une paroisse en colère contre l'évêque du diocèse

L'évêque du diocèse de Genève, Lausanne et Fribourg, Mgr Mamie, a décidé de déplacer un des personnages les

plus populaires de Fribourg, le curé Noël, de la paroisse de St-Jean en Neuveville pour le nommer à Vuisternens-en-Ogoz. Les paroissiens, avec à leur tête le Conseil de paroisse, se sont fâchés lorsqu'ils ont appris la décision. Une pétition demandant le maintien du curé Noël en place a recueilli en quelques jours 600 signatures. Les milieux politiques semblent également se préoccuper du problème. Le président de la paroisse a déclaré qu'il refusait la politique du fait accompli pratiquée par l'évêché dans ce cas et il a clairement fait entendre qu'un rajeunissement du clergé était possible dans la paroisse sans que l'on éloigne pour autant le curé Noël des bas quartiers où il oeuvre depuis plus de 25 ans.

Du côté de l'évêché on se refuse à commenter la décision face à la presse. Toutefois, l'évêque a expliqué au président et au vice-président du Conseil de paroisse que le départ du curé Noël était motivé par le fait que l'on veut rajeunir le clergé en ville de Fribourg.

Dans tous les milieux de la ville de Fribourg on a de la peine à s'expliquer cette décision, et la pétition est signée par de nombreuses personnes étrangères à la paroisse. Le curé Noël est un personnage fort populaire à Fribourg et au dehors, tout autant dans les milieux sportifs que culturels, et les vieilles gens ainsi que les malades l'apprécient beaucoup. La décision épiscopale a provoqué une vague de colère dans les vieux quartiers de Fribourg, les témoignages que l'on peut recueillir sur la route en sont une preuve éloquente. (ats)

Chemins de fer: faut-il revoir la politique des horaires ?

Le Conseil fédéral s'efforce de veiller à une desserte équilibrée des régions et en particulier des moyens et petits centres par les transports publics, en tenant compte des installations du trafic et des échelons hiérarchiques différents à répondre hier le gouvernement à la question ordinaire du conseiller national Ziegler (pdc-SO) qui estimait que la politique des horaires devait être revue dans le sens d'une urbanisation décentralisée et de transports publics donc plus attractifs pour la population des localités de moyenne importance. Le député soleurois constatait en effet que, dans le nouvel horaire des chemins de fer, l'accent était mis sur les liaisons intervilles Genève - Berne

- Zurich - lac de Constance, mais que les lignes directes au départ de localités de moyenne importance étaient défavorisées.

Indiquant les améliorations déjà apportées dans ce secteur, le Conseil fédéral a encore précisé que le nouvel horaire des CFF avait été établi selon les besoins des axes de communications principaux et des liaisons entre les grands centres du pays. Mais il est d'ores et déjà prévu, dans le cadre de la restructuration de l'horaire des trains voyageurs envisagée pour 1977, de reconsidérer la desserte des centres de moyenne importance et des stations intermédiaires. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

NOYADE AU TESSIN

Hier après-midi, un ressortissant italien, domicilié à Muzzano-Lugano, M. Antonio Lonardo, 45 ans, s'était rendu sur les rives du lac de Lugano pour se baigner quand il a soudain coulé. Ses deux enfants ont alors donné l'alerte. La police du lac est parvenue à retirer son corps, mais n'a pas réussi à le ranimer.

ACCIDENT DE BATEAU SUR LE LAC DE ZURICH

La police du lac du canton de Zurich a réussi à arrêter mardi soir un bateau à moteur qui tournoyait sur l'eau à pleine vitesse, sans conducteur, à environ 500 mètres du port de Maañendorf.

La police pense que le bateau était conduit par un cuisinier âgé de 31 ans. Cet homme aurait perdu l'équilibre et serait tombé à l'eau. Hier à midi, il n'était toujours pas retourné à son domicile à Maennendorf.

GLARIS : VIEILLARD TUÉ PAR UNE VOITURE

M. Daniel Lienhard, 83 ans, ancien huissier, a été atteint par une voiture alors qu'il traversait la chaussée à Bilten, dans le canton de Glaris. Grièvement blessé, M. Lienhard est décédé sur les lieux mêmes de l'accident.

HOTEL DÉTRUIT PAR LE FEU A MELCHSEE-FRUTT

Dans la nuit de lundi à mardi, le feu a complètement ravagé un hôtel à Melchsee-Frutt, dans le canton d'Obwald. Aucun touriste ne se trouvait dans l'établissement au moment du sinistre. Les employés qui avaient tenté de maîtriser le feu au moyen d'extincteurs à neige carbonique, ont réussi à se mettre en sécurité à temps. Le travail des pompiers a été rendu difficile par un fort vent. On ne connaît pas encore les causes du sinistre.

Le président de l'Associations des Auberges de Jeunesse, à qui appartient l'hôtel, estime que le montant des dégâts s'élève à deux millions de francs.

VALAIS : IL TOMBE D'UN BALCON ET SUCCOMBE

A Nendaz près de Sion, un père de famille de 43 ans, M. Candide Locher, maçon de profession a basculé du haut du balcon de sa demeure et s'est écrasé sur le sol. Grièvement blessé, il a été transporté à l'Hôpital de Sion où il devait rendre le dernier soupir peu après son admission.

MORT TRAGIQUE EN VALAIS

En début de semaine, l'aide garde-chasse de Graechen M. Adelbert Furrer, 40 ans, marié et père de plusieurs enfants, partait pour une tournée de contrôle au-dessus de la station. Il avait son arme avec lui. A un moment donné, il glissa sur un sentier et tomba. Dans sa chute, un coup de feu partit et le blessa mortellement. Ce n'est que de longues heures plus tard, après une nuit de recherches que le corps du malheureux fut découvert et descendu à la station.

DRAME DANS LES ALPES VAUDOISES

M. Benoît Delacroix, 17 ans, ressortissant belge, en séjour avec sa famille à Villars-sur-Ollon (VD), faisait mercredi l'escalade du Mirroir d'Argentine (Alpes vaudoises), par la voie normale, avec des camarades. Alors qu'il était en tête de cordée, il lâcha prise pour une raison inconnue, vers 9 h. 30, au lieu-dit «Le Feuillet», fit une chute d'environ cinquante mètres et fut tué sur le coup. Son corps a été déposé de la montagne par l'hélicoptère d'Air-Glacières, de Sion, puis transporté à la morgue de Bex. (ats)

En quelques lignes...

AROSA. — La deuxième section du téléphérique du Weisshorn, bloquée le 7 août par la rupture d'un câble, a été remise en service mercredi. Toute l'installation a auparavant été examinée par l'Office du trafic.

BRUGG. — Le Tribunal de district de Brugg a reconnu un conducteur domicilié dans le district de Baden coupable de fuite après un accident de conduite, en état d'ébriété et d'homocide par négligence et l'a condamné à six mois de prison et à une amende de 1000 fr., suivant ainsi pour l'essentiel, le réquisitoire de l'accusation.

BERNE. — Le Conseil fédéral a approuvé un message aux Chambres fédérales concernant la participation de la Suisse à un accord international pour le financement collectif des stations météorologiques dans l'Atlantique Nord.

Foule à l'ambassade de Chine populaire

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine, M. Tchen Tche-fang, accrédité dans notre pays depuis la fin de 1970, qui doit occuper à la fin du mois un nouveau poste au ministère des Affaires étrangères, à Pékin, a pris congé, hier soir, de notre pays, en présence de nombreuses personnes, dont le président de la Confédération M. Pierre Graber. (ats)

Vice-président de la direction générale de la BNS

M. Alexandre Hay nommé à la tête du CICR

Le Comité international de la Croix-Rouge, réuni en assemblée plénière, a élu son futur président. Son choix s'est porté sur M. Alexandre Hay, de Genève, jusqu'ici vice-président de la direction générale de la Banque Nationale Suisse et déjà membre du CICR.

M. Hay prendra ses fonctions le 1er juillet 1976, succédant au Dr Eric Martin, qui a accepté de les conserver jusqu'à cette date.

En outre, M. Roger Gallopin a également accepté de prolonger jusqu'à la fin de l'année 1976 le mandat de président du Conseil exécutif du CICR qu'il exerce actuellement.

M. Alexandre Hay, vice-président de la direction générale et chef du 2e département de la Banque Nationale Suisse, a donc exprimé son intention de quitter ses fonctions au 31 décembre 1975, en raison de sa nomination à la présidence du Comité international de la Croix-Rouge. Le Conseil fédéral a accepté la démission de M. Hay, qu'il remercie, dans un communiqué publié hier, des éminents services rendus à l'institut d'émission, à l'économie publique et au pays pendant vingt-deux ans. (ats)

Heureux CICR

Le départ de M. Alexandre Hay n'est pas une surprise à proprement parler. Quand, en mars 1974, M. Fritz Leutwiler lui fut préféré pour remplacer M. Edwin Stopper à la présidence de la direction générale, on savait que M. Hay ne tiendrait plus très longtemps en place. Non par mauvaise humeur, mais parce que 22 ans à la BNS, dont près de 10 ans comme directeur général, avaient fait naître en lui un besoin de

renouvellement. Banque privée ? Assurément, il y aurait eu là des possibilités très alléchantes pour un ancien directeur de l'institut d'émission. Mais c'était bien mal connaître M. Hay et son sens du dévouement à l'intérêt général que d'imaginer qu'il puisse aspirer à une fin de carrière de ce genre. En fait, c'est une fonction publique que M. Hay souhaitait, sans avoir d'idée très précise. Le poste d'ambassadeur dans une grande capitale ne le tentait pas, pour des raisons familiales.

Les premiers contacts avec le CICR datent de l'automne dernier. A l'époque, il n'était question que de son entrée à l'assemblée de cette organisation, devenue effective en janvier. Personnalité affable, aimant le contact humain et les questions internationales, mû par un idéal solide, M. Hay a l'esprit clair et sait se montrer dur quand il le faut, qualité que certains banquiers n'ont guère appréciée. Ce n'est pas utiliser une formule de simple courtoisie que d'affirmer qu'il a rendu à l'institut d'émission, à l'économie publique et au pays « d'éminents services ». Assurément, M. Hay possède toutes les qualités requises pour prendre la présidence du CICR, tâche astreignante s'il en est, où on est loin d'accumuler les honneurs et les satisfactions. Après un stage de six mois qu'il mettra à profit pour s'initier aux différentes activités du CICR dans le monde, M. Hay succédera en juillet 1976 au président de l'assemblée du CICR, M. Eric Martin, le président exécutif, M. Roger Gallopin restant en fonction jusqu'à fin 1976. A ce moment-là, le partage de la direction en deux présidences cessera et M. Hay sera seul maître à bord.

D. B.

Réseau international de stupéfiants découvert à Zurich et à Naples

Les polices de Zurich et de Naples ont mis à jour un réseau international de stupéfiants. La police cantonale zurichoise, qui a travaillé en collaboration avec les autorités italiennes, a procédé mardi matin à l'arrestation de deux Italiens et d'un Argentin à l'aéroport de Zurich-Kloten. Cinq autres personnes ont ensuite été appréhendées à Naples.

Deux des individus arrêtés par la police zurichoise, un commerçant italien de 46 ans et un commerçant argentin de 45 ans, étaient arrivés le matin par le même avion en provenance de l'Argen-

tine. Le deuxième Italien, âgé de 37 ans, était déjà arrivé la veille à Zurich en provenance de Naples et s'était fait conduire en taxi à l'aéroport le mardi matin. On a trouvé un kilo de cocaïne dans la valise de l'Argentin. Cet homme était porteur de deux passeports argentins, établis à deux noms différents. Il a déclaré qu'il devait se rendre à Naples pour y acheter 60 kilos d'héroïne qu'il transporterait en Espagne.

Chili : pas de possibilité d'intervenir

S'en tenant aux principes du respect du droit des peuples à l'autodétermination et à la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats, le Conseil fédéral ne croit pas pouvoir prononcer un jugement de valeur sur la manière dont d'autres pays et gouvernement interprètent la notion de démocratie. Il ne voit pas non plus la possibilité d'intervenir à ce sujet auprès du gouvernement chilien. Telle est la réponse donnée mercredi à une question ordinaire du conseiller national Villard (soc-Biennois) qui demandait si le Conseil fédéral connaissait la conception chilienne de la démocratie et les enquêtes confirmant la pratique quotidienne de la torture.

Outre la question des principes, le Conseil fédéral signale dans sa réponse qu'il a connaissance de divers rapports sur la situation au Chili. A plusieurs reprises, il a souligné qu'il condamne toute violation des droits de l'homme, notamment le recours à la torture. Enfin, comme par le passé, il continuera de soutenir tous les efforts tendant à faire respecter les droits de l'homme dans le monde entier. (ats)

Aide de la Suisse aux populations de l'Angola

La Confédération suisse a pris plusieurs mesures pour venir en aide aux populations angolaises, victimes des conflits. Après avoir remis dernièrement 15 tonnes de lait en poudre au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour l'Angola, la section des oeuvres d'entraide du Département politique fédéral se prépare à effectuer un don de 30 tonnes supplémentaires du même aliment. D'autre part, un avion de la Swissair a quitté la Suisse mardi dernier avec un chargement de 6750 couvertures qui doivent être remises aux victimes du conflit angolais. D'autre part, la section des oeuvres d'entraide internationale attend une amélioration des conditions de transport de stockage et de distribution pour envoyer en Angola, par l'intermédiaire du CICR, quelque 500 tonnes de farine de blé. La livraison de cette importante quantité de farine sera effectuée par étapes compte tenu des moyens de transports à disposition. La Confédération finance enfin l'envoi et le travail en Angola, pour le

compte du CICR, d'une équipe médicale de la Croix-Rouge suisse. Le corps suisse de secours en cas de catastrophe a également envoyé en Angola deux de ses volontaires du secteur médical avec mission de renforcer les équipes du CICR. (ats)

VITE ET BIEN

Rien ne sert de courir, il faut partir à point. Bon vieux proverbe qui a bercé notre jeunesse et dont l'actualité demeure. Entre le lièvre trop sûr de lui et la tortue obstinée, il y a place pour une situation raisonnable : n'attendons pas le dernier jour pour acheter nos billets de Loterie Romande car le bon numéro est peut-être déjà parti. Voyons où est notre intérêt et sachons partir à temps sur les chemins de la fortune. Prochain tirage le 23 août à Pully. 250 070 francs de lots à gagner et la totalité des bénéfices distribués à plus de 2000 institutions romandes d'entraide. p 12426

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: Aarau 1000 P Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-.

**Samedi
23
août**



Heures de départ: Lunch gratuit

Le Locle,	Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds,	Gare	8 h 30
Neuchâtel,	Terreaux 7	9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles: Réservez à temps vos places!

1321/1

Pfister ameublements sa

Neuchâtel, Terreaux 7

Renseignements: 038 - 25 79 14

discount berthoud



Laque CONTESSA	4.30	au lieu de 8.60
Pronto Citrowax	2.70	" " 4.50
Gaufrettes Jura	-.95	" " 1.60
Thé Lipton 25 sachets	1.40	" " 2.15
Haricots moyens Héro	1.80	" " 2.60
Raviolis Roco	2.10	" " 3.10
Concombres Grey-Poupon 720 cc	1.95	" " 3.15
Oignons Grey-Poupon 420 cc	2.-	" " 3.30
Cornettes ou nouilles aux œufs 500 g. -.95 le paquet		

LA CHAUX-DE-FONDS
rue du Progrès 111 a rue Philippe-Henri-Mathey 8

8 jours

Un essai de croisière

Southampton - Gibraltar - Suisse - Amsterdam - Barcelone - Gènes - Suisse

Si les voyages en mer vous sont encore inconnus, ou si vous désirez donner un ton différent à vos vacances, montez à bord du « Vistafjord » pour vivre quelques jours sans souci.

12 - 20 septembre 75

Fr. 1850.- seulement

voyage en train 1re classe compris.

Renseignements, programmes, inscriptions, après de votre Agence de Voyages ou:



2300 La Chaux-de-Fonds
84, Av. Léopold-Robert, tél. 039/23 27 03
ainsi que: Berne, Bümplitz, Bienne, Kallnach, Neuchâtel

Nettoyages de tous genre

Nous nous recommandons pour tous nettoyages de bureaux, appartements après déménagement, fenêtres, tapis, piscine. Straub, nettoyages, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 92 66.

Comme particulier vous recevez de suite un

X Prêt sans caution vite et efficace

Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 23
Tél. 039 - 231612

Je désire Fr.
Nom
Prénom
Rue
Localité

Les CFF vous proposent

Dimanche 24 août SUR LES RIVES DE 5 LACS

Chemin de fer et car postal
Prix du voyage: Fr. 57.-
avec Abt 1/2: Fr. 43.-

Jeudi 28 août GOTHARD - FURKA - GRIMSEL

Chemin de fer et car postal
Prix du voyage: Fr. 57.-
avec Abt 1/2: Fr. 47.-

Dimanche 31 août COURSE SURPRISE

Chemin de fer, car postal et bateau
Prix du voyage: Fr. 40.-
avec Abt 1/2: Fr. 30.-

Jeudi 4 septembre SCHÖNBÜEL

Chemin de fer et téléphérique
Prix du voyage: Fr. 50.-
avec Abt 1/2: Fr. 37.-

Dimanche 7 septembre PLANACHAUX et dès LES CROSETS

Parcours pédestre
Chemin de fer, téléphérique et car
Prix du voyage: Fr. 48.-
avec Abt 1/2: Fr. 37.-

Jeudi 11 septembre COL DU PILLON - COL DE LA CROIX

Chemin de fer et car postal
Prix du voyage: Fr. 54.-
avec Abt 1/2: Fr. 40.-

Samedi-Dimanche 4/5 octobre ZERMATT - GORNERGRAT

Souper aux chandelles, jeux, danse
Ambiance
Prix du voyage « Tout compris » Fr. 168.-
avec Abt 1/2: Fr. 146.-

ATTENTION!
Les voyages Zermatt-Gornergrat des 13/14 et 27/28 septembre sont complets.

SOCIÉTÉS - ENTREPRISES

Notre spécialiste des voyages de sociétés et d'entreprises se tient volontiers à votre disposition pour organiser votre sortie. Demandez l'éventail de nos projets de voyages.

Du 1er mai au 31 octobre 1975, PROFITEZ de voyager grâce au

FLÂNEUR SUISSE

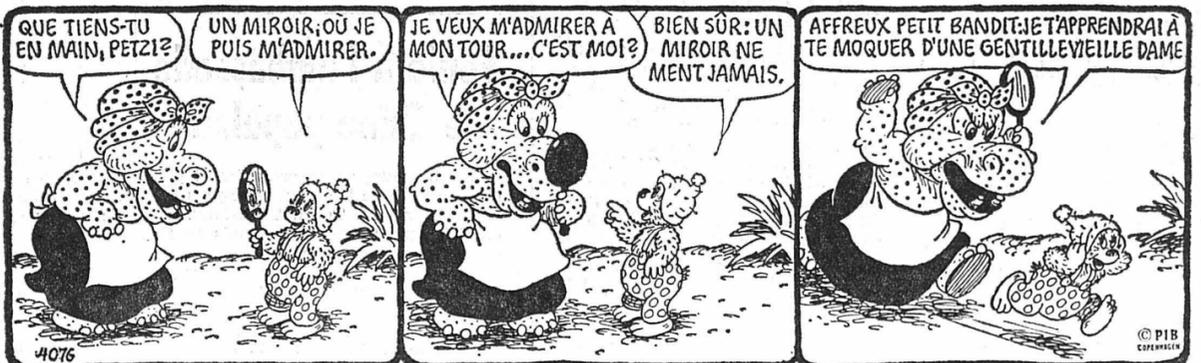
L'arrangement idéal train / avion accessible à chacun.

Prospectus, renseignements et inscription auprès de toutes les gares CFF ou de votre agence de voyages

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

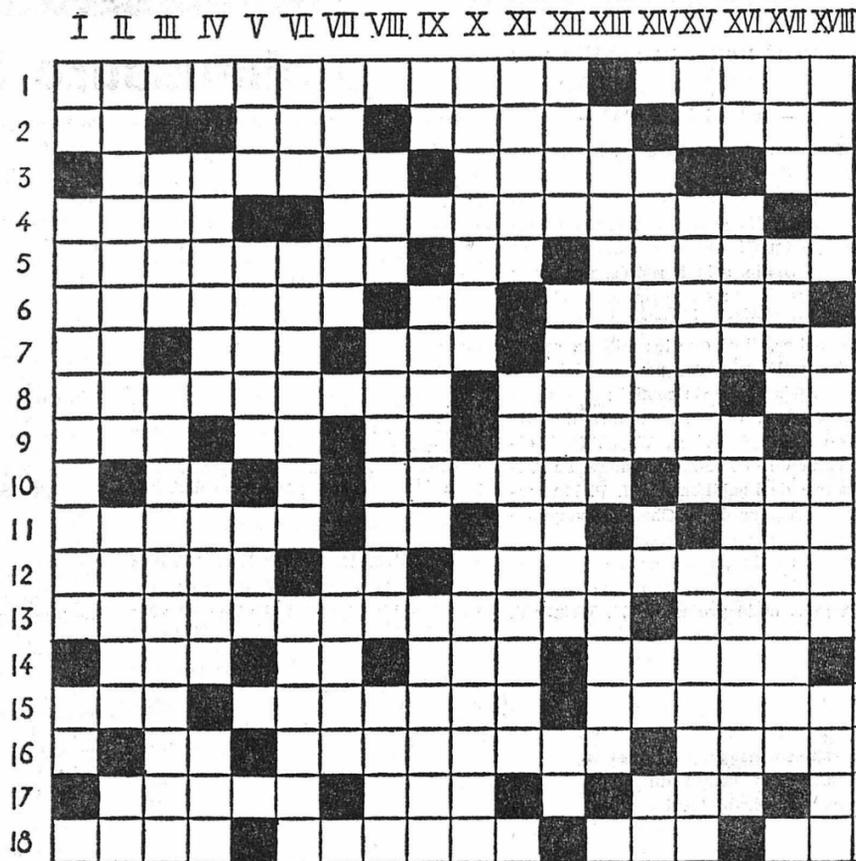
par Wilhelm HANSEN



N° 19

MOTOTS

CROISSES



HORIZONTELEMENT

1. Se fête avec régularité — Une danse « éternelle ».
2. Conjonction — Notre mère à tous — Senteur — Partie interne.
3. On n'aime guère sa sonnette! — Ville des Flandres — En route.
4. Coloré par l'iris — Des lieux dont on ne sortait guère.
5. C'est souvent un mauvais coup — En lutte — Accepte.
6. Contient un chaud breuvage — Saint pyrénéen — Joli visage.
7. Tranche de rôti — Ne reconnut pas — Point — Boucher.
8. Qualifie une certaine chaîne — Fournit des réactions énergiques — Possédé.
9. Pic des Pyrénées — Personnel — Mot d'enfant — Conduisait tout le monde à l'abri.
10. Article arabe — C'est aimer très fort — Troublée.
11. Donne un violent coup — Queue de pie — Bout de bois — Dans le désordre : petits cours.
12. Salpêtre — En tas — Des suites d'immeubles dans les grandes villes.
13. Enfreintes — Pas réussi.
14. Enlève — Ile. — Lettres de mousse — Accompagne un souverain.
15. Bonne pomme — Se déplaceras dans un élément — Grosse araignée.
16. Voyelles — Existait-ils sur une autre planète? — La plus belle fête.
17. Région centrale du Vietnam — Fils de Noé — Coule en Autriche.
18. Crochet — Ville de Mésopotamie — Petit arpent — Article.

VERTICALEMENT

- I. Laps de temps — Offensant — Singe.
- II. Prénom de l'inventeur de la photographie — Calme la toux — Champion.
- III. Outil de tailleur de pierre — Services fournis.

- IV. Principe liquide des graisses — Marais d'Argolide — Sot.
- V. Habille — Peuvent donner lieu à de graves maladies — Venus.
- VI. Prénom féminin — Grande bouche — Petit poids.
- VII. Resigne donc un bail — Modifie une voyelle. tiquement : de haut rang — Au bout du couloir.
- XV. Champion — Raccourci — Famille champenoise dont l'un des membres fut roi de Jérusalem.
- XVI. Article — Tombe chaque jour — Compétition.
- VIII. Posséda — Sert à accrocher — Anneau de cordage.
- IX. Au début d'août — Rassemblement d'unités militaires — Ailles dehors.
- X. Poèmes bucoliques — Multitudes.
- XI. Trêve — Pâteuse.
- XII. Département — Manque de fermeté — Conjonction.
- XIII. Rémunérer — Crochets.
- XIV. A une puissante voix — Un peu d'amour — Phoné.
- XVII. Dit à un lord — Orateur — Canal rénal.
- XVIII. Greffés — Rigidité — Le rêve pour Lui.

SOLUTION DU No 18

HORIZONTELEMENT. — 1. Pingouins; Bé; Eaux — 2. Agilité; Oeillade — 3. En; On; Souteneurs — 4. Latude; Driver; P.S. — 5. LC; TR; Aider; Nessus — 6. A.E.; Oeillère; Essore — 7. On; Ite; GM — 8. Amé; Aperçu; Cab — 9. Ra; Soutira; Gâté; TL — 10. Soi; Stuc; Sauna; Boa — 11. Fétides; Vacherin — 12. Ni; Céleste; Parc — 13. Ill; Si; Epicée — 14. Al; Croup; Ane — 15. GC; Marmouset; Elan — 16. Sequoia; Ur; Piquera — 17. EA; Nets; Manifeste — 18. Minet; Avilies; Es.

VERTICALEMENT. — I. Paëlla; Arsenic; Sem — II. Ignace; Mao; Il; Geai — III. Ni; OE; If; Lacq — IV. Glouton; E.C. (essai); Une — V. Oindre; Postes; Moët — VI. Ut; II; Utilisait — VII. Ies; Altitude; Rasa — VIII. Odile; Ices; CM — IX. Sourde; Ar; St; Roumi — X. Etier; Pas; Oural — XI. Bièvre; A.V.; Mus; Ni — XII. Elne; Argua; Pépie — XIII. Lerne; Cancré; Tifs — XIV. Eau; Es; Utah; Pa; QE — XV. Adresse; Epineuse — XVI. Ues; SO; Bracelets — XVII. Purgatoire; Are; Res — XVIII. Ressemblance; Nard.

Coup de veine

En déjeunant, après avoir échangé leurs impressions sur le cours de la Bourse, deux amis se contentent leurs petites affaires :
— A propos, dit l'un, un cambrioleur a pénétré chez moi à 4 heures du matin, juste avant mon retour.
— Pas possible ! A-t-il pris quelque chose ?
— Non, le malheureux est à l'hôpital; ma femme a cru que c'était moi qui rentrait !

Rassurant

— Alors docteur qu'en pensez-vous ?
— Ce sera une opération délicate; il en meurt trois sur quatre !
— Bigre Docteur !
— Oh ! rassurez-vous, j'en ai justement raté trois la semaine dernière !..

Inquiétude...

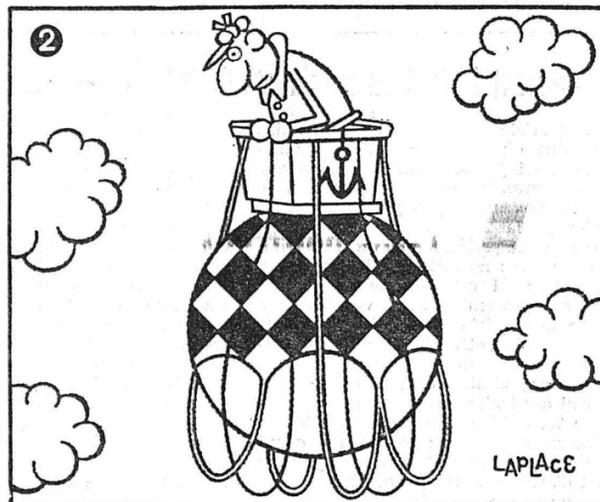
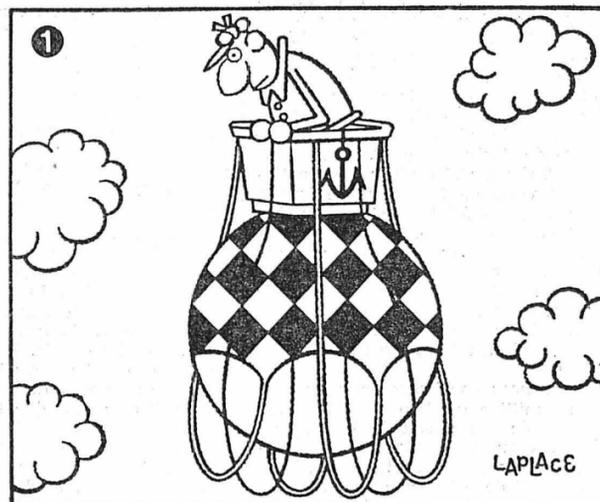
— Qu'est-ce que tu as ? Tu sembles nerveux, inquiet...
— Il y a de quoi ! J'ai surpris mon caissier en train de consulter l'indicateur des chemins de fer !

Logique enfantine

L'instituteur : — Citez-moi un animal rare en Australie.
Le petit Riri : — L'éléphant, M'sieur !
L'instituteur : — Mais enfin, voyons, il n'y a pas d'éléphant en Australie.
Le petit Riri : — C'est justement pour cela qu'il est rare, M'sieur !

impar
LOISIRS

J
E
U
X
D
E
S
E
R
R
E
U
R
S



Entre ces deux dessins : huit petites différences. Trouvez-les ! (Solution dans la prochaine page « Loisirs »).

Itinéraire de vacances (19)

SUR LA PLANTE DES PIEDS

La Chaux-de-Fonds - Genève, par les crêtes du Jura

Récit d'André Dubois

Onzième chapitre

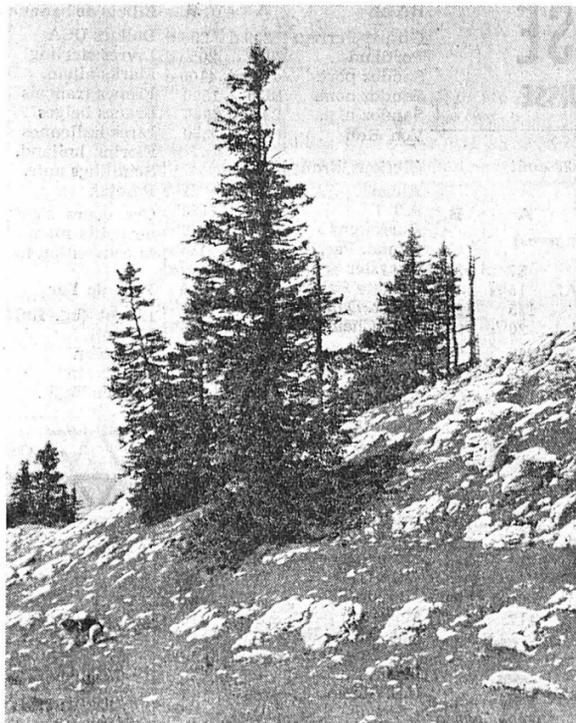
Le pays resplendissait de ses contrastes d'automne. Le soleil se levait sur une terre détrempée, et ses rayons rejaillissaient de tous côtés comme s'ils avaient été pointus et même acérés. Dans l'éblouissement des couleurs gorgées de lumière, c'était voluptueux d'avancer vers la Dôle, de quitter la grande route, de disparaître dans le bois de la Pile tout plein de fraîcheur. Mais là, quelle misère, les tronçonneuses mécaniques prodiguaient déjà leurs détestables nuisances, lesquelles inspirent invariablement aux gens « réalistes » cette sublime pensée : « On n'arrête pas le progrès ».

Nous fuyons, nous gravissons bien vite la côte qui mène à la Cuvaloup. L'auberge était déserte, faute de visiteurs. Ceux-ci s'étaient faits trop rares depuis que, dix jours plus tôt, la première neige était tombée. Loin des machines voraces, bruyantes, efficaces, polluantes, les odeurs saines, les vibrations qu'on aime étaient produites exclusivement par la montagne avant que l'hiver ne la recouvre et que les remontées mécaniques des skieurs ne rythment la course au profit.

Nous nous sommes engagés au long de la saignée où passent les câbles de tire-... Killy (Jean-Claude) de la Cuvaloup. Nous avons tenu tête à un groupe de jeunes gens qui, les épaules très chargées, prétendaient nous dépasser. Notre amour-propre était chatouillé, car nos attelles étaient beaucoup plus légères que les leurs. Mais après vingt minutes de lutte, alors que nous allions nous avouer vaincus, nous avons constaté avec soulagement que nos adversaires obliquaient à gauche vers une pente atténuée. Notre légitime orgueil fut contrarié par une brève suffocation : les jeunes gens s'arrêtaient à la porte d'un chalet, logis qu'ils s'approprièrent à équiper. Ainsi ils savaient depuis le départ de la Cuvaloup que leur éventuelle victoire serait illusoire, qu'ils ne nous supplanteraient que pour mieux étaler leur vanité enrobée d'arrogance ! Quel aplomb ! Mais ils nous firent aussitôt des signes cordiaux en riant à gorge déployée. Ils nous avaient superbement abusés. Il faut avoir leur âge pour se faire muffer à ce point et avec autant de grâce désinvolte. Nous avons poursuivi notre ascension de fort bonne humeur, quoique en ralentissant

un peu. Nous peinions, je l'avoue, car nous venions de puiser inconsidérément dans nos forces vives. Notre comportement puéril payait son prévisible tribut.

Je récupérai assez vite. Lucienne un peu plus tard seulement, après que nous ayons repris notre souffle au sommet. Nos jeunes rivaux insolents avaient jeté le gant tout près de la limite où les arbres font place aux pâtures nues. Bien qu'escaladés en



Arête du Mont-Tendre, exposée aux orages.

dizaines de zig-zags, les derniers trois cents mètres parurent interminables à ma compagne dont la vue s'assombrit jusqu'au noir absolu au moment où nous franchissions le mur de la crête. Un arrêt d'une ou deux minutes suffit pour que les réseaux vasculaires réimprègnent suffisamment tout l'organisme un ins-

tant défaillant. Du sucre, du citron, des fruits séchés ranimèrent le « gicleur » qui produisit aussitôt, avec le retour du mouvement, des répliques joyeuses à mes encouragements un tantinet go-guenards. Le spectacle, d'ailleurs, était si merveilleux qu'il monopolisa brusquement toute notre sensibilité.

Tout près, à l'est et au sud, le sol était dégagé de brume jusqu'au Poêle Chaud et à la Barillette. Au-delà, l'océan de brouillard ouatinait en surface entre quatorze et quinze cents mètres. Dans la région du Léman, il paraissait offrir au soleil d'immenses plans inclinés, inégalement ondulés, où les roses jouaient à envahir des sillons gris-bleu au risque toujours confirmé d'être absorbés par des surfaces ternes, sombres ou blêmes. Entre les Dents du Midi et les montagnes d'en face : Dent de Morcle, Grand Muveran et Diablerets, le fleuve de brouillard s'engouffrait dans la vallée du Rhône, l'envahissait à rebours et esquissait à peine l'angle aigu de Martigny. Tout cela à une hauteur et avec une ampleur qui n'épargnait que les hautes arêtes. Celles-ci traçaient alors, sans souci des innombrables dérivations des basses zones, le relief culminant qui mène au pacha en hermine, le Mont-Blanc.

En contraste violent avec celui du plateau, l'aspect du secteur jurassien paraissait scandaleusement favorisé. La plaine était effacée de la carte visuelle, donc objective du pays. Les régions montagneuses des Vallées de Joux et de l'Ain, protégées des flots de brouillards par les 1600 mètres de la longue chaîne du Mont-Tendre au Grand Crêt-d'Eau, baignaient dans l'air limpide d'automne. Sa transparence suggérait la présence d'une loupe en cristal à faible grossissement et qui avait les couleurs. Le regard s'attardait sur ce merveilleux pays après avoir flotté vers l'échancrure estompée de Bellegarde. Il fallait absolument s'arrêter, s'installer et savourer l'euphorie qui envahit l'être tout entier. Il s'en suit une véritable sécrétion de joie. Et puis, grâce à l'appui d'aliments légers, la fatigue disparaît.

La nouvelle étape vers la Faucille fut une marche fanfaronne, heureusement sans témoins, sur des sentiers improvisés. Les passants se seraient interrogés gravement sur leurs devoirs d'assistance à personnes en danger. Nous gambadions, nous galopions, nous chantions, nous nous invectivions pour nous reprocher réciproquement d'avoir à dévaler des pentes abruptes que nous aurions pu contourner ou d'être au bas de côtes que nous n'avions pas prévues. Yette et Per absents, nous n'avions plus de précautions à prendre dans le choix de nos propos. Nous piétinions gaiement le parterre des susceptibilités. Le souffle nous manqua bientôt et ramena le calme des démarches au long cours. Il était temps, car nous abordions la zone moyenne — et moyennageuse — où les barbelés cloisonnent les pâtures.

J'ai toujours dans mon sac la pince à couper les fers durs. Ses deux leviers sont revêtus de plastique isolant. Je sécrète joyeusement un plein godet de bile quand, à l'aide de ma pince, j'aménage un passage que des paysans égoïstes ou soupçonneux ont supprimé sans raison avouable. Ça prend un peu de temps, mais ça calme les nerfs et l'humeur a tout à y gagner. (A suivre)

FINANCE

ÉCONOMIE

FINANCE

ÉCONOMIE

Baisse des investissements en pays vaudois

Analysant les effets de la conjoncture sur les divers secteurs de l'économie vaudoise, la dernière étude générale de l'Office vaudois de développement du commerce et de l'industrie donne des chiffres intéressants en les comparant chaque fois à ceux de l'ensemble du pays. Ainsi, pour l'industrie du bâtiment, où l'on rappelle que l'activité de la construction et du génie civil a connu une diminution sensible, les investissements n'ont atteint que 1930,4 millions en 1974 contre 2026,8 millions en 1973, dans le canton de Vaud, soit une réduction de 5 pour cent en valeur nominale. En Suisse, le volume des constructions réalisées en

1974 a représenté 24,9 milliards, soit 1090 millions ou 4,2 pour cent de moins qu'en 1973. Si l'on tient compte du fait que, selon l'indice zurichois, le coût de la construction a augmenté d'environ 8 pour cent, on constate que le volume des constructions s'est réduit d'environ 12,5 pour cent en termes réels au cours de l'année écoulée. C'est la baisse la plus importante relevée depuis qu'une enquête est menée sur l'activité de la branche (1948).

DE 1966 A 1974

L'évolution des investissements publics et privés dans le canton de Vaud depuis 1966, toujours dans l'industrie du bâtiment, est la suivante : en 1966, 895,4 millions dont 134,4 millions pour les constructions industrielles, en 1974, 1930,4 millions dont 288,5 millions pour les constructions industrielles, avec un plafonnement en 1973 de 2026,8 millions dont 327,1 millions pour les constructions industrielles.

La « ventilation » de l'ensemble des travaux exécutés en 1974 dans le canton se présente comme suit : travaux publics, 707,6 millions (9396,5 millions pour l'ensemble de la Suisse), travaux privés, logements, 801 millions (9743,1 millions dans toute la Suisse), constructions industrielles, 288,5 millions (4313,9 millions en Suisse), autres constructions privées (chemins, égouts, etc.), 133,3 millions (1431,9 millions en Suisse).

MOINS DE LOGEMENTS

Le recul de l'activité dans la construction est dû principalement à la diminution des travaux privés, plus spécialement, à la baisse de la construction de logements. 56.897 logements ont été construits (dans l'ensemble des communes de plus de 2000 habitants), soit 5008 de moins que l'année précédente. Le nombre des logements dont la construction a été autorisée (45.422) a diminué de 27,6 pour cent comparativement à 1973, tandis que celui des logements en cours de constructions à fin 1974 (49.757) était inférieur de 28,3 pour cent à celui de 1973. (ats)

FORTUNA

Compagnies d'Assurances sur la vie ZURICH

Le résultat financier de l'exercice 1974 a été excellent. En effet, les comptes du 36e exercice se soldent, après attribution aux fonds de bénéfices des assurés d'un montant de 4.243.575 (3.750.320) francs par un bénéfice net de 1.250.769 (1.150.739) francs. 600.000 (500.000) francs sont attribués à la réserve spéciale et un dividende inchangé de 7 pour cent a été fixé pour le capital social entièrement versé de 7 millions de francs.

La réserve spéciale constituée en plus du fonds de réserve statutaire de 7 millions de francs, atteindra 4,2 millions. Le fonds de bénéfices pour répartitions futures se monte à 7,5 millions de francs.

En 1974 la nouvelle production totale réalisée a atteint 180,2 millions de francs.

Les primes encaissées ont augmenté de 1,9 million de francs à 33,8 (31,9) millions de francs, soit de 6 pour cent et le revenu des capitaux de 1,3 millions de francs à 13,2 (11,9) millions de francs, soit de 10,7 pour cent. Les prestations des assurances sur la vie et des assurances complémentaires atteignent 15,2 (14,3) millions de francs. (sp)

Un vent nouveau souffle sur LA SEMAINE SUISSE - ARBALÈTE -

Pour mieux satisfaire les besoins de l'économie suisse essoufflée, l'organisation Semaine suisse - Arbalète a renouvelé et élargi son comité. On a voulu que tous les groupements touchant à l'économie soient représentés dans cet organisme : employeurs, employés, consommateurs, associations professionnelles, ainsi que les milieux scientifiques. D'éminentes personnalités font désormais partie du comité ; citons notamment J. Clivaz, secrétaire de l'Union syndicale suisse, W. W. Iseli, directeur de la Fédération suisse de l'industrie de l'habillement, J. P. Masméjan, directeur de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Lausanne, A. Oetiker, directeur de l'Association suisse des fabricants de meubles en gros, et le professeur H. Weinhold, Institut de recherches des ventes et du commerce, Université commerciale de Saint-Gall.

Le secrétariat, tenu jusqu'ici à titre de fonction annexe, a été réorganisé parallèlement au renouvellement du comité. Les tâches du secrétariat se sont considérablement accrues ces derniers temps, de sorte que le comité a désigné un administrateur à plein temps. (sp)

La chaussure boîte...

L'évolution récente de l'industrie de la chaussure a provoqué l'élimination de quelques entreprises aux structures désuètes et dont la gestion était insuffisante, de même que la restructuration de certaines entreprises et exploitations, sans pour autant qu'il en résulte des conditions de compétitivité commerciale qui ne garantiraient plus une saine concurrence.

Cette conclusion émane de la Commission suisse des cartels qui, au terme d'une longue analyse de l'industrie de la chaussure (chiffre d'affaires : 374 millions en 1973), estime qu'il conviendrait d'étudier si l'on ne pourrait pas améliorer la position concurrentielle des entreprises suisses sur le plan international par une collaboration plus étroite ou par un certain regroupement des entreprises.

UNE CERTAINE CONCENTRATION

Certes, la commission des cartels a constaté un certain processus de centralisation (le nombre des entreprises suisses est tombé de 64 en 1968 à 45 en 1973) mais il ne s'est pas produit d'agrandissement des entreprises et des exploitations que l'on puisse attribuer à des besoins techniques, financiers ou commerciaux. L'évolution n'est pas due non plus à une épreuve de force entre les différentes fabriques suisses, mais elle résulte clairement de la pression des importations, constatée encore la commission des cartels. La part du marché exprimée en francs, occupé par les chaussures importées

s'est accrue de 33,3 pour cent en 1968 à 55,5 pour cent en 1973.

L'une des causes principales de cette évolution peut être attribuée au fait que les souliers importés sont en moyenne sensiblement meilleur marché que les chaussures fabriquées en Suisse. La clientèle, a-t-on constaté, tend à acheter des articles avantageux et à la mode, donc importés. Pour les commerçants, la chaussure étrangère est aussi plus intéressante, du fait que le système du barème (prix imposé) ne s'applique qu'à la chaussure de fabrication indigène. Les exportations, quant à elles ont malheureusement tendance à baisser.

RATIONALISATION : POSSIBILITÉS LIMITÉES

La commission des cartels relève que les possibilités de rationalisation sont limitées, notamment pour les entreprises travaillant le cuir. Ce n'est que dans les exportations utilisant les matières synthétiques que le travail mécanique peut être plus fortement automatisé et la rationalisation poussée de manière décisive. Cependant, constate la commission des cartels, pour qu'une production mécanique soit rentable, il faut qu'elle porte sur de très grandes séries, ce qui n'est possible qu'en fonction d'un marché de dimensions correspondantes. Or le marché suisse est trop restreint pour une telle production mécanique.

Du côté positif, la commission des cartels relève que la localisation de la production en Suisse, souvent qualifiée de défavorable, n'est en réalité ni plus mauvaise ni meilleure que les centres de production implantés en Allemagne, en France ou en Italie. Les frais de salaires sont comparables dans tous ces pays. Enfin, du point de vue qualitatif, le soulier suisse est parfaitement à même de concurrencer les produits étrangers. Alors même que la concurrence joue actuellement essentiellement sur les prix, il n'est nullement prouvé que la clientèle achètera à l'avenir encore plus de chaussures bon marché et de moindre qualité. On estime au contraire que la notion de qualité reprendra de son importance. (cps)

LES BOURSES SUISSES EN JUILLET

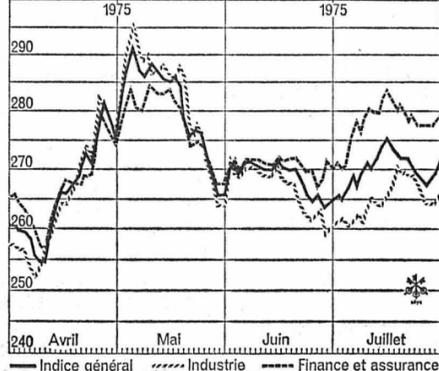
ACTIONS

Durant la période sous revue, le marché suisse des actions a subi l'influence essentiellement contradictoire de divers facteurs. Ainsi, la fermeté remarquable du dollar est restée partiellement dans l'ombre du recul accusé par la bourse dirigeante qu'est Wallstreet. De plus, la faiblesse du DM, qui joue un rôle très important pour l'industrie suisse d'exportation, a neutralisé toute impulsion boursière d'origine monétaire. Le retard toujours plus évident accusé par la reprise économique dans les pays constituant les principaux partenaires commerciaux de la Suisse a également engagé les investisseurs à faire preuve de retenue. L'activité boursière étant de toute façon réduite en période de vacances, le volume des transactions a fortement diminué, surtout durant la seconde moitié du mois. Un certain intérêt s'est toutefois manifesté pour les valeurs bancaires à l'occasion de la publication des bilans trimestriels. En l'espace d'un mois, l'indice général de la Société de Banque Suisse a enregistré une avance de 2,4 % à 271,4 points.

OBLIGATIONS

Après la pause d'été des émissions en francs de débiteurs suisses, qui se termine le 11 août, la reprise devrait être caractérisée par une vive demande. Les deux dernières émissions (7 1/4 % canton de Lucerne et 7 1/4 % Ville de Neuchâtel) ont connu un excellent succès. Les cours sur le mar-

Indice boursier de la Société de Banque Suisse fin 1958=100 Résultats jour par jour de l'indice général et des indices de groupe



ché secondaire ont fluctué étroitement et le rendement moyen brut des obligations suisses calculé par la Société de Banque Suisse s'est établi à 6,7 % le 25 juillet contre 6,79 % au mois de juin. Si les cours des emprunts de débiteurs suisses ont fait preuve de fermeté sous l'influence de la réduction des taux des obligations de caisse, les investisseurs se sont montrés réticents à l'égard des emprunts étrangers libellés en francs dont le nom n'est pas très connu et la qualité moyenne (rendement moyen net au 28.6.1975 = 6,97). Eu égard à la capacité d'absorption élevée du marché des capitaux et afin de soulager le marché des devises, la BNS a relevé à 400 millions de francs le plafond des émissions publiques d'emprunts de débiteurs étrangers pour les mois de juillet et d'août. La demande concernant les émissions actuelles et à venir d'emprunts étrangers en francs émis par des sociétés de premier ordre reste importante. (SBS)

Comment devient-on spécialiste de la technique des surfaces ?

Il n'existe certainement aucun autre domaine où fleurissent et s'épanouissent aussi joyeusement le fédéralisme et le pluralisme européen que celui de l'enseignement et plus particulièrement celui de la formation professionnelle. Le domaine professionnel du traitement des surfaces ne fait en cela nullement exception. Il est difficile d'avoir un aperçu d'ensemble des possibilités de formation existant dans les différents pays et plus difficile encore d'en embrasser leur connexité.

Les organisateurs du Salon international des traitements de surfaces, Surface 75, à Bâle, dont la 4e réunion se tiendra de fin septembre au début octobre 1975, se sont donc assigné pour but d'agir en conséquence et d'élucider quelque peu la question.

D'après la doctrine bâloise de foire, les foires ne doivent pas se contenter de l'information du marché dans l'état actuel mais s'efforcer en plus de procurer constamment des informations de nature générale et spécifique sur l'économie et la profession.

L'information et la discussion sur la formation continue doivent être amorcées au Salon Surface 75 par deux voies différentes :

Tout d'abord, les écoles professionnelles respectives des différents pays ont été invitées à se présenter elles-mêmes, à exposer au moyen de tableaux avec texte explicatif, de tableaux de démonstration, d'exemple de travaux, etc, dans le cadre d'une présentation spéciale « Galvanorama », leurs plans d'étude, leurs domaines spécifiques de travail, les études préliminaires requises et les possibilités de formation continue qu'elles offrent pour se perfectionner et progresser dans la profession.

Les organisateurs n'ont pas mis sur cette seule carte, mais dans le cadre des Journées d'information organisées par la Société galvanotechnique suisse et par l'Association suisse des chimistes de l'industrie des vernis et couleurs sur « les revêtements métalliques inorganiques et revêtements organiques » tout l'après-midi du mercredi 1er octobre, à partir de 15 heures, sera consacré à une table ronde internationale sur « la formation continue et la promotion de la relève en galvanotechnique ». Les entretiens préliminaires qui ont lieu jusqu'à présent font augurer une vive discussion sur le sujet.

15e Salon du meuble italien

Le « Ente Provinciale per la Promozione delle Esportazioni del Mobile della Brianza » (Organisme départemental pour la Promotion des Exportations du Meuble de la contrée de Brianza) dont le siège est à Côme à la Chambre de Commerce, présentera les XIe Exposition sélective du meuble de Cantù et IXe Biennale du Standard dans l'ameublement de Mariano Comense au 15e Salon du Meuble Italien qui se tiendra à Milan du 16 au 21 septembre 1975.

Les deux manifestations — qui ont pendant des années joué un rôle important dans la recherche technologique et de projets dans le domaine de l'ameublement — se présenteront unifiées au 15e Salon du Meuble Italien de Milan afin d'exposer une série de propositions pour la production de meubles. Ces propositions sont le résultat de l'étroite collaboration entre designers et producteurs et la recherche de projets a été menée et développée en tenant compte des différentes exigences des fabricants de meubles de la province de Côme, dont la production est du type artisanal et industriel. (sp)

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

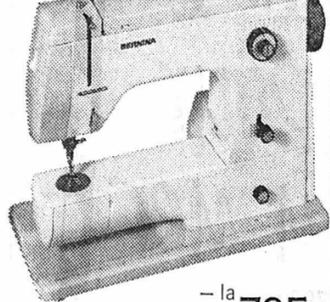
Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich. Columns include location, stock name, and prices for two dates (A and B). Includes sub-sections for 'Actions étrangères' and 'Actions suisses'.

Table of foreign exchange rates and other market data. Columns include 'BALE', 'A', 'B', and 'Billets de banque étrangers'. Includes sub-sections for 'Actions étrangères', 'Obligations', and 'NEW YORK'.

Table of fund and bond data. Columns include 'FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES', 'FONDS SBS', and 'INDICE BOURSIER SBS'. Includes sub-sections for 'Fonds de la Banque Populaire Suisse' and 'INDICE BOURSIER SBS'.

Choisissez
la
BERNINA
Record avec régulateur
de vitesse électronique.
Une performance Bernina. Elle
coud tous les points courants -
et beaucoup de points
décoratifs.

Nouveau
BERNINA
800



«Prête-à-coudre» pour Fr. 795.-
Sa poignée pratique, son bras libre
éprouvé, son indispensable zigzag.
Ou la
Bernina à points utiles
Elle exécute tous les points utiles
et courants et son maniement est
très simple.
Un mot encore:
pour Fr. 595.- déjà
vous avez une machine à coudre
Bernina à bras libre.

Votre conseiller:

M. THIÉBAUT

Av. Léopold-Robert 31, tél. 039/22 22 54
LA CHAUX-DE-FONDS

Tout pour la couture chez BERNINA.
Grand choix de boutons, etc... Tissus,
doublures, fermeture éclair: RIRI et la
nouvelle RIRI Flex, toutes longueurs.
Articles de mercerie. Boîtes à ouvrage.
Patrons «Simplicity» et «Burda». Coupe
et essayage. Meubles pour machines à
coudre. Mannequins.

A LOUER A NEUCHÂTEL

appartement de 4½ pièces

avec poste de conciergerie,
110 m2.
Location mensuelle avec charges 590 fr.
Tél. (038) 24 59 59.

**IMPORTANTE FABRIQUE
DE MACHINES**

cherche

**un analyste-
programmeur**

Ing. ETS ou niveau équivalent

très bien qualifié ayant environ 3 ans de pratique
dans l'industrie

auquel nous désirons confier, comme

CHEF DE PROJETS

après une période de formation appropriée, des
tâches complexes dans le domaine de l'organisation
industrielle.

Faire offres complètes avec prétentions de salaire
sous chiffres 28 - 900214 à Publicitas, Terreaux 5,
2001 Neuchâtel.

Pour époque à convenir, couple

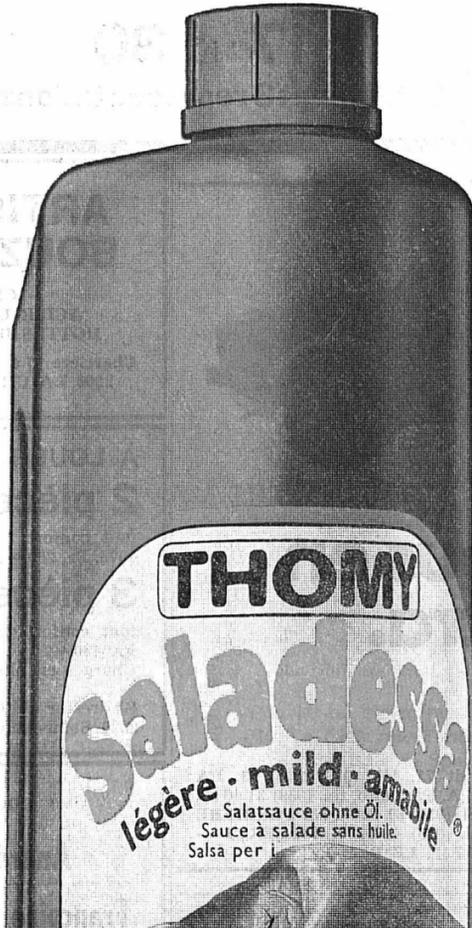
cherche

dans maison d'ordre et bien située,
tranquillité et verdure

APPARTEMENT

3-3½ pièces, tout confort, avec garage
(au moins à proximité).

Faire offres sous chiffre MH 14711, au
bureau de L'Impartial.



W & P AG

A louer à La Chaux-de-Fonds

**un beau
studio meublé**

tout confort, salle de bains, cuisine
équipée, tapis tendus
à Fr. 320.- + Fr. 60.- de charges.
Libre tout de suite.

Renseignements:

LA NEUCHÂTELOISE-Assurances
16, rue du Bassin - Tél. 038/21 11 71
2001 Neuchâtel

MACHINES À LAVER

Linge-vaisselle légèrement griffées
ou petits défauts d'email, à céder
avec gros rabais. Service assuré.
Pose gratuite. Grande facilités de
paiement, par leasing sans verse-
ment à la livraison. Réparations
toutes marques.

MAGIC NEUCHÂTEL
Tél. (038) 41 17 96

CHERCHE

appartement 2 pièces et cuisine

quartier hôpital, éventuellement hors de
ville, dès octobre 1975. Calme et verdure
souhaités.
Ecrire sous chiffre No 82-7267 Annonces
Suisses S. A., 1211 Genève 4.

**Nouveau:
Saladesse
légère**

Saladesse légère de THOMY est une sauce à
salade particulièrement légère. Elle permet de
combinaison toutes sortes de sauces à salade qui
non seulement préservent, mais font encore
ressortir le goût propre à chaque salade.
Saladesse légère a été conçue pour tous
ceux qui aiment une salade délicate.
Quant à ceux qui préfèrent la salade
plus relevée, ils utilisent depuis long-
temps Saladesse corsée.

THOMY

**Prix d'essai
et prime
d'essai**

En ce moment
vous trouvez
partout la nou-
velle Saladesse
légère, à prix
réduit et avec
en prime d'essai,
un bon pour une
petite surprise de
Provence.

THOMY



**TECHNICUM CANTONAL
SAINT-IMIER
ECOLE TECHNIQUE SUPÉRIEURE**

COURS DE PRÉPARATION À L'EXAMEN D'ADMISSION ETS

Ce cours d'une durée de 30 heures débutera le samedi 6 septembre 1975,
salle A2, de 8 h. 15 à 11 h. 45.
Finance d'inscription: Fr. 40.-.

COURS DE DESSIN TECHNIQUE MÉCANIQUE

Ce cours d'une durée de 20 heures, débutera le mardi 9 septembre 1975,
salle A5, de 19 h. 30 à 21 h. 30.
Finance d'inscription: Fr. 30.-.

Prière de s'inscrire au secrétariat, tél. (039) 41 35 01.

Les finances d'inscriptions seront demandées au début de chaque cours.

Le directeur: P.-E. Muller

A louer pour tout de suite ou date à convenir, au
centre de la ville, à l'avenue Léopold-Robert 13, à
La Chaux-de-Fonds

appartement d'une pièce

Prix de location mensuelle: Fr. 287.-, charges
comprises.
Et pour le 1er septembre 1975

appartement 2 ½ pièces

Prix de location mensuelle: Fr. 426.-, charges
comprises.
Pour visiter: M. Schwab, concierge, tél. 039/23 87 23.



TRANSPLAN AG
Länggasstrasse 54, 3000 Bern 9
Telefon 031 23 57 65

A VENDRE

à 10 km. de Neuchâtel, magnifique

FERME NEUCHÂTELOISE

entièrement rénovée, avec un appartement de six-
pièces et un très grand studio, grange, boxes pour
chevaux, petite écurie pour bétail, dépendances, etc.
Paddock d'environ 5000 m2.

Prix de vente Fr. 465 000.-.

Hypothèques possibles, environ 70 %.

Pour visiter, écrire sous chiffres 28 - 900216 à Publi-
citas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

**MACHINES
À LAVER
RÉPARATIONS**

Rapidité
Compétence
**SUPERMÉNAGER
Service**
(032) 91 92 53 Dépôt
(066) 22 69 24
(066) 66 51 79
(039) 22 13 24
Centrale:
(021) 62 49 84

Appartements

de une et trois pièces, hall d'en-
trée, chauffage général et bains
sont à louer dès le 31 octobre ou
date à convenir dans le quartier
de la gare de l'Est.

Ecrire sous chiffres AY 14527 au
bureau de L'Impartial.

**A LOUER
APPARTEMENTS**

de 3 pièces et 4 pièces, tout confort.
Quartier Ouest. Libre dès le 1er novem-
bre. — Ecrire sous chiffre AV 14899 au
bureau de L'Impartial.

**JE CHERCHE pour le 16 décembre 1975
APPARTEMENT**

de 2 pièces, avec douche, bonne cave.
Quartier Est ou Nord. Loyer raisonna-
ble.
Ecrire sous chiffre DK 14775, au bureau
de L'Impartial.

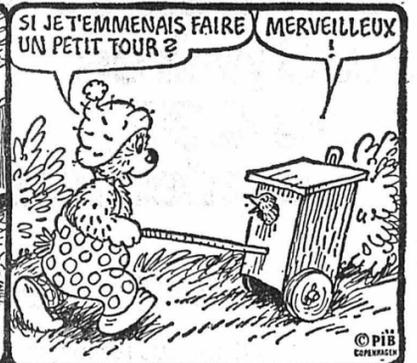
**CHERCHONS:
TERRAIN**

d'environ 10 000 m2 situé à La Chaux-de-Fonds ou
aux environs, sol plat et stable, à proximité d'une
route goudronnée, éventuellement avec raccordement
ferroviaire.
Ecrire sous chiffre RH 14740 au bureau de L'Impar-
tial.

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



EDEN Tél. 22 18 53	VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE à 17 h. 30 Seulement 3 représentations	GENERAL IDI AMIN DADA Un film de BARBET SCHROEDER	Partout on demande à le revoir Un document filmé extraordinaire !
------------------------------	--	---	--



Golf.
Un essai vous en convaincra.



SPORTING GARAGE, J.-F. Stich, Jacob-Brandt 71, tél. (039) 23 18 23, LA CHAUX-DE-FONDS — GARAGE INGLIN, succ. A. Pandolfo, tél. (039) 31 40 30, LE LOCLE — GARAGE DU JURA, W. Geiser, tél. (039) 61 12 14, LA FERRIERE — GARAGE DE L'ERGUEL, A. Dalla Bona, tél. (039) 41 34 77, VILLERET — GARAGE DU BÉMONT, P. Kröll, tél. (039) 51 17 15, LE BÉMONT

ARTISANAT BOUZENADA

CUIVRE
ACIER INOXYDABLE
HOTTES DE CHEMINÉES

Charrière 97 a - Tél. (039) 23 56 57
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

À LOUER À GORGIER

2 pièces
tout confort, pour le 1er octobre 1975. Fr. 280.—.

3 pièces
tout confort, tout de suite.
Fr. 430.—.
Charges en plus.

S'adresser à COMINA NOBILE,
2024 Saint-Aubin, tél. 038/55 27 27.

DOCTEURS

André BORLE
Françoise NUSSBAUM

Médecins-dentistes
Léopold-Robert 32

DE RETOUR

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme

GELÉE ROYALE
POLLEN
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR

CEDISA
Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande

CEDISA 20, avenue de la Gare
Tél. 021/354822 1022 Chavannes-Remens

À VENDRE

TRIUMPH TR 5 Pi

1969 - Prix intéressant.

S'adresser : **GARAGE SPOROTO**
Rue de la Fiaz 40 Tél. (039) 26 08 08

Oubliez hier!
partez pour
5 JOURS EN MER

dès Fr. 390.— seulement à 700.—
voyage en train accompagné dès Berne, Brigue, Lausanne et Neuchâtel

Notre navire:
TSS (Regina Prima),
11545 BRT, ponts-soleil,
piscines

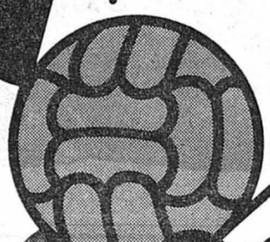
26./27.9.—1.10.75
Venise - Dubrovnik
(excursion fac.) -
Rome/Civitavecchia
(excursion fac.) - Gênes



popularis tours
ou auprès de votre agence de voyages

2300 La Chaux-de-Fonds, 41, av. L.-Robert, tél. 039/23 48 75
2000 Neuchâtel, 4, rue de la Treille, tél. 038/24 02 02
1000 Lausanne 9, 21, rue Saint-Laurent, tél. 021/20 65 31

A nouveau 2 spectaculaires



Usegoals!

Saucisse de Lyon

Pièce de 460 g

2.50 net

au lieu de **3.65** seulement

Gendarmes

Filet de **3 paires**
au lieu de **4.35** seulement

3.- net

Usego — tout près de chez vous

dans tous les magasins pourvus de ce signe!

9 machines à laver le linge et la vaisselle, neuves, automatiques. Sacrifiées. Grand choix de marques réputées. Légers défauts d'email, avec rabais **50%**

Livraison de nos stocks, pose et garantie gratuites. Grande facilité de paiement, pas d'acompte à la livraison. Réparations toutes marques.

DARECO S.A.
Tunnel 3, Lausanne
Tél. (021) 23 52 28
le soir au
(021) 91 64 92
Succ. Neuchâtel
Tél. (038) 25 82 33

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

ALIERA S.A.

LE LOCLE engagerait

aide-comptable

active et consciencieuse, pour comptabilité débiteurs et créanciers. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres écrites ou se présenter à la fabrique.

<p>À LOUER tout de suite ou à convenir</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">appartement</p> <p>rez-de-chaussée, quartier hôpital, 3 chambres, salle de bains, chauffage, eau chaude, dans maison rénovée. Cour intérieure. Loyer mensuel Fr. 335.—, toutes charges comprises. Ecrire sous chiffre LC 14953 au bureau de L'Impartial.</p>	<p>À LOUER quartier Bel-Air</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">appartement</p> <p>2 pièces, mi-confort pignon, et</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">appartement</p> <p>3 pièces, rue de l'Industrie, sans confort.</p> <p>Tél. (039) 22 47 90.</p>
--	--

Pas de publicité = pas de clientèle

AVIS DE MUTATION

Prière d'écrire lisiblement / A expédier sous pli fermé

NOM _____	Prénom : _____	
Ancienne adresse : _____		
No postal <input type="text"/>	Rue _____	
	Localité _____	
Nouvelle adresse : _____		
No postal <input type="text"/>	Hôtel/chez _____	
	Rue _____	
	Localité _____	
	Pays _____ Province _____	
du _____	au _____	inclus _____

Important :
Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir
▶ **PAR ÉCRIT, AU MOINS 4 JOURS À L'AVANCE, s. v. p.**

Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont de 40 ct. par jour. Montant à verser par avance à nos caisses, à notre compte de chèques postaux 23-325 ou en timbres-poste. Service AVION sur demande.
Nous déclinons toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger.
Adm. de L'IMPARTIAL



Le meeting international de Zurich a tenu ses promesses

Record mondial féminin du disque battu !

Nombreuses autres performances et record suisse du 800 m.

Le meeting international du LC Zurich, au Letzigrund, a une fois de plus tenu ses promesses. Devant le chiffre record de 20.000 spectateurs, la Soviétique Faina Melnik a, pour la première fois, franchi le « mur » des 70 mètres au disque féminin. Mais ce nouveau record du monde n'a pas été la seule grande performance enregistrée au cours de cette soirée qui bénéficia de conditions idéales pour la pratique de l'athlétisme. Le 220 yards féminin, une distance rarement courue, a permis d'enregistrer un nouveau record d'Europe, réussi par l'Allemande de l'Est Renate Stecher en 22"67.

DES COURSES EXCELLENTES

Exception faite du disque féminin, les concours n'ont rien apporté de sensationnel. Au marteau notamment, on attendait le duel entre les deux Allemands de l'Ouest Walter Schmidt et Karl-Hans Riehm, puisque le premier vient de ravir le record du monde au second. Le duel a tourné court et la victoire est revenue à l'Allemand de l'Est Jochen Sachse avec 76 m. 40, à près de trois mètres du nouveau record de Schmidt.

Dans les courses en revanche, les exploits ont été nombreux sur le 800 mètres, le Kenyan Mike Boit n'a échoué que pour neuf centièmes contre le record du monde de l'Italien Marcello Fiasconaro. Les sprints ont permis aux Américains Steve Riddick et Steve Williams de réussir le doublé, malgré la présence du Soviétique Valeri Borzov, double champion olympique, et de l'Italien Pietro Mennea, champion d'Europe du 200 mètres.

GYSIN PARMIS L'ÉLITE MONDIALE

Du côté suisse, c'est Rolf Gysin qui s'est mis le plus en vue en prenant la troisième place du 800 m. en 1'45"97 (nouveau record national de valeur mondiale). On relèvera également les 50"05 du Genevois François Aumas, quatrième d'un 400 m. haies gagné par le Britannique Alan Pascoe devant l'Américain Jim Bolding, qui ne tint pas la distance et faillit se faire souffler la deuxième place par le Hollandais Frank Nusse.

Résultats

220 yards : 1. Steve Williams (EU) 20"44. — 2. Steve Riddick (EU) 20"53. — 3. James Gilkes (Guy) 20"64. — Puis : 6. Peter Muster (S) 21"24.

Hauteur : 1. Dwight Stones (EU) 2 m. 23. — 2. Alexandre Grigoriev (URSS) 2 m. 17. — 3. Walter Boller (RFA) 2 m. 17. — Puis : 7. Hanspeter Habegger (S) 2 m. 05.

5000 m. : 1. Frank Shorter (EU) 13'32"98. — 2. Henryk Szordikowski (Pol) 13'33"58. — 3. Carlos Lopes (Por) 13'33"78. — Puis : 8. Albrecht Moser (S) 13'56"74. — 10. Kurt Hurst (S) 14'04"15. — 11. Jean-Pierre Berset (S) 14'16"88. — 12. Werner Meier (S) 14'18"95.

400 m. haies : 1. Alan Pascoe (GB) 48"69. — 2. Jim Bolding (EU) 49"35. — 3. Frank Nusse (Ho) 49"48 (record national). — Puis : 4. François Aumas (S) 50"05. — 6. Armin Tschennet (S) 51"20. — 7. Hansjoerg Haas (S) 52"56. — 8. Heinz Bernhard (S) 52"71.

1500 m. : 1. Rod Dixon (NZ) 3'39"99. — 2. John Walker (NZ) 3'40"37. — 3.

Marc Nevens (Be) 3'40"60. — Puis : 11. Fritz Rueggsegger (S) 3'43"79. — 12. Gérard Vonlanthen (S) 4'35"17.

Longueur : 1. Gregor Cybulski (Pol) 8 m. 09. — 2. Rolf Bernhard (S) 7 m. 94. — 3. Valeri Podluchni (URSS) 7 m. 91.

400 m. : 1. David Jenkins (GB) 45"59. — 2. Alberto Juantorena (Cuba) 45"67. — 3. Konstantin Vogt (S) 47"02.

Perche : 1. Casey Carrigan (EU) 5 m. 30. — 2. Guenther Lohre (RFA) 5 m. 25. — 3. Milke Tully (EU) 5 m. 10.

800 m. : 1. Mike Boit (Ken) 1'43"79 (meilleure performance mondiale de l'année). — 2. Ivo van Damme (Be) 1'45"41 (record national). — 3. Rolf Gysin (S) 1'45"97 (record national).

Marteau : 1. Jochen Sachse (RDA) 76 m. 40. — 2. Walter Schmidt (RFA) 74 m. 36. — 3. Karl-Hans Riehm (RFA) 74 m. 10. — Puis : 6. Peter Steffenhofer (S) 66 m. 62.

110 m. haies : 1. Charles Foster (EU) 13"43. — 2. Guy Drut (Fr) 13"49. — 3. Frank Siebeck (RDA) 13"64. — Puis : 8. Hansjoerg Riemensberger (S) 15"05.

100 m. : 1. Steve Riddick (EU) 10"05 (vent favorable de 2,1 m.sec.). — 2. Steve Williams (EU) 10"08. — 3. Valeri Borzov (URSS) 10"16. — Puis : 6. Jean-Marc Wyss (S) 10"49. — 7. Hansjoerg Ziegler (S) 10"68.

Chez les dames

100 m. haies : 1. Grazyna Rabsztyń (Pol) 13". — 2. Esther Roth (Israël) 13"42. — 3. Mieke Sterk (Ho) 13"68. — Puis : 6. Angela Weiss (S) 14"30.

100 m. course A : 1. Andrea Lynch (GB) 11"31. — 2. Renate Stecher (RDA) 11"37. — 3. Ludmilla Maslakova



La Soviétique Faina Melnik (à droite) est félicitée après son exploit. (bélino AP)

Les championnats suisses de natation à Carouge

Tous les records de participation battus

Les 55e championnats suisses de natation auront lieu en fin de semaine à la piscine de Carouge. Tous les records de participation y seront battus. Le chiffre des inscriptions est en effet de 850 pour les épreuves individuelles (784 l'an dernier) et de 100 pour les relais (91). 43 clubs de tout le pays seront en lice.

Jusqu'ici, la saison n'a été marquée que par quelques rares exploits. En Coupe d'Europe le week-end dernier, quatre records nationaux ont été améliorés mais le comportement d'ensemble des deux sélections helvétiques a été moyen, surtout du côté féminin.

On peut supposer que les sélectionnés suisses pensaient déjà un peu trop aux joutes nationales de Carouge. Genevois et Bernois, au cours de leurs tentatives de mardi en bassin de 25 mètres, ont démontré en tout cas qu'ils n'étaient pas loin de leur meilleure forme.

Cinq titres changeront de détenteur à Carouge puisque Alain Charmey (400 m. libre), Urs Schweizer (100 m. dos), Marie-Thérèse Basso (200 m. papillon) et 400 m. quatre nages) ainsi que Katia Gartmann (200 m. quatre nages) ne figurent pas parmi les inscrits dans la spécialité où ils s'étaient révélés les meilleurs il y a une année.

Tennis: pas de surprise à Lugano

Aucune véritable surprise n'a été enregistrée au cours de la deuxième journée des championnats suisses, à Locarno. Peter Holenstein, tête de série No 8, a certes été éliminé mais face au Zurichois René Bortolani, capable du meilleur comme du pire et qui, cette fois, n'a commis qu'un minimum d'erreurs. Bortolani a toutefois eu besoin de plus de trois heures pour venir à bout du Genevois.

Heinz Gunthardt, le triple champion suisse junior, a commencé par peiner face au Bernois Michel Baehler. Après avoir perdu la première manche, il s'est cependant totalement repris pour ne plus perdre que quatre jeux au cours des trois derniers sets. Petr Kanderl et Max Hurlimann, têtes de série No 1 et 2, se sont pour leur part qua-

lifiés en trois sets. Le Montreusien Frankie Grau a fait de même face à Rolf Spitzer et c'est peut-être lui qui a laissé la meilleure impression au cours de cette journée marquée à nouveau par une lumière changeante qui gêna certains joueurs.

Newcombe opéré

L'Australien John Newcombe a subi une intervention chirurgicale à l'Hôpital de San Antonio (Texas) destinée à enlever le cartilage en mauvais état de son genou gauche. Le médecin qui a procédé à l'opération a déclaré que et que Newcombe pourrait être de retour sur les courts dans trois mois.

(URSS) 11"64. — Puis : 6. Regula Frefel (S) 11"79. — 8. Ursula Suess (S) 12"22. — **Course B :** 1. Daniela Szubert (Pol) 11"80. — 2. Lydia Alfejeva (URSS) 12"18. — 3. Isabella Keller (S) 12"22. — Puis : Annemarie Fluckiger (S) 12"42. — 6. Julie Schumacher (S) 12"69.

800 m. : 1. Mariana Suman (Rou) 2'00"57. — 2. Lilliana Tomova (Bul) 2'01"14. — 3. Charlene Rendina (Aus) 2'01"54. — Puis : 7. Cornelia Burki (S) 2'04"27.

Disque : 1. Faina Melnik (URSS) 70 m. 20 (record du monde). — 2. Maria Wergowa (Bul) 65 m. 50. — 3. Argentina Menis (Rou) 64 m. 14. — Puis : 5. Rita Fister (S) 62 m. 80. — 7. Monika Iten (S) 40 m. 48.

220 yards : 1. Renate Stecher (RDA) 22"70 (record d'Europe, ancien record par Irena Szewinska-Pol en 22"8). — 2. Irena Szewinska (Pol) 22"89. — 3. Ludmilla Maslakova (URSS) 23"69. — Puis : 8. Isabella Lusti (S) 24"74.

Record du monde féminin du 10.000 m.

L'Allemande de l'Ouest Christa Vah-lensieck a battu l'officieux record du monde du 10.000 m. féminin en 34'01"4 à Wolfsburg. Déjà recordwoman du monde du marathon féminin (2 h. 40'15"8), celle-ci a démontré sa forme exceptionnelle en abaissant de 58"6 l'ancienne performance de l'Américaine Julie Brown (35'00"2).

A titre de comparaison, il est bon de rappeler que le record du monde masculin de la distance est détenu par le Britannique David Bedford en 27'30"8.

Le Grand Prix cycliste Guillaume Tell

Les Suisses « cèdent le pas » aux étrangers

Meinrad Voegele n'aura porté que pendant les 165 km. de la 2e étape le maillot de leader du Grand Prix Guillaume Tell. L'Allemand de l'Ouest Klaus-Peter Thaler (26 ans), ancien champion du monde de cyclocross, a en effet remporté détaché cette 2e étape ce qui lui a permis de s'installer à la première place du classement général.

Thaler, revenu en compagnie de sept autres coureurs sur quatre échappés de la première heure après 109 km. de course, a fait la décision dans la côte finale menant de Bettingen à Saint-Christona-Riehen. Derrière lui, le Fribourgeois Michel Kuhn, meilleur des Suisses, a dû se contenter de la dixième place. Klaus-Peter Thaler a ain-

si remporté sa quinzième victoire de la saison. Il s'était signalé récemment en gagnant deux étapes du Tour de Rhénanie-Palatinat.

Résultats

Classement de la 2e étape, Trimbach-Riehen (165 km.) : 1. Klaus-Peter Thaler (RFA) 4 h. 12'23" (39,107) ; 2. Alexandre Gusiatsnikov (URSS) à 11" ; 3. Ludo Loos (Be) à 13" ; 4. Joergen Marcussen (Da) à 18" ; 5. Enrique Martinez (Esp) à 25" ; 6. Milan Heller (Tch) à 34" ; 7. Mustapha Nejari (Maroc) à 35" ; 8. Thorleif Andersen (No) à 38" ; 9. Jiri Bartolisc (Tch) à 44" ; 10. Michel Kuhn (S) à 51" ; 11. Miroslav Sykora (Tch) 4 h. 13'25" ; 12. Bruno Wolfer (S) 4 h. 13'26" ; 13. Hansjoerg Amiesegger (S) 4 h. 13'31" ; 14. Geir Digerud (No) 4 h. 13'37" ; 15. Herbert Schneider (RFA) 4 h. 13'38" ; 16. Iwan Schmid (S) 4 h. 13'46" ; 17. Urs Berger (S) 4 h. 14'59" ; 18. Meinrad Voegele (S) 4 h. 15'12" ; 19. Guido Frei (S) 4 h. 15'21" ; 20. Max Hurlzeler (S) 4 h. 15'27" ; 21. Paul Ackermann (S) 4 h. 15'59" ;

Classement général : 1. Klaus-Peter Thaler (RFA) 8 h. 00'44" ; 2. Alexandre Gusiatsnikov (URSS) à 11" ; 3. Ludo Loos (Be) à 13" ; 4. Joergen Marcussen (Da) à 18" ; 5. Enrique Martinez (Esp) à 25" ; 6. Milan Heller (Tch) à 34" ; 7. Mustapha Nejari (Maroc) à 35" ; 8. Thorleif Andersen (No) à 38" ; 9. Jiri Bartolisc (Tch) à 44" ; 10. Michel Kuhn (S) à 51" ; 11. Miroslav Sykora (Tch) à 1'02 ; 12. Bruno Wolfer (S) à 1'03 ; 13. Hansjoerg Amiesegger (S) à 1'08 ; 14. Geir Digerud (Nor) à 1'14 ; 15. Herbert Schneider (RFA) à 1'15. Puis : 17. Iwan Schmid (S) à 1'23 ; 21. Meinrad Voegele à 2'22 ; 25. Urs Berger à 2'36 ; 31. Paul Krienbuhl à 2'49 ; 38. Guido Frei à 2'58 ; 42. Max Hurlzeler à 2'58.

Les mondiaux sur piste ont débuté à Rocourt

Premier titre à H.-J. Grunke (RDA)

Contre toute attente, Edouard Rapp n'a pu défendre victorieusement son titre du kilomètre contre la montre dans le vélodrome de Liège-Rocourt. Le puissant Russe a trouvé son maître en la personne de l'Allemand de l'Est Hans-Jürgen Grunke qui s'était classé 5e à Montréal.

Le Berlinois a battu de 12 centièmes Rapp et de 28 centièmes le Polonais Janusz Kierzkowski. Mais son temps ne fera guère oublier celui ou ceux de ses prédécesseurs. Au total, 23 concurrents se sont alignés au départ. Grunke ne s'est élanqué que vers la fin Il fut crédité de 37"30 aux 500 mètres mais la difficile piste en ciment belge ne lui a pas permis de signer véritablement un chrono de grande valeur. Résultats :

1. Hans-Jürgen Grunke (RDA) 1'08"30 ; 2. Edouard Rapp (URSS) 1'08"42 ; 3. Janusz Kierzkowski (Pol) 1'08"58 ; 4. Pierre Trentin (Fr) 1'09"23 ; 5. ex-aequo : Jocelyn Lovell (Can) et Dimo Angelov (Bul) 1'09"41.

Le Suisse Kaenel éliminé

Le premier Suisse en lice dans ces championnats du monde, Hans Kaenel, n'a pas réussi à se qualifier pour les huitièmes de finale de la poursuite. Dans sa série, il était opposé au Polonais Jan Jankiewicz, qui a obtenu le sixième meilleur temps en 5'09"85. Kaenel s'est contenté de 5'20"10 et il lui a manqué 1"38 pour franchir le cap des qualifications (il a obtenu le 17e temps alors que les seize meilleurs étaient qualifiés).

Autres résultats

Poursuite, les qualifiés pour les quarts de finale : 1. Hans Lutz (RFA)

Football

Victoire de Zurich

Dans le cadre d'un tournoi international disputé à Valence, le FC Zurich a battu le FC Valence par 1-0 (1-0). Le but zurichois a été marqué par Peter Risi.

Voir autres informations sportives en page 19

Double événement ce soir aux Mélézes

Sparta Prague et O'Shea !



La défense chaux-de-fonnière va au-devant d'une rude soirée.

Pouvait-on rêver mieux, pour les débuts du nouveau Canadien du HC La Chaux-de-Fonds qu'un match face à la redoutable formation tchécoslovaque de Sparta Prague ? Certes non, si l'on se souvient que, lors du dernier et récent match entre Chaux-de-Fonnières et Tchèques, l'équipe de Gaston Pelletier était menée (il est vrai qu'elle avait joué le soir avant contre la Pologne) par 6-0, à l'issue du premier tiers-temps ! D'ailleurs et malgré la présence d'O'Shea dans les rangs de la formation neuchâteloise, une entente est intervenue entre les deux équipes, afin d'augmenter encore la valeur du spectacle. C'est ainsi qu'une ligne de Sparta Prague évoluera avec les Chaux-de-Fonnières ! Il y aura donc incontestablement du tout grand spectacle, ce soir, dès 20 h. 30, sur la patinoire des Mélézes et surtout une occasion de faire connaissance avec le Canadien O'Shea, dont on dit le plus grand bien.

Fin du camp helvétique de hockey sur glace

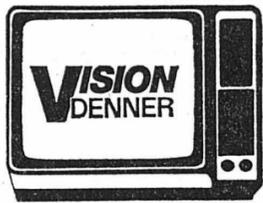
Suisse-Dukla Jihlava 5-5

L'équipe suisse a mis un point d'honneur à finir en beauté son camp d'entraînement d'été à Saint-Moritz. Dans la station grisonne, elle a tenu en échec Dukla Jihlava, 3e du championnat de Tchécoslovaquie, sur le score de 5-5 (0-3, 4-2, 1-0). Cette performance est surprenante à pareille époque de l'année. Il est toutefois trop tôt pour tirer un véritable jugement technique en raison des nombreux joueurs alignés par Rudolf Killias et des changements qui intervinrent. Il est évident que le travail de préparation consenti commence à porter ses fruits.

Menés 0-3 le 1er tiers-temps, les Suisses eurent le mérite de revenir à 5-5 sur la fin. Ils bénéficièrent d'une certaine complicité des Tchécoslovaques qu'on aimerait revoir à l'œuvre dans quelques mois. Ces derniers se détachèrent d'emblée à la marque. Ce dé-

part trop facile eut le don de les mettre en confiance. Les Suisses en profitèrent pour refaire une partie de leur retard, grâce à leur combativité. Mais leurs hôtes trouvèrent les ressources nécessaires pour redresser la barre le moment voulu.

Arbitres : MM. Mathis, Kubli (S). — **Buts :** 7' Hrbaty, 0-1 ; 13' Hrbaty, 0-2 ; 16' Kraft, 0-3 ; 24' Holzer, 1-3 ; 25' Suchy, 1-4 ; 26' Wyss, 2-4 ; 27' Fuhrer, 3-4 ; 38' Joun, 3-5 ; 40' T. Neininger, 4-5 ; 53' Holzer, 5-5. — **Pénalités :** 2 fois 2' contre la Suisse, 4 fois 2' contre Dukla Jihlava. Suisse : Meuwly ; Meyer, Lohrer ; Zehauser, Koelliker ; Hofmann, Kramer et Henzen ; Dubois, T. Neininger, B. Neininger ; Holzer, Berger, Wyss ; Waeger, Fuhrer, Mattli ; N. Mathieu, Wyssen, Widmer et Conte.



L'INFORMATION DES
CONSOmmATEURS

SUPER-DISCOUNT DENNER

Réduction de prix

	ancien	nouveau
Rosato Giannini Vino rosato dei Colli Toscani, A. Giannini, Serravalle Pistoiese Fiasco 1,88 litres	8.75	8.35
Chianti Cellini Denominazione di origine controllata F.I.I. Cellini di Dario Certaldo (Firenze) Fiasco 1,8 litres	6.45	5.90
Moitiés de pêches de Californie 468 g	2.20	2.10
Cocktails de fruits de Californie 548 g	2.40	2.30
Novesia Goldnuss Chocolat au lait 100g	1.35	1.20
D Soft Tissues papier WC 4 rouleaux avec 1200 coupons doubles	1.90	1.80

Prix bas durables

	PRIX DENNER
Nescafé Gold sans caféine 100 g	6.50
Lait condensé non sucré Hollandais «Friso» 411 g	1.35
Thon blanc d'Espagne à l'huile d'olive 90 g	1.50
Coton tiges 100 pièces	1.10
ECOMA serviettes, blanc 200 pièces	1.65
Sacs à ordures imperméable Rouleau à 20 pièces	1.35

500'000 tubes

MORNY

Mayonnaise
surfine

prix d'essai
-.90

170g



Spiess Pâté de dinde

A manger froid ou chaud

prix indicatif ~~1.80~~ prix d'essai



-.90

(100 g = -.75)

120g

Nouveau
pour la Suisse

Seppi Bock

Bière spéciale
1/2 litre

Brasserie Gruber
Schiltigheim/Alsace

prix d'essai

-.35

au lieu de ~~.70~~

Nous disposons
pour vous de
1 million
de bouteilles!

Pour que le plus
grand nombre possible
de clients profite de cette offre,
chacun d'eux n'a
droit qu'à 1 harasse
(20 bouteilles par
achat).



400'000 emballages

Choco Drink

1/2 litre

uperisé

prix d'essai



-.50

au lieu de ~~.65~~

Champignons de Formosa

«Royal»
en tranches

230g



prix d'action

1.25

(100 g = -.54)

au lieu de ~~1.60~~

**VISION
DENNER**
tous les mercredis
dans les flashes publicitaires

• avant et après le téléjournal
de 19.40 heures.



N'oubliez pas:

que pour tout achat de cartouche de cigarettes, vous obtenez
**un bon de tabac DENNER d'une valeur de
75 centimes.**

Ce bon vous sera remboursé si nous gagnons le procès que
nous avons intenté à l'industrie suisse du tabac.

TV15/21875

Dès maintenant: La Chaux-de-Fonds, place de la Gare

Assemblée de l'Association cantonale bernoise de football

Après avoir siégé à Péry en 1973, à Moutier en 1974, l'Association cantonale bernoise de football (ACBF) qui comprend les clubs jurassiens de football, a tenu ses assises samedi dernier à Langenthal sous la présidence de M. Walter Frieden. La plupart des clubs jurassiens étaient représentés dans la cité de la porcelaine ainsi que l'AJBF par M. Daniel Delacrétaz, Moutier, président et MM. Boretti de Moutier, président d'honneur, Hofmann, Reconviiler, caissier et Queloz de Saignelégier, responsable de la coupe jurassienne.

Le procès-verbal et les comptes ont été acceptés. Le président, le comité et les différents délégués (pour le Jura MM. Gunzinger de Courrendlin et Hofmann de Reconviiler, délégués à la ZUS) ont été réélus. Des nouveaux statuts ont été acceptés. Dans le chapitre des propositions il a été discuté de la suspension des juniors. Il était demandé que les juniors suspendus disciplinairement par les autorités compétentes puissent jouer en équipes actives. Le statu quo a été maintenu, un junior suspendu pour 1, 2, 3 ou 4 dimanches ne pourra jouer avec aucune équipe de son club.

CLUBS RÉCOMPENSÉS

Parmi la longue liste des clubs récompensés pour un titre de champion de groupe, de champion cantonal ou

pour une promotion, citons Courtemai-che promu en 2e ligue, Le Noirmont champion de groupe en 3e ligue, Sonceboz, Bassecourt, Bonfol, Cornol, Saignelégier, promu en 3e ligue, Moutier II et Rebeuvelier, champions de groupe en 4e ligue ainsi que les juniors B de Reconviiler, champions cantonaux.

D'après le brillant rapport du président de la Commission de jeu, M. Gustave Bärlöcher, nous relèverons que 183 clubs avec 836 équipes ont pris part au championnat organisé par l'ACBF (de la 2e ligue aux juniors E). Il y eut au total 7944 matchs de championnat, 78 rencontres de barrages et de promotion et 53 matchs de coupes. 2459 avertissements, 1078 amendes et 952 décisions de suspensions ont été infligées, soit un recul par rapport à 1973-74. Les arbitres sont en augmentation de 2,5 pour cent et sont au nombre de 420, effectif toutefois toujours insuffisant puisqu'il y a encore des arbitres qui officient 6 fois par semaine... A relever le bon comportement d'un arbitre jurassien de première ligue, M. Daniel Luthi de Porrentruy, qui a passé son premier examen pour devenir instructeur.

Relevons enfin que les débats se sont déroulés en allemand et en français et que c'est M. Henri Bourquin, 1er vice-président, qui fonctionnait comme traducteur pour les délégués de langue française. (kr)

Le sport automobile est en deuil

Mark Donohue est décédé

Le pilote américain Mark Donohue est décédé dans la nuit de mardi à mercredi à l'Hôpital de Graz, en Styrie. Il avait été victime dimanche d'une sortie de route lors des essais libres en vue du Grand Prix d'Autriche. Mark Donohue souffrait d'une hémorragie cérébrale et d'un traumatisme crânien. Son état avait immédiatement été considéré comme extrêmement grave par les médecins de l'hôpital, et il était resté stationnaire depuis dimanche soir. Lors de son accident, le pilote américain avait fauché deux commissaires de piste. L'un d'eux était mort mardi matin à l'Hôpital de Knittelfeld. Les jours du second ne sont plus en danger, mais il reste partiellement paralysé.

IL AVAIT DÉBUTÉ EN 1960

Ingénieur de profession, Mark Donohue était considéré comme l'un des meilleurs pilotes américains de voitures de sport. Il était né en 1937 à Stonybrook, dans le New Jersey. Il avait fait ses débuts dans la compétition automobile en 1960 et, dès l'année suivante, il avait enlevé son premier titre de champion des Etats-Unis (catégorie sport). En 1965, il avait le premier pilote à remporter deux titres nationaux au cours de la même saison, sur une Mustang-Shelby et sur une Lotus-Ford, ce qui lui avait valu le titre de « meilleur pilote 1965 pour les courses de voitures de sport ».

En 1966, il avait notamment terminé troisième des 24 Heures de Daytona

et deuxième des Douze Heures de Sebring. Par la suite, il devait prendre la quatrième place des 24 Heures du Mans (avec le Néo-Zélandais Bruce McLaren) et le troisième des Douze Heures de Sebring en 1967, puis remporter les 24 Heures de Daytona en 1969 avec Chuck Parsons.

VAINQUEUR D'INDIANAPOLIS

Deuxième des 500 Miles d'Indianapolis en 1970 derrière Al Unser, Mark Donohue avait remporté la fameuse épreuve en 1972. Accidenté peu après, il avait dû abandonner la compétition pendant deux mois avant de renouer

avec le succès début octobre à Edmonton, dans une épreuve de la « Can-Am ».

Mark Donohue avait fait ses débuts en formule un en 1971, sur une MacLaren. Il avait alors terminé troisième du Grand Prix du Canada. A fin 1974, il avait été engagé par Roger Penske pour piloter la voiture de formule un que celui-ci avait conçue. C'est au volant de ce bolide qu'il avait disputé les Grands Prix du championnat du monde 1975, terminant notamment septième en Argentine.

Une semaine avant son accident de Zeltweg, Mark Donohue s'était signalé en améliorant le record du monde de vitesse en circuit fermé. Il avait bouclé le triple ovale de Talladega, dans l'Alabama, à 355 km. 922 de moyenne au volant d'une Porsche 917-30 à turbo compresseur. Il avait ravi le record à A. J. Foyt, un autre ancien vainqueur d'Indianapolis, qui, sur une Coyote-Ford, avait tourné une année auparavant à 350 km. 60 de moyenne.

Mark Donohue était marié et son épouse, Eden, s'était rendue lundi soir à son chevet en compagnie de Roger Penske.



Mark Donohue. (ASL)

Fête romande de lutte suisse

Près de 200 participants au Signal de Bougy

194 lutteurs au total sont inscrits pour cette 91e Fête romande de lutte suisse au Signal de Bougy le 24 août 1975, soit : 83 Fribourgeois, 8 Genevois, 11 Neuchâtelois, 38 Valaisans, 46 Vaudois et 8 invités (Nord-Est, Berne et Suisse centrale). Nous y trouvons sept couronnés fédéraux: Ruedi Sutter et Arnold Ehrensperger (Nord-Est), Fritz Uhlmann (Berne), Ernest Schlaefli (Fribourg), Etienne, Raphy et Jimmy Martinetti, Martigny. Le champion romand se trouvera certainement parmi ces couronnés fédéraux, à moins qu'un « outsider » vienne bouleverser les pronostics, se faufilant à la première place. Il faudra compter avec les

Fribourgeois Alphonse Mauron, les frères Kurt et Willy Schwab, Bruno Stritt, Bruno Gugler, Rudolf Zurcher, les Neuchâtelois Otto Grunder et Kurt Wydler, les Valaisans Emile Dubuis et Antoine Stucky, les Genevois Robert Blaser et Ruedi Mœsching, les Vaudois Josef Hug, les frères Bernard et Jean Esseiva, Claude Vauthey, Michel Longet, Bernard Anderegg et Denis Schwitzguebel.

Signalons encore que cette fête sera agrémentée de nombreuses productions folkloriques avec la participation de jodleurs, cor des Alpes, fanfares, claqueurs de fouet, groupe choral, etc.

G. Fo.

Sport Toto : opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni — indépendamment les uns des autres — les prévisions qui se résument selon la liste suivante :

Liste des tendances

	1	X	2
1. Bienne	- Sion	3	3 4
2. Chênois	- La Chaux-de-Fonds	5	3 2
3. Grasshoppers	- Servette	3	3 4
4. Lausanne	- Young Boys	4	3 3
5. Lugano	- St-Gall	5	2 3
6. Neuchâtel Xamax	- Zurich	3	3 4
7. Winterthour	- Bâle	2	3 5
8. Aarau	- Young Fellows	5	3 2
9. Fribourg	- Vevey	4	3 3
10. Gossau	- Chiasso	3	3 4
11. Lucerne	- Etoile Carouge	6	2 2
12. Nordstern	- Bellinzona	5	3 2

ACTIVIA

Qui parlera VILLA précisera ACTIVIA 200 modèles exclusifs. ACTIVIA construit à votre IDÉE sans dépassement de prix, soit A FORFAIT.

CONSULTEZ-NOUS : J.-L. BOTTINI, Bureau d'architecture, Touraine, Rue Pierre de Vingle 14, tél. 038/31 55 44 Neuchâtel-Serrières

A LOUER AU VAL-DE-RUZ

ATTIQUE RUSTIQUE avec cheminée

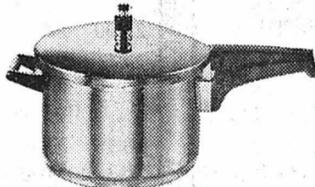
living de 45 m², cuisine équipée, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, grande terrasse, cave et garage. Vue sur le lac et les Alpes.

Fr. 1500.— (+ Fr. 200.— charges)

Possibilité d'achat. Tél. (038) 24 27 77.

Un manuscrit clair évite bien des erreurs !

DUROMATIC INOX



La marmite à vapeur toujours la plus appréciée et la plus vendue.

5 litres, inoxydable

Fr. 90.- net

7 litres, inoxydable

Fr. 130.- net

En aluminium

2 litres Fr. 61.- net

4 litres Fr. 72.- net

6 litres Fr. 81.- net

En stock, aussi avec de gais décors

A. & W. Kaufmann & Fils

succ. P.-A. KAUFMANN LA CHAUX-DE-FONDS Marché 8 - 10 Tél. (039) 23 10 56

W. BOURQUIN TABAC

Balance 14. Tél. 039/23 47 49 Réservation de journaux et publications - Sport-Toto - Loterie à numéros

Problèmes d'argent? Nous vous aidons à les résoudre avec un prêt personnel ORCA.

Rapidement et sans formalités. Discretion absolue.

Solution ORCA!

Je désire un prêt de Fr. _____ remboursable

en _____ mensualités. Salaire mensuel: Fr. _____

Autres revenus: Fr. _____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)

Nom de l'employeur: _____

Loyer mensuel: Fr. _____ IM

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance (jour, mois, année): _____

Profession: _____ Etat civil: _____

Téléphone: _____ Nationalité: _____

No et rue: _____

No postal et lieu: _____

Depuis quand: _____

Avez-vous d'autres crédits en cours? _____ (répondre par OUI ou NON)

Date: _____ Signature: _____

Banque ORCA SA rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 8011 rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31 Nüscherstr. 31, 8023 Zurich, tél. 01 27 17 38

Exemples de prêts personnels ORCA (mensualité, y compris assurance solde de dette en cas de maladie, accidents, décès):

	3000.-	5000.-	7000.-	9000.-
12 mensualités	273.70	456.15	638.65	821.10
24 mensualités	147.80	246.30	344.85	443.35
36 mensualités	105.80	176.30	246.90	317.50

... et Fr. 20000.- sont remboursables en 36 mensualités de Fr. 705.50

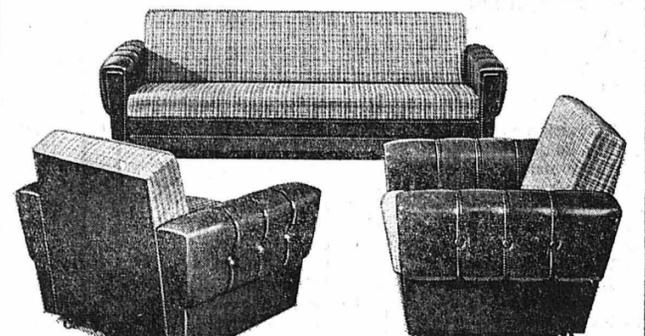
ORCA, institut spécialisé de l'UBS

ORCA

meublorama C'est moins cher!

Bôle

Enfin un vrai discount du meuble...



CHEZ MEUBLORAMA

un salon avec canapé-couche et 2 fauteuils, tissu lavable pour seulement

690.-

Vente directe du dépôt (8000 m²) — Sur désir, facilités de paiement Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture : de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30 samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h Fermé le lundi matin

Automobilistes : dès le centre de Bôle, suivez Grand parking les flèches « Meublorama »

meublorama Meubles-discount 2014 Bôle/NE

Jeune couple, région Morges (VD), avec enfant en bas âge, cherche JEUNE FILLE aimant travailler de manière indépendante, pour s'occuper du ménage. Nourrie, logée. Dès octobre 1975 ou date à convenir. Ecrire sous chiffre PM 47418 à Publicitas 1002 Lausanne.

Cuisinier

DEMANDE

HÔTEL DE LA CROIX-D'OR Balance 15 - Tél. (039) 23 43 53

IMPARTIAL-TV IMPARTIAL-TV

A VOIR

TVR

20.20 - 21.40 Destins. Ce soir : Martin Gray. Journalistes : Claude Torracinta et Alex Décotte.

Le destin de Martin Gray, c'est celui d'un homme sur lequel le sort s'est acharné à plusieurs reprises, et qui pourtant, aujourd'hui, non content de s'être relevé après chaque épreuve, est devenu pour les milliers de gens le symbole de la vie triomphante. Dans le ghetto de Varsovie, il fut un petit gamin à l'étoile jaune. A la tête des insurgés du ghetto, son père fut abattu sous ses yeux. Puis ce fut sa mère et ses frères qui disparurent dans les chambres à gaz du camp de la mort de Treblinka. Echappant à la mort, il rejoignit les partisans polonais, puis gagna l'Amérique, après la guerre, où il fit fortune.

Les terribles épreuves qui avaient été les siennes s'estompèrent peu à peu dans le passé quand, en 1970, un coup terrible lui fut asséné : le 3 octobre, dans le sud de la France, sa femme Dina et ses quatre enfants meurent, prisonniers des flammes d'un incendie de forêt.

Né de cette tragédie, un livre, « Au Nom de tous les Miens », devait propager par le monde la renommée de cet être exceptionnel, qui refusait de se laisser anéantir par le malheur et entretenait au contraire d'agir de manière constructive pour que de telles catastrophes ne se reproduisent plus. Investissant une grande partie de sa fortune, il créa la « Fondation Dina-Gray », se battant pour que l'on reboise la Côte d'Azur en prenant

Sélection de jeudi



Ce soir, à 21 h. 40, à la TV romande, le quatrième épisode du « Petit Chevalier Michel », avec Daniel Olbrychski. (Photo TV suisse)

des mesures définitives contre le feu, exigeant l'appui des gouvernements, des personnalités. Martin Gray trouve, dans la lutte et dans l'action, le moyen d'échapper au désespoir, et à un certain sentiment de culpabilité mêlé d'injustice ; à cette question souvent ressassée : « Est-il normal que je vive encore ? » il a répondu par une prise de position : « Il me faut désormais une victoire par jour ».

tre autres, « Une rose au petit déjeuner » a eu une carrière triomphale. Créée le 14 septembre 1973 au théâtre des Bouffes-Parisiens, cette comédie psychologique pose, au départ, un postulat : deux amis d'enfance qui se connaissent bien, trop bien, et qui ont l'un pour l'autre « un parfait sentiment d'estime » peuvent-ils troquer un jour la seule amitié pour l'amour, au sens plein du terme ? Ne faut-il pas à l'amour, pour qu'il se développe, un climat d'aventure, un parfum d'inconnu, la surprise de la découverte du partenaire ?

Dans cette comédie légère, que l'on n'a pas manqué de comparer à celles de Feydeau pour ses entrées, ses sorties, ses coups de théâtre, tout cet appareil propre au vaudeville... on peut ne voir qu'un marivaudage.

FR 3

20.30 - 22.00 Blanche. 1971. Avec Michel Simon, Georges Wilson, Jacques Perrin.

Au XIIIe siècle un vieux seigneur autoritaire, vit retiré du monde dans sa forteresse isolée. Il est entouré de sa très jeune femme : Blanche, de son fils Nicolas, né d'un premier mariage et sensiblement du même âge que sa belle-mère qu'il aime en secret. Ces trois personnages vivent en harmonie jusqu'au jour où le Roi, de passage dans cette région vient séjourner quelque temps au château. Dès le premier instant il tombe amoureux de Blanche. Il va se heurter à différents rivaux : le mari jaloux, Nicolas et le page du Roi, un grand séducteur : Bartolomeo.

A 2

20.35 - 22.55 « Une rose au petit déjeuner » de Barillet et Gredy.

« Une rose au petit déjeuner » est la dix-huitième pièce écrite de concert par ces derniers animateurs du théâtre de boulevard que sont Barillet et Gredy. Après « Le don d'Adèle », « Fleur de cactus », « Quarante carats », « Folle Amanda », en-

(La plupart des émissions sont en couleurs)

SUISSE ROMANDE

- 18.10 Téléjournal
- 18.15 Vacances-Jeunesse 10e épisode.
- 18.45 On connaît la chanson
- 19.15 Un jour d'été
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Les Enfants des autres 6e épisode. Avec Françoise Dorner. (Feuilleton).
- 20.20 Destins Martin Gray.
- 21.40 Le Petit Chevalier Michel 4e épisode. (Feuilleton).
- 22.30 Cyclisme Championnats du monde sur piste amateurs et professionnels.
- 23.15 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.30 Télévision scolaire
- 18.45 Fin de journée
- 18.55 Téléjournal
- 19.00 Calendrier sportif
- 19.30 Point chaud
- 19.35 Avant 20 heures
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Pleins feux sur Lucerne Documentaire.
- 21.10 La Chevauchée du Retour (The Ride Back). Western américain de Alen H. Miner (1957).
- 22.30 Téléjournal
- 22.40 Cyclisme Championnats du monde sur piste amateurs et professionnels. Reflets filmés de Liège. Les programmes

SUISSE ITALIENNE

- 18.30 Programmes de l'été pour la jeunesse Les Aventures de Colargol.
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Une Mère à Quatre Roues
- 20.15 Les Vianella
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Le peuple du Blues 3. Les Caraïbes, îles noires. La Jamaïque, la Trinité, la Guadeloupe, la Martinique.
- 21.55 Germinal Téléfilm d'après le roman d'Emile Zola (2e épisode).
- 22.50 Téléjournal
- 23.00 Cyclisme Championnats du monde sur piste. En différé de Liège.

(La plupart des émissions sont en couleurs)

ALLEMAGNE 1

- 16.15 Téléjournal
- 16.20 L'école des parents L'éducation silencieuse. Série.
- 17.05 Pour les enfants La science des volcans - Les artistes de cirque.
- 17.35 Fokus Pokus Série pour les jeunes.
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Plusminus Magazine économique de l'ARD.
- 21.00 Columbo Le Fratricide. Série policière de N. Lloyd.
- 22.15 Magazine culturel
- 23.00 Téléjournal Commentaires.

ALLEMAGNE 2

- 16.30 Les pêcheurs de la Baltique Reportage.
- 17.00 Téléjournal
- 17.10 Wickie Série de dessins animés.
- 17.35 Plaque tournante
- 18.20 Simple Police Les Chevaux de Ferdinand. Série de Werner E. Hintz.
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 8 x la gamme Avec Peter Kraus, Gitte, Roberto Blanco, etc.
- 20.30 Notes de province Magazine satirique de Dieter Hildebrandt.
- 21.00 Téléjournal
- 21.15 Controverses
- 22.00 L'hindouisme et les chrétiens Reportage.
- 22.30 Téléjournal

FRANCE 1 (TF 1) (Emissions uniquement en noir et blanc)

- 12.30 Le francophonisme
- 12.57 IT1 journal
- 18.15 Pour chaque enfant Bonjour Facteur. - Les infos. - Pico le Petit Peintre. - Le tour du monde des marionnettes. - Filopat et Patafil. - Aubrac City.
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Dessins animés
- 19.47 Arpad le Tzigane 24. Le Sang versé (2).
- 20.00 IT1 journal
- 20.35 La Nanda Devi Conquête de la traversée centrale de la Nanda Devi. Reportage.
- 21.35 L'Homme sans Visage 3. Le Sang accusateur. Avec Gayle Hunnicutt, Jacques Champreux. (Série).
- 22.25 Jazz Swing party.
- 23.00 IT1 journal

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des émissions sont en couleurs)

- 18.15 Flash informations
- 18.17 Vacances animées
- 18.55 Des chiffres et des lettres Jeu avec Le compte est bon et Le mot le plus long.
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 La Preuve par Treize (18)
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.35 Théâtre du XXe siècle Une Rose au Petit Déjeuner Dramatique de Barillet et Grédy. Avec Axelle Abadie, Emmanuelle Parezze.
- 22.55 Journal de l'A2

FRANCE 3 (FR 3)

- 20.00 Actualités régionales
- 20.20 Pierrot et ses Amis
- 20.30 Un film, un auteur. Blanche Un film de Waterian Borowczyk. Avec Michel Simon, Georges Wilson.
- 22.00 FR3 actualités

Une première mondiale

Pour la première fois dans l'histoire mondiale de la télévision, la première chaîne française présente ce soir, à 20 h. 35, le Nanda Devi, une montagne sacrée, le plus haut sommet de l'Inde en Himalaya dont les deux « pointes » se situent allégrement à 7816 mètres et 7734 mètres.

Jamais la traversée entre ces deux sommets n'avait été réalisée, et c'est ce à quoi une expédition de guides franco-indienne s'est « attelée » de mai à juillet dernier, expédition à laquelle TF 1 a participé à part entière puisque une équipe composée de Christian Brincourt, journaliste, Jean Claude Odin, caméraman, et Jean Gregoire, preneur de son, s'est jointe à l'expédition.

« Nanda Devi » doit son nom à une légende. On dit, là-haut, qu'une princesse qui refusait d'épouser celui que lui destinait le Roi, son père, s'échappa du Palais familial, se réfugia dans la montagne et ne revint jamais.

Mais en 1975, même en ayant perdu plus de 10 kilos, on revient heureusement de Nanda Devi... On revient parfois à bord d'un hélicoptère parce que, comme Jean Gregoire, on a été victime d'un œdème du poumon...

Autant préciser que l'expédition de TF 1 s'est soldée par un bilan aussi riche que douloureux...

Tout a commencé par la proposition d'un des guides français de cette expédition d'emporter une caméra TF 1 pour « rapporter de l'image ». Cette proposition faite à Christian Brincourt plut tellement à Christian Bernadac, rédacteur en chef d'IT 1, qu'il proposa à Brincourt d'y participer avec une équipe de télévision. C'est ainsi que les trois hommes après une petite préparation athlétique à Chamonix partirent pour l'Himalaya avec un matériel qui ne pesait pas moins de 425 kilos...

L'expédition se composait de huit guides français de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix, quatre alpinistes indiens, quatre sherpas, un médecin indien, 70 porteurs et 250 chèvres qui portèrent une partie du matériel jusqu'aux deux tiers du trajet.

La marche d'approche pour atteindre le camp de base de la Nanda Devi est considérée par les spécialistes comme la plus difficile de tout l'Himalaya. C'est exactement comme s'il fallait faire cinq fois de suite l'ascension du Mont-Blanc, cinq fois le descendre, autrement dit parcourir 120 km. dans les conditions qu'on imagine !

Le 14 juin, l'équipe Jean Coudray et Raymond Renaud plantait le drapeau IT 1 sur le sommet Ouest à 7816 m. et le 16 juin, celle d'Yves Pollet-Villard et de Walter Cecchini sur le sommet Est à 7734 mètres.

L'équipe TV a filmé jusqu'au camp No 2 et même au-delà, c'est-à-dire à plus de 6500 m. d'altitude. Il faut préciser que la caméra de Jean Claude Odin pesait 13 kg. et sa batterie 4 kg...

C'est à 6000 m. d'altitude que le preneur de son Jean Gregoire à bout de forces, dut accepter l'idée de l'abandon et fut évacué en hélicoptère en même temps qu'un guide indien atteint lui aussi d'un œdème au poumon. A ce moment Christian Brincourt assura la prise de son.

INFORMATION RADIO

L'écrit et le quotidien

Une production de Jacques Roman

Ce soir à 21 h.

à la Radio Suisse romande

Pour la plupart d'entre-nous, consciemment ou inconsciemment, un fossé sépare l'écrit du quotidien. C'est à le combler que s'emploie Jacques Roman, convaincu que rien ne s'écrit qui ne soit peu ou prou inspiré par la vie ou par une expérience de la vie. Aujourd'hui, c'est à propos de la naissance qu'on tentera d'établir ce parallèle entre la littérature et le vécu. Seront confrontés un livre, celui qu'ont écrit Evelyne et Paul Gutman et qu'ils ont intitulé « Dans le mitan du lit », et la réflexion d'un homme et d'une femme invités de l'émission, à propos de l'attente et de la venue d'un enfant. (sp)

Une annonce dans « L'Impartial » fait souvent l'affaire !

IMPARTIAL-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.30 Edition principale. 14.05 La radio buissonnière. 16.15 Les Hauts de Hurlevent (14). 17.05 En questions. 18.00 Le journal du soir. 18.20 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 18.50 Revue de la presse suisse alémanique. 18.55 Appels touristiques urgents. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 env. Spécial soir. 20.00 Informations. (Dès 20 h. même programme que Suisse romande 2.)

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

14.00 Informations. 14.05 Rêves et voyages. 16.10 Rencontres. 16.30 Suisse-musique. 17.30 Redilemele. 18.00 Informations. 18.05 Rhythm'n pop. 18.30 Jazz-CRPLF. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads, informations en romanche. 19.40 Paroles.... 20.00 Informations. 20.05 L'œil écoute. Un soir à... New York. 21.00 L'écrit et

le quotidien. 21.30 Hommage à un poète : Anne Hébert. 22.00 Les raisons de la folie. 22.30 Blues in the night. 23.00 Informations. 23.55 Informations. 24.00 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Lecture. 14.50 Valses de Chopin. 15.00 Musique populaire. 16.05 Théâtre. 17.00 Onde légère. 18.20 Chant choral. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique divertissante. 20.05 Consultations : Médecine — Poids. 22.15 Discorama. 23.05-24.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.30, 16.30, 18.30, 22.15. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Deux notes. 13.15 Disques. 13.30 Elixir musical. 15.00 Pour

le plaisir. 18.00 Vive la terre. 18.35 Nocturne napolitain, Mannino. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Table ronde. 20.40 Sérénade No 7 « Haffner », Mozart. 21.35 Lucy Escott Variations, pour piano, Henze. 21.45 Chronique musicale. 22.00 Chœurs de la montagne. 22.20 Jazz. 22.45 Musique légère. 23.15 Actualités. 23.35-24.00 Nocturne musical.

VENDREDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 19.00, puis sur RSR 1 et 2, à 23.00 et 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 8.05 env. Revue de la presse romande. 8.15 Spécial vacances. 9.00 Informations + News service. 9.05 La puce à l'oreille. 12.00 Le journal de midi. Appels touristiques urgents.

IMPARTIAL-RADIO

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. Avec : News service. 9.05 La tête à l'ombre. 9.05 La jeune fille (10). 9.30 La parapsychologie, territoire scientifique. 10.00 Activités internationales. 10.30 Nouvelle conscience. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Espresso. 9.05 Mixture multimusicale. 10.00 Guide touristique sonore. 11.05 Musique légère. 12.00 Musique à midi.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.30, 7.30, 8.30, 10.30. — 6.00 Musique. 6.45 La pensée du jour. 7.00 Sport. 7.45 Agenda du jour. 8.00 Revue de presse. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique.

CORSO

22 25 50

Soirées à 20 h. 30
Matinées à 15 h.
Samedi
Dimanche



DEUX «MONSTRES» DE L'ÉCRAN FRANÇAIS
Alain DELON - Simone SIGNORET

dans un film d'une intensité exceptionnelle!

UN FILM SOLIDE, BIEN CONSTRUIT ET DE GRANDE CLASSE!

LES GRANGES BRÛLÉES

tourné dans le Jura français à Pontarlier et à Gilley

E
D
E
N

22 18 53

Soirées à 20 h. 30
Matinées à 15 h.
Samedi
Dimanche

2e SEMAINE «Un catéchisme des caresses» ou...
«Les fêtes secrètes de la luxure» J.-L. BORY «LE NOUVEL OBSERVATEUR»

Le chef-d'œuvre RETENTISSANT de WALERIAN BOROWCZYK

CONTES IMMORAUX

ou FAIRE DE L'ÉROTISME UNE VALEUR!

avec **PALOMA PICASSO**

En couleurs - Parlé français

ÂGE D'ADMISSION 20 ANS RÉVOLUS

CÉLÉBRER LA FEMME!

D'une audace inouïe... pouvant choquer profondément, ce film paraît devoir s'adresser à un public averti!



EN NOCTURNES
VENDREDI - SAMEDI
à 23 h. 15
LUNDI - MARDI - MERCREDI
à 18 h. 30

DÈS 20 ANS
RÉVOLUS
CARTES
D'IDENTITÉ
OBLIGATOIRES

Où l'on dévoile les plus intimes secrets érotiques de la femme dans un film unique en son genre

DES FILLES QUI SE SERVENT ELLES-MÊMES

(MÄDCHEN DIE SICH SELBST BEDIENEN)

Version originale, sous-titrée français

P
L
A
Z
A

22 21 23

Soirées à 20 h. 30
Mat. à 15 h.
Samedi
Dimanche



LES CHARLOTS, PLUS EN FOLIE QUE JAMAIS

dans

A nous quatre... Cardinal

Même si vous n'avez pas assisté au 1er round, vous entrerez immédiatement dans l'ambiance ahurissante d'une histoire de France maltraitée avec esprit et fantaisie!

ENCORE PLUS DRÔLES - UN FILM DÉLIRANT!

ENFANTS ADMIS AUX MATINÉES

S
C
A
L
A

22 22 01

16
ANS

De jeudi à samedi à 21 h.
Matinée: samedi à 17 h. 30

Deux grands films

OSCAR 1974



avec Jacqueline BISSET - Valentine CORTESE
J.-Pierre AUMONT - J.-Pierre LEAUD - François TRUFFAUT

«C'est drôle, c'est vrai, c'est émouvant...»

De dimanche à mercredi à 21 h.
Matinée: dimanche à 17 h. 30

OSCAR 1975



«Un film de rêve et de souvenir...!»

a
b
c

Tél. 23 72 22

16 ans

Tous les soirs à 20 h. 30

HÔTEL DU NORD

de Marcel CARNÉ

Louis JOUVET
ARLETTY
Bernard BLIER
Un film à ne manquer
sous aucun prétexte

JURASSIENS BERNOIS

Manifestez votre solidarité en venant
à Courtelary les 22 - 23 - 24 août 1975

Fête de la Montre - XXIVe Braderie

La Chaux-de-Fonds - Salle de Musique

GRANDS CONCERTS DE GALA

SAMEDI 6 SEPTEMBRE : 17 h. 15 - 18 h. 45

LES CADETS DE GENÈVE

(130 EXÉCUTANTS)

Direction : M. Henri Helaerts, directeur,
Premier prix du Conservatoire de Bruxelles

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE : 10 h. 15 - 11 h. 30

L'Harmonie des Automobiles Peugeot
de Sochaux

(CHŒUR ET ORCHESTRE, 160 EXÉCUTANTS)

Direction : M. Daniel Zemp

Location : Tabatière du Théâtre, Léopold-Robert 29, tél. (039) 22 53 53

Prix (populaires) des places :

Fr. 4.—. Etudiants, apprentis, militaires : Fr. 2.—.



A louer tout de suite

Parc 35, rez-de-chaussée Est

appartement 3 pièces

Loyer : Fr. 148.—

Parc 31 bis, 2e étage Est

appartement 3 pièces

Loyer : Fr. 302.— + charges

Promenade 13, 1er étage Nord

appartement 3 pièces

Loyer : Fr. 170.—

Sagnes 10, 2e étage

appartement 3 pièces

Loyer : Fr. 97.—

Pour traiter : GECO, Jaquet-Droz 58
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 11 14 - 15CONCISE (LAC DE NEUCHÂTEL)
À LOUER

bel appartement

enseiellé, 1 1/2 pièce, grande cuisine.
Confort. Plain-pied maison ancienne
avec parc.

Fr. 250.— par mois plus charges.

Date à convenir.

Tél. (01) 923 23 78 ou (024) 73 15 88.

Shampooigneuse

est cherchée pour les vendredis et samedis.

Téléphone (039) 22 14 80.

A LOUER A NEUCHÂTEL, tout de
suite ou pour date à convenir :

STUDIOS (non meublés)

tout confort, cuisines agencées.

Loyers mensuels, charges comprises, Fr.
357.—.Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de
l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel, tél. (039)
25 76 72.

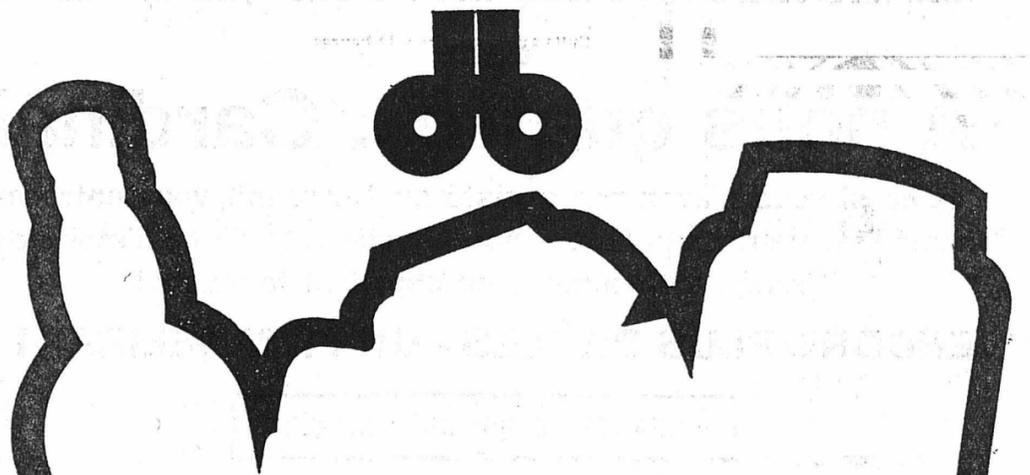
FRAISEUR qualifié

serait engagé par maison de la place.
Ecrire sous chiffres RG 14917 au bureau
de L'Impartial, avec prétentions de sa-
laire.Pour le 15 septembre ou à convenir :
cuisinière ou bonne aide de cuisine
ainsi que

SOMMELIÈRE

sont demandées pour le Buffet de la
Gare, Rolle.
Nourries, logées.Ecrire à Claude David, Saugettaz 7,
1033 Cheseaux. Possibilité de prendre
rendez-vous par tél, de 9 h. à 10 h. au
(021) 35 57 11.

discount berthoud



Blanc de table Espagne	2.20	le lit. + verre
Rouge Vino da Pasto	1.65	le lit. + verre
Rouge Utiel Espagne	1.85	le lit. + verre
Valpolicella	2.30	le lit. + verre
Côtes-du-Rhône AC	2.60	le lit. + verre
Côtes-du-Rhône AC 1973	2.30	la bout. 7 dl.
Mâcon AC 1973	3.—	la bout. 7 dl.
Beaujolais AC 1973	3.—	la bout. 7 dl.
Brouilly AC 1973	3.50	la bout. 7 dl.
Châteauneuf-du-Pape AC 1972	5.—	la bout. 7 dl.
Articho	7.—	le lit.
Marc du pays 40°	12.50	le lit. + verre
Pastis 51 - 45°	24.50	le lit.

Kronenbourg sixpack Fr. 3.40

LA CHAUX-DE-FONDS

rue du Progrès 111 a

rue Philippe-Henri-Mathey 8

LA VIE JURASSIENNE

Rapport de la cour suprême du canton de Berne

Les juges ne donnent pas toujours raison au juges...

La Cour suprême du canton de Berne est l'autorité judiciaire de seconde instance, soit celle qui traite des cas frappés d'appels dans les tribunaux du canton et du Jura. Pour 1974 les procureurs d'arrondissement ont interjeté appel de 97 jugements parmi les nombreux dossiers qui leur ont été transmis par les tribunaux du canton tout au long de l'année. Les plaignants et prévenus ont également la faculté de faire appel envers les jugements rendus par les présidents de tribunal ou tribunaux de districts si ceux-ci ne leur donnent pas satisfaction. Pour 1974 les Chambres pénales appelées à statuer sur ces recours ont reçu 586 affaires dont 125 de langue française. Un jugement a été rendu à l'égard de 306 accusés et il y a eu pour 171 accusés confirmation du jugement de l'autorité de première instance, pour 116 accusés confirmation et pour 19 accusés cassation du jugement. Ces chiffres indiquent que les juges de l'autorité cantonale ne donnent pas toujours raison aux juges de première instance et les condamnés qui se sentent trop punis ont donc raison, très souvent, de tenter leur chance au tribunal de seconde instance. En ce qui concerne les cours d'assises du canton, elles ont jugé six

affaires mais l'arrondissement V (Jura) n'a eu aucune affaire à juger en 1974, fait assez rare. En revanche la Chambre criminelle a jugé 14 affaires dont deux dans le Jura. Le chapitre réservé au procureur général du canton est des plus intéressants.

LES CRIMINELS
EN COL BLANC

Ce magistrat relève que si les infractions commises avec recours à la violence sont rapidement découvertes, il n'en est pas de même pour celles d'ordre économique. Il pense que la lutte contre les « criminels en col blanc » devrait être intensifiée. Cependant, force lui est de constater que dans le canton on manque de juges qui sont très compétents en matière financière, étude des bilans, connaissances bancaires, effets de change chèques, spéculation sur papiers-valeurs, usances du droit commercial international etc., et un désir sincère et pressant des tribunaux du canton est de former des juristes très au courant de ces affaires financières. Le nombre sans cesse décroissant de juristes engagés dans l'industrie privée pourrait être un premier pas en ce sens.

Il est relevé également que dans les infractions d'ordre économique les banques et instituts financiers de tout genre craignent pour leur réputation et s'efforcent de liquider l'affaire sur le plan interne. Les juges doivent souvent agir d'office, aucune dénonciation n'étant faite, et ce plusieurs mois ou années après les infractions commises, ce qui complique considérablement la tâche de ces magistrats. (kr)

ORVIN

Succès de cynophiles

Participant à une exposition canine internationale à Berthoud, M. Pierre Monnier a obtenu avec son Doberman, le 1er rang « excellent » en classe ouverte ainsi que les distinctions CAC et CACIB. Mme Pierrette Léchet a obtenu quant à elle le 3e rang « excellent » avec un dogue allemand bleu ; enfin Mme Jocelyne Boder s'est classée 4e « très bon » avec un jeune dalmatien. (rj)

PÉRY-REUCHENETTE

Il s'élançait sur la chaussée
Enfant blessé

Hier en fin d'après-midi à la hauteur du restaurant de la Truite, un enfant âgé de 12 ans s'est élançé imprudemment sur la chaussée alors qu'une voiture, circulant en direction de Bienne, arrivait. Le chauffeur de cette dernière n'a pas pu éviter l'enfant qui, victime de différentes blessures, notamment à la tête, a été transporté à l'hôpital Wildermeth à Bienne. La police cantonale locale a procédé au constat. (rj)

LES BOIS

Avec les pompiers

Le commandement du corps des sapeurs pompiers fait savoir aux habitants du hameau des Praillets que l'extincteur leur étant destiné en cas de sinistre, a été déplacé pour des raisons pratiques chez M. Richard Cattin. (jmb)

Sportifs en herbe

Lors de la 8e Coupe francs-montagnarde de football disputée samedi et dimanche à Lajoux, l'équipe des Bois a brillamment remporté la première place de ces joutes sportives. L'entraîneur, M. Vidal Amez-Droz peut voir l'avenir avec confiance à la veille du championnat. (jmb)

Etat civil de Saignelégier

Naissances

Juillet 20. Gigandet Stève Gabriel, fils de Marcel, instituteur et de Pierrette, née Jeanbourquin, au Noirmont. — 24. Froidevaux Hugues Pierre-Joseph, fils de Pierre, employé CJ et de Simone, née Gogniat, au Noirmont. — 27. Boillat Jean René, fils de Jean, agriculteur et de Gilberte, née Paupe, à Muriaux.

Mariages

2. Jeannotat René Joseph Noël, tourneur et Humair Paulette Marie, respectivement à Saignelégier et Le Noirmont. — 4. Schweizer Ernest, officier de police et Möller Elisabeth, respectivement à Saignelégier et Laupen. — 11. Jobin Xavier Louis Marius, mécanicien et Arnoux Hélène Marie Thérèse, respectivement à Saignelégier et Le Noirmont.

Décès

8. Maurer, née Zwahlen Lina, 1893, veuve de Maurer Paul, à La Ferrière. — 12. Jacot, née Schenk Blanche, 1893, veuve de Jacot Louis, à La Chaux-de-Fonds. — Bouille Irène, 1890, aux Enfers. — 13. Cattin Catherine, 1907, aux Bois. — 19. Boillat René, 1903, aux Breuleux. — 24. Clémence Catherine, 1900, épouse de Clémence Georges, à Saignelégier.

FAHY

Terrains vendus
pour la 3e fois !

Réunie sous la présidence de M. Paul Beureux, maire, l'assemblée communale a approuvé les comptes 1974 qui présentent un excédent de recettes de 6800 francs grâce à des rentrées d'impôts et à une coupe de bois supplémentaire. Deux terrains à bâtir de 1200 mètres carrés chacun ont été vendus pour la troisième fois. Les deux fois précédentes, une plainte avait été déposée pour vice de forme dans leur attribution. (r)

SORNETAN

Vol au Centre réformé
Des dégâts surtout

Dans la nuit de mardi à mercredi, un cambriolage a été commis au Centre de Sornetan. Un inconnu s'est introduit dans la salle à manger du personnel après avoir forcé une imposte. Il est entré dans le bureau de la cuisinière qu'il a fouillé de fond en comble. Il a voulu s'attaquer enfin au bureau de direction, mais sans succès. Il a ensuite commis d'importants dégâts à des fenêtres, portes, etc. dégâts qui peuvent être estimés à quelque 600 francs. Quant au montant total qui a été emporté, il s'agit d'une somme de 100 francs en petites coupures. La police cantonale de Tavannes et la police de sûreté se sont rendues sur les lieux pour l'enquête. (rj)

Carnet de deuil

LE NOIRMONT. — Lundi est décédée Mme Bertha Scholl-Aeberhardt. Elle était dans sa 84e année. C'est à l'Hôpital Saint-Joseph qu'elle s'est éteinte. Personne extrêmement calme et réservée, Mme Scholl vivait avec sa fille Erica. (bt)

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Au Tribunal correctionnel de Neuchâtel

Six mois d'emprisonnement pour un voleur

Pendant des années, des jeunes gens en pleine santé ont vécu sans travailler, mendiant par-ci, volant par-là, se faisant entretenir par leurs parents ou par des amis. Aujourd'hui, changement de décor: ces mêmes garçons reprochent à la société de ne pas trouver de travail et ils s'étonnent de ne pas être reçus à bras ouverts dans les entreprises où ils vont se présenter au moment où des dizaines, voire des centaines d'ouvriers sont mis au chômage.

C'est le cas de R. M., célibataire, manœuvre qui, à vingt-huit ans, connaît plus de condamnations que de certificats de travail. Il a offert récemment ses services dans trois fabriques, sans succès...

Après le «chantage» alcool-médicaments qui a fait fureur dans les salles de tribunaux, on assiste maintenant à celui de l'emploi.

Les caids de la fainéantise deviennent de bien pâles individus lorsqu'ils se trouvent face à un tribunal.

M. Alain Bauer a présidé hier matin une audience du Tribunal correctionnel de Neuchâtel, entouré de Mmes Martenet et Schmidt, jurés, et Mlle F. Fontannaz qui occupait le poste de greffier.

VOLER POUR BOIRE

Le prévenu R. M. devait répondre de plusieurs infractions. Hébergé par un ami, la bourse vide, il se mit à voler pour vivre... et pour boire: de petites sommes d'argent, des objets qu'il tenta de vendre ou qu'il utilisa comme gages

contre des prêts. Il prit possession de deux voitures et d'un scooter qu'il conduisit en état d'ivresse, sans être au bénéfice d'un permis.

L'alcool joua un grand rôle dans son comportement.

— Je ne le supporte pas, déclare-t-il. Une excuse qui ne convainc personne...

R. M. a pris une bonne résolution, il a renoncé à boire.

Depuis quand? Depuis une semaine.

Le substitut du procureur général, M. André Perret relève que si les vols commis par R. M. sont de peu d'importance, le fait de conduire des voitures sans permis et en état d'ivresse est extrêmement grave. Le prévenu a perdu la maîtrise d'un véhicule et c'est un miracle qu'il n'ait pas provoqué d'accident.

Le ministère public avait envisagé de requérir l'internement pour R. M. dont le casier judiciaire chargé prouve un net penchant à la délinquance. Il y renonce finalement, lui donnant une dernière chance de se ressaisir. Il propose une peine de douze mois d'emprisonnement ferme assortis d'un traitement ambulatoire pour le désintoxiquer et le sortir de son alcoolisme.

Clément, le tribunal condamne R. M. à six mois d'emprisonnement, dont à déduire 163 jours de détention préventive et à 1140 fr. de frais. Il ordonne un traitement ambulatoire de désintoxication qui sera effectué pendant l'exécution de la peine.

RWS

HAUTERIVE

Séance extraordinaire du Conseil général Ordre du jour chargé

Le Conseil général d'Hauterive se réunira jeudi 28 août en séance extraordinaire. L'ordre du jour comprend la nomination d'un membre à la Commission de naturalisation, un arrêté concernant l'implantation et la construction du bâtiment de la nouvelle poste sur la place de l'Ancienne carrière. Le prix de l'écolage du jardin d'enfants sera discuté au cours de cette même séance qui aura aussi à répondre à quelques demandes de naturalisations.

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction générale: Willy Gessler
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 - Tél. 039/21 11 35 - Télex 35 251
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

Madame Olga Grisel-Scheurer, à Lausanne;
Monsieur et Madame Willy Grisel-Golaz et leurs fils Eric et Michel, à Pully;
Madame Nelly Grisel, ses enfants et son petit-fils, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur William GRISEL

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-père, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu le 20 août 1975 après une pénible maladie, supportée avec courage et résignation.

Selon le désir du défunt, l'inhumation a eu lieu à Lausanne, dans l'intimité.

Repose en paix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA BRÉVINE

IN MEMORIAM

Denis PATTHEY

21 août 1970

Tout deviendra cendre...
Tous ceux que j'ai aimés
Tout ce qui sur terre me semble grand et petit
Tout deviendra cendre, tout...

POMPES FUNÈBRES

ARNOLD WÄLT
Epargne 20 Téléphone (039) 23 43 64
Cercueils - Transports - Formalités
Prix modérés

LES CONVERS-RENAN

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure.
Matthieu 25, v. 13.

Il nous reste l'espoir, dans le ciel, près de Dieu, d'un éternel revoir.

Monsieur et Madame Charles Steiner-Eggimann, leurs enfants et petits-enfants, à l'Embossu, Les Convers-Renan;

Monsieur et Madame Jean Steiner-Christen et leurs enfants, Les Convers-Renan;

Madame et Monsieur Auguste Christen-Steiner, leurs enfants et petits-enfants, à La Joux-du-Piâne,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-mère, soeur, belle-soeur, tante, cousine, parente et amie,

Madame

Clara STEINER-SCHNEITER

que Dieu a rappelée à Lui à l'âge de 80 ans.

LES CONVERS - RENAN, le 19 août 1975,

L'enterrement aura lieu le vendredi 22 août 1975, à 14 heures à Renan; départ de la place de la Gare.

Culte pour la famille à 13 h. 15 à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier, où le corps repose.

Une urne sera déposée sur la place du village.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Volontaires pour le mur du Creux-du-Van



«Plus de barbelés»: c'est le mot d'ordre au Creux-du-Van où des membres de diverses organisations, dont le Service civil international, sont en train de construire un mur de pierres sèches typiques du Jura qui permettra, dans ce secteur, de retirer les clôtures usagées. Le mur, qui fait le tour du cirque rocheux, est actuellement en pleins travaux.

Une vingtaine de volontaires du SCI, venus de France, de Grande-Bretagne, de Belgique, de Suisse, de Pologne, du Maroc et d'Allemagne, garçons et filles, y mettent activement la main dans une ambiance très agréable. (imp)

COUVET

Blessé par son tracteur

M. Claude Vaucher, 50 ans, de Boveresse était occupé hier à 14 h. 10 avec un tracteur accouplé d'une pirouette (machine agricole) aux travaux des regains au nord des fermes de la Prise-Féquent-sur-Couvet. A un certain moment, il arrêta le tracteur pour mettre les bras de la pirouette en position. Alors qu'il effectuait ce travail, le tracteur s'est mis en mouvement.

Une roue arrière du tracteur ainsi que la pirouette lui passèrent sur le corps. Le tracteur continua sa course sur une distance d'environ 300 mètres en contrebas. Blessé, M. Vaucher a été transporté à l'Hôpital de Couvet.

mémento

Neuchâtel

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures. Bornand, rue St-Maurice. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinéma

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Irma la douce; 17 h. 45, Le 3e Homme.
Arcades: 15 h. 20 h. 30 La Bible.
Bio: 16 h., Les rapports intimes des ménagères; 18 h. 40, 20 h. 45, L'aventure c'est l'aventure.
Palace: 15 h., 20 h. 30, A nous 4 Cardinal!
Rex: 15 h., 20 h. 45, Vivre et laisser mourir.
Studio: 15 h., 21 h., Soleil rouge.

La victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi.

I Jean 5, v. 4.

Monsieur et Madame Luigi Rolandi-Ulrich, à Naples;
Monsieur et Madame Raymond Ulrich-Meyrat;
Monsieur et Madame Renato Corsi-Ulrich, à Rome;
Madame Henri Fer-Ulrich et famille;
Madame Arthur Ulrich et famille;

Le Docteur et Madame Willy Ulrich et famille, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

Madame Paul ULRICH
née Angèle ULRICH

leur chère mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, mardi soir, dans sa 81e année, après un long déclin.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 août 1975.

L'incinération aura lieu vendredi 22 août.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 12, rue du Pont.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Paroisse du Grand-Temple, c.p. 23 - 5640.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'Eternel est mon berger, il restaure mon âme. Psaume 23.

Les frères et sœurs, les familles parentes et amies de

Mademoiselle Lina STUDER

ont le chagrin de faire part du décès de leur chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, survenu mercredi à l'âge de 74 ans, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 20 août 1975.

La cérémonie funèbre aura lieu vendredi 22 août.

Culte au crématoire à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme Niederhauser, Stauffacherstrasse 6, 3014 BERNE.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE POSTE DE L'ARMÉE DU SALUT DE LA CHAUX-DE-FONDS a le pénible devoir de faire part du décès de

Mademoiselle Lina STUDER
SOLDAT DU POSTE.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Repose en paix chère épouse.

Monsieur Ali Froidevaux, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Paule FROIDEVAUX
née DUCOMMUN

leur chère et regrettée épouse, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, mercredi, dans sa 86e année, après une longue maladie, supportée avec patience.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 20 août 1975.

L'incinération aura lieu vendredi 22 août.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 148, avenue Léopold-Robert.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

MONSIEUR ET MADAME LÉO BRANDT-DUBOIS,
MONSIEUR ET MADAME MICHEL BRANDT-MATTHEY,

très touchés de l'affectueuse sympathie qui leur a été témoignée pendant ces jours de deuil, adressent à toutes les personnes qui les ont entourés, leurs sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Lutte contre l'inflation en Grande-Bretagne

Pressant appel de M. Wilson

Interrompant ses vacances dans les îles Sorlingues, le premier ministre Harold Wilson a lancé hier soir un urgent appel au peuple britannique pour qu'il se rallie derrière la politique anti-inflationniste du gouvernement et se rende à la réalité que le niveau de vie d'une grande part de la population va baisser.

(ats, reuter)

L'Égypte craint que les mouvements d'opposition en Israël entraînent une remise en cause de l'accord de désengagement

L'Égypte observe avec de plus en plus d'inquiétude les mouvements d'opposition qui se développent en Israël contre le nouvel accord de désengagement négocié entre ces deux pays grâce à la médiation du secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger.

Les dirigeants égyptiens gardent une attitude de prudente expectative, mais ne cachent pas qu'ils redoutent qu'Israël ne fasse machine arrière au dernier moment comme ce fut le

cas en mars dernier à l'occasion du précédent voyage de M. Kissinger au Proche-Orient.

Ils craignent notamment que M. Rabin, premier ministre israélien, n'introduise une exigence de dernière minute qui remettrait en cause tout l'accord laborieusement élaboré depuis de longues semaines.

Inquiétude compréhensible à voir l'ampleur des manifestations en Israël. Protestant contre tout retrait des forces israéliennes que pourrait stipuler le projet d'accord intérimaire avec l'Égypte, des manifestants ont envahi hier le domicile de M. Yigal Allon, ministre israélien des Affaires étrangères.

Des policiers et des soldats se sont précipités sur place et ont expulsé les envahisseurs de la résidence du ministre située dans le quartier est arabe de Jérusalem.

Plus tôt dans la journée, un millier de personnes ayant à leur tête des membres du Likoud, parti d'opposition de droite, ont défilé jusqu'à la résidence du premier ministre Yitzhak Rabin, brandissant des pancartes proclamant « Kissinger ren-

trez chez vous » et « Rabin démission ».

Les appareils israéliens ont bombardé hier une base de guérilla dans le nord-est du Liban, annonçant les quartiers militaires de l'armée israélienne.

La base appartient à l'organisation du docteur George Habache (le FPLP). Tous les appareils sont rentrés à leurs bases, indique le porte-parole.

Dans la matinée, on avait fait état d'accrochages dans le nord d'Israël entre forces israéliennes et commandos infiltrés du Liban. Trois de ces derniers qui appartenaient au Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) ont été tués au cours de l'engagement de brève durée. Un Israélien a été blessé. Enfin, un commando de feddayin a fait exploser hier une bombe à retardement dans un immeuble de Jérusalem abritant des services d'espionnage israéliens, a affirmé l'agence palestinienne Wafa.

Selon l'agence, l'explosion de la charge a provoqué d'importants dégâts et fait un certain nombre de blessés. (ats, afp, ap)

UN ÉVÈNEMENT PAR JOUR

D'un combat à l'autre

Il y a quelques mois, l'un après l'autre, le Cambodge puis le Vietnam du Sud tombaient entre les mains des communistes.

Ainsi, faute de combattants dans un des camps s'éteignait un des principaux points chauds de l'affrontement est-ouest.

La paix, sinon la prospérité et le bonheur, pourraient enfin s'installer dans cette partie du monde, meurtrie par des années de luttes fratricides.

La paix. Mais pour combien de temps ?

Après une longue période de silence, quelques nouvelles percent à nouveau en provenance de ces deux pays de l'ancienne Indochine française.

Hier, on apprenait qu'après un voyage des dirigeants cambodgiens à Pékin, un important accord sino-khmer avait été signé. A l'issue de sa visite, M. Khien Samphan, dans une déclaration, affirmait notamment que les deux pays avaient une complète identité de vues concernant « l'appréciation de la situation internationale actuelle ». Donc, en principe, aussi à propos des jugements de la Chine sur la politique « d'expansion » en Asie du Sud-est de l'URSS.

La victoire de la tendance « maoïste » au Cambodge semble se confirmer par l'annonce du retour prochain dans son pays du prince Norodom Sihanouk.

Or si victoire, politique, pro-chinoise il y a eu à Pnom Penh, elle n'a pu se faire qu'au détriment de la tendance favorable à Hanoi.

Les dirigeants du Vietnam du Nord ont certes de tous temps, mais surtout pendant la guerre, tenté de rester neutres dans le conflit idéologique sino-soviétique. Toutefois, pour diverses raisons qui remontent parfois à fort loin dans l'Histoire, Hanoi s'est toujours méfié de son trop puissant voisin chinois. Les Nord-Vietnamiens n'oublient pas, non plus, que pendant leur longue lutte contre les Américains, l'aide principale vint de l'Union soviétique et de ses alliés.

Récemment, des rumeurs ont fait état de combats entre Cambodgiens et Vietnamiens pour la possession de certaines petites îles.

Les nouvelles n'ont évidemment pas été confirmées officiellement. En fait, en l'état actuel des relations sino-soviétiques, il est presque certain que, par alliés interposés, Russes et Chinois s'efforcent de placer leurs pions respectifs au Cambodge.

En songeant à la soif de paix que doit ressentir un peuple décimé par des années de guerre, on ne peut qu'espérer que cette lutte restera politique.

Roland GRAF

Journée de violence hier, en Thaïlande

► Suite de la 1re page

La police et l'armée ont été placées en état d'alerte mais sont restées à l'écart des zones de conflit. Bien que le premier ministre se refuse à dramatiser la situation, déclarant notamment qu'il pardonnait aux agresseurs de sa maison, il semble que de fortes pressions soient exercées pour lui faire décréter l'état d'urgence.

Néanmoins en fin de journée il semblait que le calme revenait peu à peu. Les élèves de l'enseignement technique avaient évacué le campus de Bangkok qu'ils avaient saccagé dans la journée sans rencontrer de résistance des étudiants. Les policiers qui avaient manifesté aussi devant le siège de la police de Bangkok semblaient avoir mis fin à leur mou-

vement après que le chef de la police nationale, le général Pote Pekanand, eut annoncé qu'il démissionnait et qu'aucune sanction ne serait prise contre les assaillants de la maison de M. Pramroj.

Les policiers avaient voulu protester contre la « mollesse » du gouvernement qui avait, devant des manifestations universitaires, libéré neuf étudiants arrêtés en début de semaine dans le nord du pays.

Ce sont les élèves de l'enseignement technique qui, en 1973, par leurs manifestations avaient contraint à la démission le régime du maréchal Thanm Kittikachorn. Depuis un an ces élèves de l'enseignement technique soutiennent la droite et ont des liens avec la police. Ils se sont opposés aux étudiants de gauche des universités. (ap)

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

● BAGDAD. — L'Irak considère dorénavant l'appartenance à la franc-maçonnerie comme un crime passible de la peine de mort.

● CORDOBA. — Cinq policiers ont été tués et vingt-six personnes blessées au cours d'une attaque de guérilleros contre plusieurs bâtiments officiels de Cordoba, deuxième ville d'Argentine.

● ROME. — Une touriste canadienne, débarquée dans le port de Civitavecchia par un bateau grec, a dû être hospitalisée, souffrant de choléra.

● BELLEVILLE. — Les deux hommes qui avaient provoqué volontairement un accident mortel le 6 août dernier dans la banlieue parisienne en poussant une voiture dans le fossé à l'aide d'une « 504 » volée ont été arrêtés hier.

● MOSCOU. — La presse soviétique a fait état de soulèvements, de purges et de déportations dans plusieurs provinces chinoises.

● STUTTGART. — Selon six experts médicaux, les quatre dirigeants de la bande Baader-Meinhof sont incapables de suivre les débats de leur procès au-delà d'une durée maximum de trois heures par audience.

● NEW YORK. — Richard Burton et Elisabeth Taylor ont décidé de se remarier... ensemble.

● BERLIN - OUEST. — M. Galinski, chef de la Communauté juive de Berlin-Ouest a échappé hier à la mort, un paquet piégé qui lui était adressé ayant explosé alors qu'il était emmené par des experts de la police pour être désamorcé. Il n'y a pas de victime.

Portugal: ultimatum des militaires « modérés »

► Suite de la 1re page

Le texte de l'ultimatum bénéficie donc de l'appui de l'« homme fort » du Portugal, le général de Carvalho. Il a été rédigé par les militaires « modérés » en coopération avec le parti socialiste.

Les officiers « modérés » ont aussi soumis au président portugais un programme visant à reaxer la vie politique au centre.

On ignore pour l'instant la réponse du président de la République. Mais, selon certaines informations non confirmées, il aurait répondu positivement à ses interlocuteurs en proposant le général Arlos Fabiao au poste de premier ministre en remplacement du général Gonçalves.

Les socialistes, qui semblent s'être ralliés à cette démarche, pèsent d'un poids considérable dans la vie politique dans la mesure où le PSP est apparu comme le premier parti du pays après les élections à l'assemblée constituante.

C'est d'ailleurs leur retrait du gouvernement, il y a maintenant 40 jours, qui avait ouvert publiquement la crise gouvernementale.

Le commandant Fabiao, qui a fait partie de la délégation auprès du

président de la République, a déclaré hier dans une interview qu'il n'avait pas confiance dans le gouvernement du général Gonçalves formé il y a dix jours et qu'il pensait qu'il ne durerait pas très longtemps.

SÉRIEUX REVERS COMMUNISTE

L'élimination du général Gonçalves constituerait un sérieux revers pour le Parti communiste portugais dont la politique s'est identifiée avec celle du premier ministre, au moment où il doit faire face à une violente poussée anti-communiste particulièrement dans le nord du pays.

Cependant, il semble que les officiers « modérés » aient décidé de maintenir des représentants communistes au sein du prochain gouvernement, mais cette fois en proportion avec leurs résultats aux élections à l'assemblée constituante. Le 25 avril dernier les communistes n'avaient recueilli que 12 pour cent des voix.

En même temps, on constatait un « assouplissement » de la position du PCP qui semble « lâcher » le premier ministre, puisqu'il vient d'annoncer qu'il participerait à une manifestation convoquée par une partie de

l'extrême-gauche pour soutenir le « document du COPCON », un texte dont on pense que le général de Carvalho est l'inspirateur.

Les « modérés » semblaient jusqu'à présent décidés à agir lentement et avec prudence pour éviter des heurts au sein de l'armée. Dans le nord du pays, quatre unités d'infanterie hostiles au premier ministre s'étaient mis en état d'alerte sans consulter le commandement de la région au début de la semaine à Uana do Castelo, à Graga, Graganza et Vila Real.

De source bien informée, on précisait que l'alerte avait été levée après que le commandant de la région le général Eurico Corvacho, un partisan du premier ministre, eut été relevé de ses fonctions mardi.

Le président Costa Gomes avait reçu les militaires « modérés » quelques heures seulement avant de présider la cérémonie officielle au cours de laquelle des membres du nouveau gouvernement ont prêté serment.

« Il n'est pas simple, leur a-t-il dit, d'être membre d'une équipe gouvernementale dont l'avenir peut être compté en jours ».

Par ailleurs, une grande manifestation a réuni dans la soirée des milliers de militaires, d'hommes et même d'enfants qui ont défilé dans les rues pour réclamer l'application immédiate du programme élaboré par le général de Carvalho.

Sèverement encadrés, les manifestants ont scandé « les militaires toujours avec le peuple », « à bas le fascisme » et « à bas le capitalisme ».

Enfin, six hommes armés, d'une prétendue « Armée de libération du Portugal » ont intercepté mardi à Lisbonne une ambulance pénitencière et libéré un officier de droite ainsi qu'un ancien membre de la police secrète. Ils ont réussi à s'enfuir dans une voiture qui les attendait près de l'Hôpital de la Marine, dans le centre de la capitale, a indiqué un porte-parole militaire. (ats, afp, ap)

Cambodge: prochain retour du prince Sihanouk

Le prince Norodom Sihanouk et M. Khieu Samphan sont tombés d'accord à Pyong Yang sur le principe du retour du prince au Cambodge au début du mois de septembre, a-t-on appris de source diplomatique informée hier dans la capitale chinoise.

D'autre part, selon plusieurs témoignages de réfugiés passés récemment en Thaïlande, des groupes de résistance armés continuent à se battre contre les khmers rouges dans

au moins quatre régions du Cambodge.

Ce mouvement de résistance intérieure anti-communiste a toutefois, de l'avis général, peu de chances de se développer. « La Thaïlande, selon un diplomate asiatique, n'a aucunement l'intention de soutenir cette prétendue résistance armée ou de contribuer à son recrutement ».

(ats, afp, ap)

OPINION

Une Métropole aux abois

► Suite de la 1re page

A vrai dire dans des milieux assez répandus on ne se fait guère d'illusions sur la réussite de l'opération.

Pour la plupart des sociologues et des économistes, les cités tentaculaires comme celle dont nous parlons, sont condamnées. Leur gigantisme onéreux les étouffe. Les entreprises s'exilent vers des bases moins encombrées. Les emplois émigrent et tendent à se fixer en dehors du creuset infernal de la concentration et de la pollution. L'économie, en un mot, a tendance à s'aérer et à se décentraliser, à retrouver un caractère humain. Ce qui est bien compréhensible. Même des villes d'importance moyenne (un demi-million d'habitants) ont tendance à se vider. Que penser dès lors de celle où s'entassent plusieurs millions d'êtres ?

Certes, la victoire des banlieusards s'explique. Elle exprime le désir d'une forme de vie plus intime et plus naturelle, répon-

dant mieux aux nécessités de repos et de récupération que ressentent les travailleurs.

Et c'est pourquoi le règne des Métropoles est terminé.

Mais alors ?

Que fera-t-on de ces prodigieuses gratte-ciel ? De ces accumulations de logis et de rues, de métros et de magasins, de cette prolifération et de cet entassement de populations ?

Là, en tout cas, se marque l'évolution d'une société qui commence à vouloir donner plus de prix à l'environnement, à la joie de vivre, au rapprochement avec la nature et au retour à la simplicité.

On ne pleurera donc pas dans les chaumières si New York et tout ce qui lui ressemble prend l'allure d'un chantier déserté ou dévasté. Comme dans bien d'autres domaines on s'habitue plus aisément à certaines remises en vigueur du passé qu'à un avenir déshumanisé, mécanisé, fonctionnel et sans fantaisie ni liberté.

Paul BOURQUIN

Les Arabes d'Israël s'identifient à la société israélienne

► Suite de la 1re page

Des intellectuels arabes et des étudiants juifs ont enquêté dans les familles des deux groupes, à partir de questionnaires similaires. La comparaison des résultats montre que le conflit entre les générations est indiscernable chez les Juifs de Mea Shearim (quartier ultra-orthodoxe de Jérusalem). Acceptant pleinement l'héritage culturel de leurs parents, les jeunes de Mea Shearim auraient plutôt tendance à leur reprocher leur « mollesse » dans le combat pour la défense de leurs traditions morales et sociales. Pour les uns et les autres, la culture israélienne est synonyme de trahison de la spiritualité et de l'authenticité religieuse juives.

La jeunesse arabe au contraire tend à s'identifier à la culture israélienne. Religieuse ou laïque, elle trouve la possibilité de s'exprimer et de s'y épanouir. Le compartimentement social favorise paradoxalement la tolérance ; il a la vertu de permettre de ménager sa place au nationalisme arabe au sein même des structures étatiques d'Israël. Les parents arabes, constate le professeur Simon, ont virtuellement accepté le fait que leurs enfants vivront selon des normes différentes des leurs. La jeune fille arabe a déclaré vouloir deux ou trois enfants, alors que sa mère en a élevé six ou davantage. Tandis qu'à Mea Shearim, on ne trouve aucun récepteur de télévision et que l'on y vend de préférence la presse religieuse

en yiddish, la population arabe s'est mise à l'écoute des émetteurs arabes et israéliens de télévision et de radio ; la jeunesse « consomme » indifféremment presse arabe et hébraïque.

Bien que les options politiques n'y aient pas été étudiées, l'enquête sociologique du professeur Simon jette une lumière intéressante sur l'état hébreu en tant que laboratoire de coexistence judéo-arabe.

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 La plus ancienne écriture du monde éclaire l'antique civilisation de Summer
- 3 La Chau-de-Fonds : ouvrier tué... patron condamné
- 5 La série de vols se poursuit au Locle
- 7 Au Tribunal de police du Val-de-Ruz
- 9 Du nouveau à Saint-Imier
- 11 Réseau international de drogue démantelé à Zurich
- 13 Impar-loisirs
- 14 Economie et finances
- 17 Athlétisme : grandes performances à Zurich
- 19 Le sport automobile en deuil
- 20 Programmes radio-TV
- 23 Au Tribunal correctionnel de Neuchâtel

Prévisions météorologiques

Le temps sera beau et chaud. Des orages sont possibles demain dans la soirée ou la nuit. La température sera comprise à l'aube entre 12 et 17 degrés et atteindra 25 à 30 degrés l'après-midi.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,34.